



www.assystem.com /

ASSYSTEM /
70, Boulevard de Courcelles – 75017 Paris /

TÉLÉPHONE : +33 (0)1 55 65 03 00 /
FAX : +33 (0)1 55 65 00 49 /





DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE
2009 /

INGÉNIERIE
& CONSEIL
EN INNOVATION

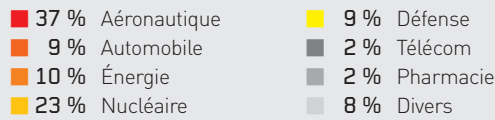


ASSYSTEM

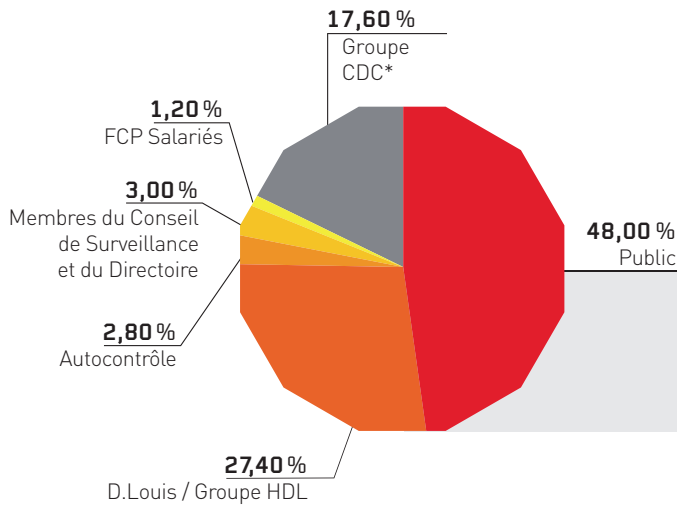


LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2009

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS CLIENTS (ÉTABLIE SUR 85% DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2009)

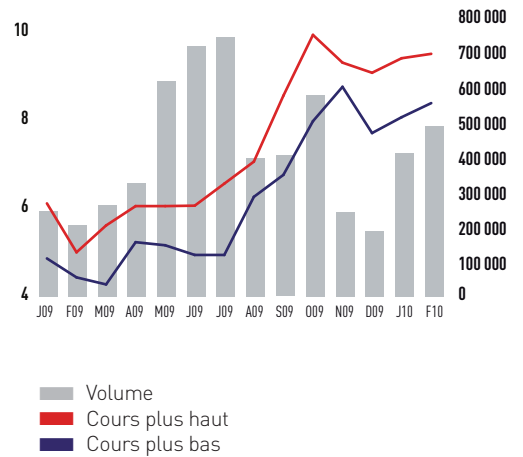


RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2009

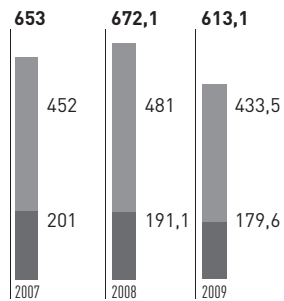


* 15 % détenus par le FSI et 2,60 % par la CDC

COURS ET VOLUMES JOURNALIERS MOYENS DE L'ACTION ASSYSTEM

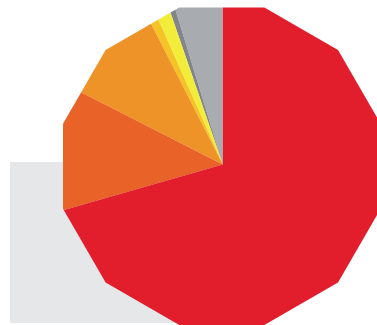


CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
(EN M€)



■ France
■ Hors France

CHIFFRE D'AFFAIRES 2009
PAR PAYS (EN M€)



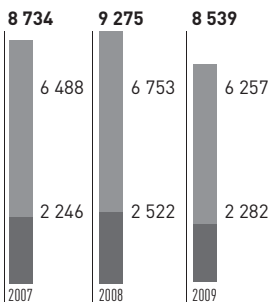
■ 433,5 France
■ 73,8 Allemagne
■ 60,2 Royaume-Uni
■ 5,8 Italie
■ 8,8 Espagne/Portugal
■ 2,1 Roumanie
■ 28,9 Autres

CHIFFRE D'AFFAIRES 2009
PAR PÔLE D'ACTIVITÉS (EN M€)



■ 267,2 Plant Engineering & Operations¹
■ 156 Aerospace Mechanical Engineering²
■ 183,1 Technology & Product Engineering³
■ 6,8 Autres

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



■ France
■ Hors France

EFFECTIFS 2009 PAR PAYS



■ 6 257 France
■ 859 Allemagne
■ 492 Royaume-Uni*
■ 232 Inde
■ 149 Italie
■ 151 Espagne/Portugal
■ 145 Roumanie
■ 254 Autres

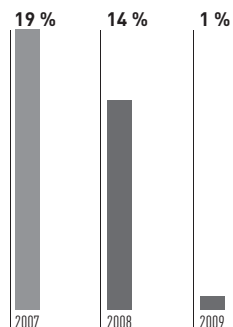
* Hors contractors

EFFECTIFS 2009 PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

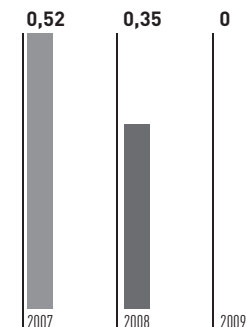


■ 3 593 Plant Engineering & Operations¹
■ 1 709 Aerospace Mechanical Engineering²
■ 2 861 Technology & Product Engineering³
■ 376 Autres

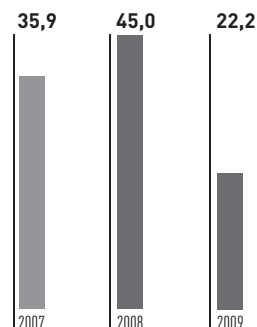
ENDETTEMENT NET /
CAPITAUX PROPRES



ENDETTEMENT NET /
EBITDA*



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL
COURANT (EN M€)



¹ regroupant les divisions Énergie & Nucléaire et Facilities.
² regroupant les divisions Aéronautique.
³ regroupant les divisions Automobile, Industries, Naval & Défense, Technologies, Silver Atena.

* EBITDA = résultat opérationnel
+ dotations aux amortissements
+ dotations nettes aux provisions

DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE
2009

INGÉNIERIE &
CONSEIL
EN INNOVATION /

SOMMAIRE

Chiffres clés / **Rabat**

Profil / **03**

Le Mot du Président
du Conseil de Surveillance / **04**

Le Mot du Président

du Directoire / **05**

Gouvernance / **06**

Faits marquants / **08**

10
ASSYSTEM,
INGÉNIEUR
INDUSTRIEL /



14
UNE PRÉSENCE
À L'INTERNATIONAL /

France / **16**

Allemagne / **18**

Royaume-Uni / **19**

Espagne / **20**

Portugal / **20**

Italie / **20**

Roumanie / **21**

Inde / **21**

22
RAPPORT
FINANCIER /



ASSYSTEM GROUPE INTERNATIONAL D'INGÉNIERIE /

ASSYSTEM est un groupe international d'origine française d'ingénierie et de conseil en innovation. Notre culture de l'industrie, des grands projets technologiques et des métiers du service s'est forgée au travers de nos quarante ans d'histoire.

NOTRE MISSION consiste à aider nos clients à optimiser le développement de leurs produits et à maîtriser leurs investissements industriels tout au long de leur cycle de vie.

AVEC PLUS DE 8 500 COLLABORATEURS à travers le monde, nous mettons en œuvre nos expertises techniques, scientifiques et méthodologiques dans les secteurs à la pointe de l'innovation tels que l'aéronautique, l'énergie et le nucléaire, la défense ou les transports.

NOS CENTRES D'INGÉNIERIE associés à la mobilité de nos équipes nous permettent d'intervenir partout dans le monde tout en garantissant la qualité « made in Assystem ».

CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 /

613^{M€}

EFFECTIF GLOBAL /

8 539

29[%]

DU CHIFFRE D'AFFAIRES
À L'INTERNATIONAL /

«L'ÉQUILIBRE DE LA GOUVERNANCE D'ASSYSTEM LUI A PERMIS D'AGIR VITE.»



MICHEL COMBES /
LE MOT DU
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE /

L'annus horribilis 2009 nous donne l'occasion d'une mise en perspective, à la lumière des attributions du Conseil de Surveillance.

Entreprise de taille intermédiaire, Assystem présente des caractéristiques doubles et complémentaires : celles, historiques, d'une PME, et celles d'un grand groupe en devenir. Elle bénéficie des facteurs de robustesse et de réactivité caractéristiques d'une direction entrepreneuriale et d'un mode de gouvernance exigeant, propre aux plus grandes entreprises. Cette année, une fois encore, l'équilibre de la gouvernance d'Assystem, renforcé par la stabilité de son actionnariat, lui a permis d'agir vite, en concordance avec ses valeurs et avec le souci de sa pérennité.

Par sa composition, le Conseil de Surveillance joue un rôle structurant. Ses membres ont naguère exercé des responsabilités dans des secteurs clients d'Assystem : ils en connaissent parfaitement les fondamentaux et les évolutions structurelles. Cette proximité leur a permis d'agir comme une vigie, et d'éclairer les décisions opérationnelles.

En 2009, Assystem a maintenu ses grandes orientations stratégiques, tout en s'adaptant à un « écosystème » bouleversé. Mieux encore, le Groupe a su se réorganiser pour préparer l'avenir, qu'il aborde avec des forces recentrées sur ses grands marchés et une capacité de manœuvre financière. C'est le fruit d'une collaboration efficace entre le Directoire et le Conseil de Surveillance, dans le respect des attributions de chacun. Cette cohérence, condition d'une gouvernance solide, est un puissant levier de la performance d'aujourd'hui et de la croissance de demain.

Une gouvernance solide est un puissant levier de la performance d'aujourd'hui et de la croissance de demain.

**DOMINIQUE
LOUIS** /
LE MOT DU
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE /

En 2009, nous avons affronté une crise d'une brutalité et d'une ampleur inédites. Malgré cela, Assystem a poursuivi les transformations indispensables à la préparation de son futur avec constance et détermination. Elle n'a pas dévié de ses objectifs stratégiques. Au contraire. Elle a renforcé ses moyens d'action en préservant son capital humain et en dégagant des marges de manœuvre financières. Ce double impératif répondait à la préoccupation majeure du Directoire : assurer le développement à long terme de l'entreprise.

Malgré le recul du chiffre d'affaires sous le coup d'un effondrement du secteur automobile, la diversification a joué le rôle d'amortisseur. La capacité de résistance et de réactivité du Groupe s'est traduite aussi bien dans la réorientation professionnelle de plus de 300 ingénieurs au cours de l'année que dans une baisse des coûts indirects, particulièrement significative en France. Sa capacité de rebond, manifeste au second semestre, place Assystem en position favorable pour saisir de nouvelles opportunités de croissance. Nous sortons de la crise avec une structure de bilan plus solide, et une flexibilité financière renforcée.

Parmi nos atouts majeurs figure notre savoir-faire unique dans un secteur au potentiel de croissance important et durable, le nucléaire – secteur où nous avons renforcé nos positions en 2009. Mais partout s'est fait jour une véritable dynamique de changement, rendu possible par la solidarité et la flexibilité des équipes.

La transformation d'Assystem accompagne celle de ses clients. L'épreuve de 2009 a confirmé sa capacité d'adaptation, la robustesse de ses expertises, la cohérence de son projet. Tout en restant fidèle à ses fondamentaux, l'entreprise s'est donnée les moyens d'agir. Ne pas subir, c'est la finalité de toute stratégie dans un univers où rien n'est certain, sauf l'imprévisible.

«LA TRANSFORMATION
D'ASSYSTEM
ACCOMPAGNE CELLE
DE SES CLIENTS.»



Ne pas subir, c'est la finalité de toute stratégie dans un univers où rien n'est certain, sauf l'imprévisible.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSYSTEM est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de gestion et celle de contrôle. La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions importantes et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins quatre fois par an. Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué de neuf membres venant d'horizons divers, dont sept d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF. L'analyse des critères a été revue en Comité des Rémunérations et des Nominations pour chacun des membres, en novembre 2009.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 70 %.

Le Conseil dispose d'un règlement intérieur qui décrit en particulier les règles de fonctionnement du Conseil. À cet égard, le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois en 2009, le taux de présence a été de 92 %. Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Le Comité des Rémunérations s'est réuni cinq fois en 2009 ; le taux de présence a été de 93 %.

Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels directeurs généraux et des membres du Comité d'Audit. Il est également tenu informé par le Président du Conseil de Surveillance des nominations des autres dirigeants du Groupe.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire dont Dominique Louis est le Président, est actuellement composé de six membres, rassemblant les principales compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au pilotage du Groupe.

PAR SES COMPÉTENCES ET SON EXPERTISE,
CHAQUE MEMBRE ENRICHIT LE TRAVAIL
COMMUN. C'EST LA BASE D'UNE GOUVERNANCE
HARMONIEUSE, IDENTITÉ D'**ASSYSTEM**



LE DIRECTOIRE

Dominique LOUIS
PRÉSIDENT

Stéphane AUBARBIER

David BRADLEY

Gérard BRESCON

Martine GRIFFON-FOUCO

Gilbert VIDAL

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel COMBES
PRÉSIDENT

Jean-Pierre DESGEORGES
VICE-PRÉSIDENT

Pierre GUÉNANT

Gilbert LEHMANN

Rémy CHARDON

Stanislas CHAPRON

Armand CARLIER

Jean-Pascal TRANIÉ

Bertrand FINET

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Jean-Pierre DESGEORGES
PRÉSIDENT

Stanislas CHAPRON

Rémy CHARDON

LE COMITÉ D'AUDIT

Jean-Pascal TRANIÉ
PRÉSIDENT

Armand CARLIER

Pierre GUÉNANT

Gilbert LEHMANN

Bertrand FINET

Le Directoire, de gauche à droite,
Dominique Louis, Président du Directoire,
Gérard Brescon, Ressources Humaines, Gilbert Vidal, Finances,
Stéphane Aubarbier, David Bradley, Martine Griffon-Fouco, Activités Opérationnelles

FAITS MARQUANTS / 2009

CRISE ÉCONOMIQUE / L'AUTOMOBILE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE /

> Déclenchée à l'automne 2008, la crise atteint son point culminant au premier semestre 2009. L'industrie automobile française, particulièrement affectée, connaît 452 000 heures chômées durant le seul mois de janvier. Le chiffre d'affaires d'Assystem sur ce secteur a été divisé par deux en 2009 et représente sur l'année moins de 10 %.



RÉACTIVITÉ / PRÉSERVER L'AVENIR : LE CAPITAL HUMAIN /

> Dès les premiers signes de décroissance de l'activité, Assystem prend les mesures nécessaires : réduction des coûts indirects, redéploiement des effectifs. A l'exception de l'Italie, le recours au plan social est partout évité. Des passerelles « métiers » sont créées. Après formation, 320 collaborateurs sont transférés du secteur de l'automobile vers des activités porteuses. La reconfiguration est rendue possible par la mobilité des collaborateurs concernés, et la solidarité des équipes d'accueil. Son succès a puissamment renforcé le sentiment d'appartenance.



FUSION NUCLÉAIRE / NAISSANCE D'UN ACTEUR MAJEUR /

> La croissance du marché nucléaire a conduit à un rapprochement des activités énergie et nucléaire d'Assystem France et d'Assystem Facilities rassemblant une force de plus 3 000 ingénieurs et techniciens. Le Groupe se dote ainsi d'un pôle de compétences unique dans son domaine d'excellence, d'une offre à la fois complète qui s'étend de l'ingénierie au cycle du combustible.

PLANÈTE / ACCOMPAGNER NOS CLIENTS À L'INTERNATIONAL /

> Assystem, a accompagné Renault à Tanger sur le programme de construction d'une usine automobile dont la première chaîne entrera en production en 2012 et la seconde en 2015. Le Groupe se positionne comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour la partie bâtiment de cette usine.

REBONDIR / DES MUSCLES POUR LA CROISSANCE /

> Assystem continue à générer du cash et réduit son endettement net à zéro. L'amélioration de la structure du bilan permet de prendre des positions sur le futur, et de se rendre très « manœuvrant » dans la perspective d'une sortie de crise. Parce qu'Assystem n'est pas endettée, elle est prête à rebondir en saisissant les opportunités de développement conformes à sa stratégie.

PANELS RESSERRÉS / OFFRE CIBLÉE, PARTS DE MARCHÉ ACCRUES /

> Dans une perspective de réduction de leurs coûts et d'amélioration de la performance, tous les grands comptes ont resserré leurs listes de fournisseurs privilégiés.

Assystem figure parmi les premières entreprises de services retenues par EADS, MTU, Rolls-Royce, Thales, etc. Cette présence témoigne de la confiance acquise au cours des années, et d'une offre toujours plus ciblée. Elle doit aboutir à la conquête de nouvelles parts de marché en 2010.



SPIRIT AEROSPACE / UN PARTENARIAT MONDIAL /

> Le volume d'affaires avec Spirit Aerospace a été multiplié par six en 2009 : l'équipementier américain figure parmi les dix premiers clients du Groupe. Cette collaboration se manifeste dans des contrats transnationaux au Canada, en Russie, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Assystem intervient notamment pour Airbus en Europe, et pour l'avionneur Bombardier au Canada. Elle témoigne de notre leadership de premier Bureau d'Etudes européen d'aérostructures.



CENTIÈME / LE CHIFFRE DE LA CONFIANCE /

> Le mois de septembre 2009 aura vu Assystem assurer pour EDF sa centième mission de coordination des travaux d'arrêts du « Bâtiment Réacteur », où est abrité le circuit primaire des centrales nucléaires. Une quinzaine d'arrêts sont confiés à Assystem en moyenne chaque année, nécessitant chacun l'exécution de plusieurs milliers d'opérations. Cette étape symbolique marque la confiance de l'opérateur français dans le savoir-faire d'Assystem.

ENGAGE FOR ITER / MAÎTRISE D'ŒUVRE DES BÂTIMENTS /

> Assystem, en tant que chef de file, s'est associée aux acteurs européens spécialisés en ingénierie : Atkins (Grande-Bretagne), Empresarios Agrupados (Espagne), et Iosis (France) pour créer le Groupement Engage et répondre à l'appel d'offre de l'agence européenne Fusion For Energy (F4E) portant sur la maîtrise d'œuvre des 34 bâtiments du programme international ITER.

ANI / RENFORCER LES COMPÉTENCES /

> L'arrêt des investissements dans le nucléaire pendant deux décennies a conduit à une raréfaction des compétences. C'est pour les recréer qu'Assystem a fondé l'Assystem Nuclear Institute (ANI). En 2009, ce centre de formation, animé par les meilleurs experts, a accueilli 513 stagiaires venus de tous les horizons du Groupe.



ASSYSTEM, INGÉNIEUR INDUSTRIEL

«**RÉACTIVITÉ, SOLIDARITÉ,
CRÉATIVITÉ : C'EST LA
MARQUE D'ASSYSTEM.**»

Dominique LOUIS,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe Assystem est l'un des principaux acteurs mondiaux de l'Ingénierie et du Conseil en Innovation. Au cœur de l'industrie depuis plus de quarante ans, Assystem accompagne ses clients dans le développement de leurs produits et dans la maîtrise de leurs investissements industriels tout au long de leur cycle de vie. Le Groupe emploie plus de 8 500 collaborateurs dans le monde entier, et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 613 M€.

Assystem a développé des compétences-clé dans deux univers de nature différente : la maîtrise des investissements industriels sur tout le cycle de vie (*ingénierie de process et assistance à la production*), et la R&D externalisée (*ingénierie de produit et ingénierie électronique, informatique et logiciels*).

En regroupant au sein du pôle *Plant Engineering & Operations* ses activités de maîtrise des investissements industriels, le Groupe affirme sa position de leader dans la conception et le management de projets d'usines, de centrales ou d'autres installations, dans les essais et la mise en service, et dans l'exploitation et la formation. Assystem apporte à ses clients une connaissance des environnements complexes et contraints par des réglementations fortes, acquise grâce à ses années d'expérience dans le Nucléaire.

Dans le domaine de la R&D externalisée, Assystem intervient sur toute la chaîne de valeur de l'ingénierie de produit, de l'analyse fonctionnelle à la validation, en passant par la conception, le calcul et les tests. Son expertise des métiers de la mécanique place le pôle *Aerospace Mechanical Engineering* d'Assystem comme un leader européen dans l'univers aéronautique. Le pôle *Technology & Product Engineering* rassemble les expertises indispensables pour intervenir sur le développement matériel et logiciel, l'intégration de systèmes et la validation, spécifiques aux secteurs de l'automobile, du transport ferroviaire ou des nouvelles technologies.

«**NOS CLIENTS**
FRANCHISSENT
LES BARRIÈRES
NATIONALES, ET NOUS
LES FRANCHISSONS
AVEC EUX.»

MARTINE GRIFFON-FOUCO,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

Sa capacité à identifier et fédérer les ressources de pointe positionne Assystem parmi les principaux partenaires d'ingénierie des grands de l'industrie internationale, ce dont témoignent les référencements obtenus chez EADS, Alstom Transport ou encore Siemens. Avec une organisation solidement inscrite dans la réalité de ses marchés, Assystem offre la flexibilité et les compétences recherchées par ses clients, lui permettant, en temps de crise comme de croissance, d'assurer la pérennité de l'entreprise.

«**NOTRE MÉTIER
REPOSE SUR LA
CONFIANCE. AVEC
ELLE, TOUT DEVIENT
POSSIBLE.»**

David BRADLEY,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

**DES MARCHÉS
ET DES CLIENTS**

La stature et l'organisation internationales d'Assystem sont les gages de sa crédibilité et sa compétitivité. Elles permettent un recrutement étendu au monde entier, et constituent pour ses clients un critère de sélection décisif au regard de la définition et de la répartition des risques.

L'un des outils de cette démarche est l'organisation commerciale du Groupe. S'inspirant de celle de ses grands donneurs d'ordre, elle est transversale et mondialisée. Assystem a confié chacun de ses grands comptes à un responsable unique qui lui propose une offre unifiée couvrant l'ensemble de ses besoins et bénéficiant d'une affectation optimale de ses ressources, d'un pays à l'autre. Avec des moyens démultipliés et transnationaux, Assystem accompagne ses clients dans leur déploiement international, et mutualise ainsi des compétences au plus près de marchés matures ou émergents. Ce choix stratégique confère au Groupe la réactivité nécessaire pour entretenir une relation privilégiée avec ses clients.

Elle lui permet d'identifier leurs besoins, avant même qu'ils ne s'expriment, de mobiliser les moyens humains pour les satisfaire, ou de lancer les programmes de formation en amont pour y répondre dès qu'ils se manifesteront. La proximité culturelle avec des acteurs majeurs du nucléaire comme EDF et Areva est ainsi un atout considérable pour le Groupe.

«LA RESPONSABILITÉ NE CONSISTE PAS À TRANSFÉRER LE RISQUE, MAIS À LE CONTRÔLER.»

Stéphane AUBARBIER,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

Parce qu'il a maîtrisé les expertises dans tous les domaines où il intervient et qu'il peut les mettre au service de ses clients là où ils le demandent, le groupe Assystem a été retenu parmi les fournisseurs privilégiés des principaux donneurs d'ordre mondiaux. À ses clients, Assystem propose en effet un ensemble unique de compétences-clés. Celles qu'il a acquises depuis quarante ans dans le

domaine nucléaire, de la conception des centrales au cycle du combustible, s'exercent sur de grands chantiers de par le monde, aux côtés de ses clients EDF, Areva, le CEA, British Energy. Reconnu internationalement, ce savoir-faire lui vaut d'être associé au projet ITER. Témoin de la confiance que lui accorde EDF, Assystem participe à la formation du personnel exploitant, des ingénieurs et techniciens de ses centrales. Pour répondre à l'évolution des modalités contractuelles, marquée par la généralisation des missions au forfait, le groupe Assystem a mondialisé son recrutement, rapproché ses équipes, internationalisé sa culture de projet. Cette adaptation à la globalisation des activités de ses clients vaut à Assystem de figurer au premier rang des Bureaux d'Études européens dans le domaine des aérostructures, par exemple.

La dimension et l'organisation du groupe Assystem lui permettent d'être présent aux côtés de ses clients partout où ils interviennent, avec des moyens mutualisés, des expertises partagées. Le groupe Assystem les appuie, dans le cadre de contrats de compensation, par des missions *offset*, et se projette, sous forme d'activités *offshore*, au sein même des marchés émergents. Il relaie ainsi la présence des principaux constructeurs aéronautiques et automobiles mondiaux en Roumanie, au Maroc, en Inde. Cette dynamique de développement en résonance avec les attentes et les évolutions des marchés est rendue possible par la solidité financière du Groupe. Elle lui permet d'orienter et de maîtriser son développement, de répondre aux défis de l'innovation, de saisir les opportunités de croissance externe. Grâce à la stabilité de sa structure capitalistique et à son mode particulier de gouvernance, Assystem peut poursuivre une politique de croissance et d'innovation dynamiques, et se positionner comme l'entreprise internationale de référence en matière d'Ingénierie et de Conseil en Innovation.





«UNE DE NOS
PRÉOCCUPATIONS,
CE SONT LES MÉTIERS
DE DEMAIN.»

Gérard BRESCON,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

**DES VALEURS
ET DES HOMMES**

Ce sont les femmes et les hommes du groupe Assystem qui en assurent la performance, la croissance, et la pérennité : cette conviction fonde la culture d'entreprise en matière de ressources humaines. Elle impose un recrutement exigeant, proportionné aux besoins, et une adaptation permanente des compétences au meilleur état de l'art.

Assystem est animé par des valeurs qui structurent ses décisions et ses actions et constituent sa « marque de fabrique » : la solidarité, la réactivité, la créativité. Le dynamisme de l'entreprise repose sur la promotion, la diffusion et le partage de ces valeurs. Un accent particulier est accordé au rôle de l'encadrement, qui doit donner quotidiennement du sens aux actions des équipes et en renforcer la cohésion : la solidarité est une condition du changement. Elle rend possible les mutations imposées par la réalité économique, l'innovation technologique, la globalisation des marchés.

L'exigence de réactivité conduit Assystem à identifier en permanence les métiers de l'avenir. Pour maintenir son offre au plus haut niveau, et conserver ainsi des relations équilibrées avec ses clients, le Groupe veille à la diversité et à la complémentarité de ses métiers et au renouvellement de ses compétences.

Il s'entoure de référents et d'experts, constitués en réseaux, qui enrichissent les savoirs stratégiques et nourrissent la créativité. Chaque année, quatre cents collaborateurs sont appelés à suivre les formations de l'*Assystem Nuclear Institute*, dont les programmes visent à approfondir les connaissances techniques, renforcer la maîtrise de la qualité, mais également développer le partage d'expérience et la transmission des savoirs dans le domaine du nucléaire. La politique de ressources humaines d'Assystem est indissociable de ses objectifs économiques. Elle place la valorisation des compétences parmi les principaux outils d'amélioration de la performance de ses clients.

«LE GROUPE
PRÉSENTE UNE
STRUCTURE DE
BILAN SOLIDE
ET UNE FLEXIBILITÉ
FINANCIÈRE
RENFORCÉE,
PORTEUSE DE
CROISSANCE.»

Gilbert VIDAL,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

UNE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

FRANCE / 16
ALLEMAGNE / 18
ROYAUME-UNI / 19

ESPAGNE, PORTUGAL, ITALIE / 20
ROUMANIE, INDE / 21

GRÂCE À SA PRÉSENCE INTERNATIONALE, LE GROUPE EST POSITIONNÉ POUR ACCOMPAGNER SES CLIENTS PARTOUT DANS LE MONDE COMME PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ.

L'origine du groupe Assystem remonte à 1966, avec la création en France de la société Atem par une équipe d'ingénieurs et de techniciens du nucléaire.

Spécialisée dans la mise en service d'unités industrielles, son développement est soutenu par l'important programme d'équipements nucléaires décidé par l'État français, à la suite du premier choc pétrolier de 1973.

Dès les années 80, elle entame sa diversification dans la gestion de projets, essentiellement en automatismes et informatique industrielle et pour des secteurs tels que l'automobile, la sidérurgie, le spatial et les programmes de défense.

En 1989, la société Alphatem est créée, filiale commune avec COGEMA dédiée à l'origine aux essais et à la mise en service des investissements de COGEMA à la Hague et Melox. En 1995, le Groupe prend le nom "Assystem" et est introduit en bourse.

À partir de 1996, la fin des investissements dans le nucléaire marque le début d'une nouvelle phase de la vie d'Assystem : l'entreprise se diversifie résolument vers

l'ingénierie produit, dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, tout en prenant soin de garder des compétences dans le nucléaire.

En 2003, la fusion avec Brime Technologies fait d'Assystem un acteur majeur du conseil en technologies avancées et lui ouvre la voie de la mondialisation. Plusieurs acquisitions significatives vont alors remodeler la physionomie du Groupe, dont celles d'Inbis Ltd, qui devient Assystem UK Ltd, ainsi que de SKI et d'Atena en Allemagne. En 2008, les implantations d'Assystem en Inde sont renforcées par la création de Silver Atena spécialisée dans les systèmes embarqués à sécurité critique.

Aujourd'hui, Assystem compte plus de 8 500 collaborateurs à travers le monde et réalise près du tiers de son chiffre d'affaires hors France.

Sa dimension mondiale lui permet d'accompagner ses clients comme partenaire privilégié dans toutes ses opérations, mettant au service de leurs grands projets les compétences-clé.

LES 10 PRINCIPAUX CLIENTS

EADS - EDF - Thales - General Electric - Areva/Cogema
Peugeot-PSA - Alstom - MTU - Renault - Spirit



FRANCE

Renforcé, réorganisé, Assystem s'affirme sur ses marchés d'excellence, et confirme ses positions dans les secteurs porteurs d'avenir.

L'activité d'Assystem en France représente 70 % du chiffre d'affaires du Groupe, et est répartie essentiellement entre deux filiales : Assystem France répondant aux besoins du marché de la R&D externalisée ; et Assystem Engineering & Operation Services, née de la fusion entre les activités énergie et nucléaire d'Assystem France et d'Assystem Facilities, répondant aux attentes de maîtrise des investissements industriels durant toute leur durée de vie.

Assystem a eu à affronter en 2009 une crise économique qui a affecté le volume de ses activités. Face aux défis de la conjoncture, le Groupe a réagi vigoureusement, coupant dans les frais généraux, pilotant au mieux la décroissance des effectifs, favorisant la mobilité des ressources et compétences. La réorganisation des activités et la généralisation du rôle des Key Account Managers permettent de préciser les offres, les métiers et de faire jouer les synergies entre les différentes entités pour accompagner les évolutions de nos clients.

PRINCIPALES FILIALES :

- > Assystem France /
- > Assystem Engineering & Operation Services /

EFFECTIF :

6 257

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2009 (EN M€) :

433,5

Grâce à sa nouvelle organisation commerciale, Assystem se rapproche de ses principaux clients pour anticiper leurs besoins. Elle propose sa gamme de métiers sur l'ensemble du portefeuille actuel et sur des prospects ciblés.

Ce sont les activités liées au secteur de l'automobile qui ont été les plus affectées par la crise en 2009 avec une baisse drastique du chiffre d'affaires de 50 %. Un programme de réorientation de ce secteur sévèrement touché vers des secteurs porteurs a permis de reconvertir plus de 300 collaborateurs grâce à des formations adaptées. Assystem s'affirme dans le secteur du nucléaire, qui a connu des taux de croissance de 30 %, à l'image des comptes EDF et Areva. L'année 2009 a été marquée par l'avancée de projets majeurs. Au sein du consortium Engage, dont elle est chef de file, Assystem s'est positionnée sur l'appel d'offre de l'agence européenne Fusion For Energy (F4E), pour la maîtrise d'œuvre des bâtiments du programme international ITER, réacteur thermonucléaire expérimental.

De nouvelles missions ont été confiées au Bureau d'Études sur le chantier du réacteur EPR finlandais ; un plateau de validation du système de contrôle-commande a été développé sur le site du réacteur EPR Flamanville 3.

Assystem a renforcé sa collaboration avec le Centre National d'Équipement Nucléaire d'EDF dans les activités de fonctionnement des EPR.

Areva a confié à Assystem les essais et la mise en service du site d'enrichissement Georges Besse 2 du Tricastin et les activités d'exploitation déléguées sur le site de Cadarache. Le contrat de Bureau d'Étude mécanique pour le CERN à Genève a été également reconduit. De plus en plus présente dans le secteur des énergies conventionnelles, Assystem voit le site de Belfort conforter ses positions auprès de GE Power et Alstom sur les activités de *balance of plant* des turbines à gaz. Les énergies renouvelables vont permettre à Assystem de faire croître et de diversifier ses activités auprès des groupes GDF Suez, Total, Suez Environnement, Veolia, en particulier dans le domaine du traitement des déchets et de l'eau. Des collaborateurs d'Assystem interviennent sur les grands projets hydrauliques d'EDF, Super Hydro et Renouveau. Pour la Compagnie Nationale du Rhône (Groupe GDF Suez), Assystem



«FAIRE JOUER LES SYNERGIES POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE NOS CLIENTS.»



a réalisé des études de supervision des installations de contrôle-commande.

Le potentiel du secteur des Sciences de la Vie se manifeste dans l'offre d'exploitation déléguée. Assystem a progressé dans ses activités historiques de qualification et de validation de process notamment pour GSK.

Premier Bureau d'Études en aérostructures, Assystem accompagne les grands programmes de son client historique, Airbus, à Toulouse, mais également de nouveaux équipementiers comme Aéroolia, Liebherr Aerospace, Dassault et Snecma. Ses équipes d'ingénieurs interviennent aussi bien en amont dans la conception qu'en aval dans les services de support et de maintenance des avions.

L'évolution du mode de contractualisation de l'assistance technique vers des missions au forfait permet à Assystem de répondre à une demande accrue d'intégration de systèmes et d'externalisation de fonctions. Un puissant effort de réorganisation a consolidé la position d'Assystem en France, et lui permettra, dans une conjoncture économique plus favorable, de trouver les leviers de sa croissance.

ALLEMAGNE

Assystem fait face en Allemagne au défi de la diversification, tout en tout en capitalisant sur son savoir-faire aéronautique.



Assystem est fortement implantée en Allemagne, première économie européenne. Les trois filiales, Assystem Aerospace Germany, Atena Engineering GmbH et Silver Atena GmbH emploient plus de 800 ingénieurs répartis sur l'ensemble du territoire.

L'enjeu d'Assystem en Allemagne est la diversification de ses activités ; les trois-quarts du chiffre d'affaires sont actuellement réalisés dans le secteur aéronautique. Le Groupe fait évoluer en Allemagne ses compétences pour satisfaire des demandes croissantes dans d'autres domaines, notamment dans le secteur des énergies conventionnelles et renouvelables. L'activité aéronautique, dominée par un client, Airbus, a été marquée en 2009 par une évolution du mode contractuel de l'Assistance Technique vers les

travaux au forfait. Dans le même temps, Assystem a connu de fortes pressions sur les prix sans qu'il soit possible de réduire les coûts dans les mêmes proportions. En 2009, les compétences en matière d'électronique et d'informatique embarquée de Silver Atena ont été fortement sollicitées. Elles ont notamment été déployées dans le cadre de missions portant sur les systèmes de contrôle des moteurs de l'A400M pour MTU. Ce savoir-faire reconnu dans les systèmes critiques devrait faire l'objet d'une demande soutenue en 2010. Assystem a de fortes ambitions en Allemagne et investit dans ses capacités. L'avenir est porteur d'enjeux importants en matière de ressources humaines et d'offres clients. L'objectif est d'accroître les synergies au sein du Groupe et de développer les compétences pour améliorer sa rentabilité et ouvrir de nouveaux marchés.

PRINCIPALES FILIALES :

- > Assystem Aerospace Germany
- > Atena Engineering GmbH
- > Silver Atena GmbH

EFFECTIF :

859

CHIFFRE D'AFFAIRES

EN 2009 (EN M€) :

73,8

ROYAUME-UNI

Assystem renoue avec la croissance sur deux marchés dynamiques, le nucléaire et l'aéronautique.



Assystem a connu une bonne année 2009. L'activité a été soutenue et s'est diversifiée dans le secteur nucléaire et le secteur aéronautique a connu de beaux succès.

Dans le secteur nucléaire, Assystem fournit des prestations d'ingénierie et de design, mais aussi d'assistance à la production de machines de traitement des déchets. L'un de ses principaux clients est la National Decommissioning Authority, engagée dans la réhabilitation de plus de 22 sites, dont celui de Sellafield. Le portefeuille client se diversifie : Assystem intervient pour Energy Solutions, Rolls-Royce Submarines, Technical Babcock International sur la maintenance des chantiers navals des sous-marins britanniques et pour AWEML qui gère le site de défense nucléaire britannique d'Aldermaston. Par ailleurs, Assystem accompagne EDF en Grande-Bretagne à travers sa filiale British Energy.

L'année 2009 a également été favorable à l'activité aéronautique. La collaboration avec Spirit Aerospace, premier fournisseur d'aérostructures de Boeing et d'Airbus, engagée



en Grande-Bretagne il y a sept ans, se poursuit avec succès. Elle a connu une forte croissance en 2009.

De nouvelles missions pour Rolls-Royce soulignent les liens étroits noués avec le motoriste. Assystem a été en mesure de renforcer ses relations avec ses clients du secteur aéronautique en s'appuyant sur l'organisation transnationale du Groupe.

Les activités anglo-indiennes de Silver Atena se caractérisent par une offre d'ingénierie offshore. Bien que ce modèle soit validé par un nombre croissant de donneurs d'ordre, la crise a affecté le volume d'affaires de cette filiale. Des efforts ont été accomplis en 2009 pour redimensionner l'activité : effectifs et coûts fixes ont été réduits afin d'aborder 2010 avec une compétitivité renforcée.

Le défi des équipes britanniques est de maintenir un haut niveau de qualité et de développer ses ressources afin de répondre à de nouvelles opportunités.

PRINCIPALES FILIALES :

- > Assystem UK
- > Silver Atena Ltd

EFFECTIF :

492

CHIFFRE D'AFFAIRES

EN 2009 (EN M€) :

60,2

ESPAGNE

Assystem se positionne avec une offre diversifiée.



Dans le secteur automobile, Assystem accompagne PSA Peugeot-Citroën à Vigo, Renault à Valladolid, et Nissan à Barcelone. L'activité a été sévèrement impactée par la crise de 2009. D'autre part, le secteur de l'aéronautique militaire, où Assystem est présent à Séville et Bilbao, sort d'une année d'incertitude qui s'est achevée avec le premier vol de l'A400M. Enfin, le gouvernement espagnol favorise par ses investissements l'essor des énergies renouvelables. L'activité d'Assystem dans ce secteur se maintient, marquée, notamment, par des engagements auprès de Gamesa Eolica, l'un des premiers fabricants mondiaux d'éoliennes.

PORTUGAL

Assystem accompagne ses clients.

Assystem intervient au Portugal dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile. Elle accompagne le constructeur d'hélicoptères Agusta-Westland (groupe Finmeccanica). Dans le secteur automobile, Assystem est le partenaire d'Auto Europa/Volkswagen, de Renault et de PSA Peugeot-Citroën.



ITALIE

Un redimensionnement rendu nécessaire par la crise automobile.



Assystem a rencontré des difficultés persistantes en 2009. L'activité automobile qui constituait l'essentiel de son chiffre d'affaires, a été particulièrement frappée, rendant indispensable une reconfiguration et la mise en œuvre d'un plan social. Assystem se recentre aujourd'hui en Italie sur ses clients clés dans l'aéronautique et le transport ferroviaire.

PRINCIPALES FILIALES :

- > Assystem Iberia
- > Assystem Portugal
- > Assystem Italia

EFFECTIF :

300

CHIFFRE D'AFFAIRES

EN 2009 (EN M€) :

14,6

ROUMANIE

Un vivier de compétences
pour les grands projets internationaux.



En 2009, l'activité automobile d'Assystem en Roumanie a connu une baisse sensible. Elle a été largement compensée par la forte croissance de l'ac-

tivité énergie à l'international : les équipes roumaines d'Assystem participent aux études et installations du réacteur EPR d'Areva en Finlande, au démarrage de centrales conventionnelles pour Alstom en Bulgarie, en Roumanie et en Algérie.

INDE

Une double ouverture aux missions offshore
et sur le marché intérieur.



Le renforcement de la présence d'Assystem en Inde est un objectif stratégique : le sous-continent est à la fois un pays-marché et un pays-ressources. Le premier client d'Assystem en Inde est le Groupe. Assystem India a satisfait aux procédures de certification ISO 9001.

Le Groupe souhaite diversifier ses activités dans le secteur automobile en Inde, qui connaît localement une forte croissance grâce au succès obtenu avec les missions pour Mercedes Daimler-Benz India et Renault-Nissan à Chennai. Dans le secteur aéronautique, Eurocopter, Airbus ou encore Rolls-Royce sollicitent les ressources d'Assystem India.

La part de l'énergie nucléaire est destinée à croître en Inde, qui possède 17 centrales et projette de se doter d'une filière nucléaire civile en privilégiant la technologie PWR. Assystem entretient des relations étroites avec les principaux acteurs économiques et institutionnels du nucléaire indien.

Les équipes de Silver Atena en Inde ont été durement frappées par la baisse de l'activité d'essai des logiciels. Le business model offshore, au cœur de l'activité de Silver Atena devrait retrouver un niveau de croissance lorsque le volume d'activités avec l'Europe sera rétabli.

PRINCIPALES FILIALES :

- > Assystem Romania
- > Assystem India

EFFECTIF :

377

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2009 (EN M€) :

2,8



RAPPORT FINANCIER

Le présent document de référence

a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL / 26

- 1 – Renseignements de caractère général concernant l'émetteur / 26
- 2 – Renseignements de caractère général concernant le capital / 27
- 3 – Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe / 34

CHAPITRE 2

GOUVERNANCE / 35

- 1 – Le Conseil de Surveillance / 35
- 2 – Le Directoire / 42
- 3 – Initiés et charte de déontologie boursière / 45
- 4 – Conflits d'intérêts / 45
- 5 – Rémunérations et avantages en nature attribués par la Société et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2009 aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance en fonction / 46

CHAPITRE 3

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE / 53

- 1 – L'activité / 53
- 2 – Les résultats du Groupe / 53
- 3 – Comptes sociaux Assystem SA / 57
- 4 – Rémunération des mandataires sociaux / 62
- 5 – Renseignements concernant les organes d'administration, de direction et de surveillance / 62
- 6 – Tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices de la société Assystem SA / 63
- 7 – Délégations de compétence et autorisations au Directoire en matière d'augmentation de capital social / 64
- 8 – Facteurs de risques / 64

CHAPITRE 4

FACTEURS DE RISQUES / 67

CHAPITRE 5

AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE / 70

- 1 – Rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 / 70
- 2 – Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et les actions gratuites (article L. 225-184 du Code du Commerce) / 71

CHAPITRE 6**RAPPORT DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE / 72**

- 1** – Conditions de préparation et d'organisation des travaux
du Conseil de Surveillance Gouvernance d'entreprise / **72**
- 2** – Mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du
code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 / **72**
- 3** – Procédures de contrôle interne / **73**
- 4** – Rapports des Commissaires aux Comptes sur le rapport
du Président du Conseil de Surveillance / **79**
- 5** – Rapport d'observation du Conseil de Surveillance sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2009 / **79**

CHAPITRE 7**COMPTES CONSOLIDÉS / 80**

- 1** – État de la situation financière consolidée / **80**
- 2** – Compte de résultat consolidé / **81**
- 3** – État du résultat global consolidé / **82**
- 4** – Tableau de flux de trésorerie consolidé / **83**
- 5** – Tableau de variation des capitaux propres consolidés / **84**
- 6** – Notes aux états financiers / **86**
- 7** – Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés / **145**

CHAPITRE 8**COMPTES SOCIAUX / 146**

- 1** – Bilan / **146**
- 2** – Compte de résultat / **147**
- 3** – Annexe aux comptes sociaux 2009 / **148**
- 4** – Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels / **165**
- 5** – Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions et engagements réglementés / **166**

CHAPITRE 9**ATTESTATION DU DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE / 169****CHAPITRE 10****TABLE DE CONCORDANCE / 170****CHAPITRE 11**

- AGENDA FINANCIER / 173**
- DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC / 173**
- Liste des communications / 174**

1

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

1- RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

DÉNOMINATION SOCIALE (article 3 des statuts)

Assystem [décision de l'assemblée du 09 juin 2005] anciennement dénommée AssystemBrime, Brime Technologies et Alpha Arcade III (constitution).

SIÈGE SOCIAL (article 4 des statuts)

70, boulevard de Courcelles - 75017 Paris - Tél. : 01 55 65 03 00.
Les documents sociaux (comptes, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes...) peuvent être consultés au siège de la Société.

DATE DE LA CONSTITUTION

Le 26 avril 1997 sous la dénomination Alpha Arcade III.

FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE (article 1 des statuts)

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

DURÉE DE VIE (article 5 des statuts)

La durée de la Société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 27 mai 2096, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

OBJET SOCIAL (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- la prise de participation, par souscription, apport, achat ou autrement, et l'exercice des droits qui y sont attachés, dans toutes entreprises développant une activité dans les domaines technologique, technique, informatique, électronique ou mécanique, notamment en matière de :
 - conseil, étude et ingénierie,
 - formation, assistance, maintenance,
 - exploitation de systèmes et réseaux, infogérance,
 - développement et distribution de produits, matériels ou logiciels,
- l'animation effective du Groupe et la détermination de sa politique générale,
- la participation dans toute opération pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de sociétés en participation ou autrement.

NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro B 412 076 937.
Code NAF 7010 Z (activités des sièges sociaux).

EXERCICE SOCIAL (article 19 des statuts)

Chaque exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (article 20 des statuts)

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus, et augmenté des reports bénéficiaires.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Directoire, peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (article 18 des statuts)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

DISPOSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Les modifications statutaires relatives au fonctionnement de la Société qui suivent, ont été décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003.

→ Existence et franchissement de seuils statutaires

(article 12 des statuts)

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce, venant à détenir directement 2 % du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 alinéa 1 du code susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 2 % du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils statutaires donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du code susvisé, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

→ Droits de vote double

(article 18 des statuts)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire.

La mise en place de cette modalité a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003 et figure à l'article 18 des statuts. Ce droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale (article L 225-124 du Code de Commerce).

→ Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L228-2 du Code du Commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 - RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

2.1.1 – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale ordinaire de la société Assystem du 30 avril 2009 a, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, autorisé la Société, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 30 novembre 2010, à racheter ses propres titres.

Cette autorisation est venue annuler et remplacer l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2008.

Ce programme de rachat d'actions, mis en œuvre par le Directoire réuni le 12 mai 2009, a fait l'objet d'un descriptif dont la diffusion effective et intégrale ainsi que le dépôt électronique auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ont fait l'objet d'une transmission électronique le vendredi 15 mai 2009 auprès de Hugin South Europ Group (diffuseur professionnel figurant sur la liste AMF).

La part maximale du capital pouvant être achetée ne peut excéder 10 % du capital.

Le prix maximum d'achat fixé par l'Assemblée s'élève à 15 € (hors frais).

Plafond global : 30 000 000 €

Les acquisitions d'actions peuvent être effectuées en vue de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Assystem par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la couverture des plans d'options réservés aux salariés ou autres allocations d'actions à des salariés, d'attribution gratuite d'actions ou de titres de créances donnant accès à terme au capital,
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- la réduction du capital par annulation de titres.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

→ Régimes fiscaux des rachats

Le rachat par la Société de ses propres actions sans annulation ultérieure peut avoir une incidence sur son résultat imposable dans le cas où les actions sont ensuite cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat.

2.1.2 – Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la Société est liée à la société ODDO par un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.F.E.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 117 666 titres
- 1 283 771,81 € en espèces.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.2 - ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

AGE/ DIRECTOIRE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION/ RÉDUCTION DE CAPITAL (en FF et €)	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS/ ANNULÉS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES (en FF et €)
26/04/1997	Création de la société	250 000 F	-	2 500	250 000 F (2500 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital en numéraire	3 166 800 F	6 333 600 F	31 668	3 416 800 F (34 168 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital en numéraire	3 917 300 F	8 332 488 F	39 173	7 334 100 F (73 341 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres HBPS	3 099 900 F	6 199 800 F	30 999	10 434 000 F (104 430 titres)
15/12/1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres Brime SI	121 300 F	242 600 F	1 213	10 555 300 F (10 555 300 titres)
26/08/1999	Augmentation de capital par apport en nature de titres Partners Informatique	2 353 700 F	37 894 570 F	23 537	12 909 000 F (129 090 titres)
26/08/1999	Augmentation de capital par apport en numéraire	538 600 F	7 461 400 F	5 386	13 447 600 F (134 476 titres)
26/08/1999	Division du nombre de titres – Multiplication par 25 du nombre d'actions	-	-	-	13 447 600 F
22/10/1999	Augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en Bourse	3 370 704 F	79 540 188 F	842 676	16 818 304 F (4 204 576 titres)
31/12/1999	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	20 500 F	41 000 F	5 125	16 838 804 F (4 209 701 titres)
11/09/2000	Augmentation de capital suite à l'apport des titres New Itaac et Groupe Androne	652 572 F	52 351 275 F	163 143	17 491 376 F
15/09/2000	Augmentation de capital à la suite de l'émission d'actions à bons de souscription	2 500 420 F	223 022 680 F	625 105	19 991 796 F
31/12/2000	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	230 300 F	460 600 F	57 575	20 222 096 F
29/03/2001	Incorporation Prime d'émission au capital puis conversion du capital en euros	12 938 968 F	- 12 939 968 F	-	5 055 524 €
30/05/2001	Augmentation de capital par apport de titres Audifilm, Logisil et Techniglobe	145 071 €	7 193 173 €	145 071	5 200 595 €
30/11/2001	Augmentation de capital par apports de titres HTS, Inforchip/Blue Point et Elite Consulting	112 892 €	3 709 235 €	112 892	5 312 487 €
31/12/2001	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	30 000 €	24 882 €	30 000	5 342 487 €
26/06/2002	Augmentation de capital par apport de titres SINCE et pour l'acquisition de Techniglobe	34 031 €	793 653,83 €	34 031	5 376 518 €
30/09/2002	Augmentation de capital par apport des titres Avance, SGC, et Groupe SEO	517 150 €	10 500 132,52 €	517 150	5 893 668 €
29/11/2002	Augmentation de capital par apport des titres Groupe Conseil OSI et Technicrea	105 877 €	1 531 286,87 €	105 877	5 999 545 €
31/12/2002	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	9 125 €	7 568,17 €	9 125	6 008 670 €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

AGE/ DIRECTOIRE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION/ RÉDUCTION DE CAPITAL <small>(en FF et €)</small>	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS/ ANNULÉS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES <small>(en FF et €)</small>
26/06/2003	Augmentation de capital pour paiement des compléments de prix des titres Sinc, Technicrea et Avance	133 006 €	1 271 537,36 €	133 006	6 141 676 €
30/06/2003	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA	37 625 €	31 204 €	37 625	6 179 301 €
31/12/2003	Augmentation de capital dans le cadre de l'OPE sur Assystem	12 288 040 €	168 248 922,20 €	12 288 040	18 467 341 €
09/02/2004	Augmentation de capital suite à l'absorption d'Assystem SA	1 210 591 €	-	1 210 591	19 677 932 €
31/12/2004	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA au cours de l'exercice 2004	116 506 €	752 728,04 €	116 506	19 794 438 €
25/04/2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA du 01/01/2005 au 13/04/2005 (avant regroupement)	188 288 €	1 723 263,20 €	188 288	19 982 726 €
13/06/2005	Réduction du capital par annulation de 1 109 231 titres autocontrôle	- 1 109 231 €	- 16 462 475,15 €	- 1 109 231	18 873 495 €
31/12/2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions de l'exercice 2005 et de BSA depuis le 25/04/2005 (regroupement)	150 647 €	1 541 228,01 €	150 647	19 024 142 €
31/06/2006	Augmentation de capital par exercice de BSA ASBBS FR 0010166371 du 01/01 au 31/05/2006	30 604 €	280 026,60 €	30 604	19 054 746 €
15/09/2006	Augmentation de capital suite à OPE sur BSAR ASBBS	2 446 367 €	- 2 446 367 €	2 446 367	21 501 113 €
31/12/2006	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions et de BSA	231 448 €	1 431 929,84 €	231 448	21 732 561 €
16/08/2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 1 ^{er} janvier et le 10 août 2007	87 620 €	422 225,85 €	87 620	21 820 181 €
31/12/2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions depuis le 15 août 2007	86 270 €	452 326,60 €	86 270	21 906 451 €
14/04/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 1 ^{er} janvier et le 14 avril 2008	85 500 €	301 815,00 €	85 500	21 991 951 €
10/06/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 10 juin 2008 et le 31 juillet 2008	48 961 €	316 777,67 €	48 961	22 040 912 €
06/08/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 15 avril et le 10 juin 2008	60 615 €	392 179,05 €	60 615	22 101 527 €
24/11/2008	Réduction de capital à la suite de l'annulation de 1 500 000 titres d'autocontrôle	- 1 500 000 €	- 13 533 742,15 €	- 1 500 000	20 601 527 €
12/05/2009	Réduction de capital à la suite de l'annulation de 560 152 titres d'autocontrôle	- 560 152 €	- 4 030 788,77 €	- 560 152	20 041 375 €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.3 - RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE (DATE DE CLÔTURE DES TROIS DERNIERS EXERCICES)

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social à la date de clôture des trois derniers exercices était la suivante :

au 31/12/2009

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DDVT	%
CDC/FSI	3 517 106	17,55	3 517 106	15,92
D. LOUIS/Groupe HDL	5 496 155	27,42	7 459 782	33,76
D. LOUIS	485 658	2,42	689 173	3,12
HDL SAS	3 438 466	17,16	5 198 578	23,53
EEC SAS	8 770	0,04	8 770	0,04
CEFID SAS	1 020 607	5,09	1 020 607	4,62
H2DA SARL	542 654	2,71	542 654	2,46
Directoire (hors DL)	187 449	0,94	231 556	1,05
Conseil de Surveillance	405 199	2,02	405 243	1,83
FCP Salariés	237 450	1,18	455 850	2,06
Public	9 640 401	48,10	10 027 375	45,38
Autocontrôle	557 615	2,78	0	0
TOTAUX	20 041 375	100	22 096 912	100

au 31/12/2008

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DDVT	%
CDC	3 517 106	17,07	3 517 106	15,74
D. LOUIS/Groupe HDL	5 491 285	26,70	7 445 912	33,30
D. Louis	485 658	2,40	680 173	3,00
HDL SAS	3 438 466	16,70	5 198 578	23,30
EEC SAS	3 900	0	3 900	0
CEFID SAS	1 020 607	5,00	1 020 607	4,60
H2DA SARL	542 654	2,60	542 654	2,40
Directoire (hors DL)	202 054	1,00	246 161	1,10
Conseil de Surveillance	405 556	2,00	405 599	1,80
FCP Salariés	231 500	1,10	449 900	2,00
Public	9 984 566	48,50	10 284 721	4,60
Autocontrôle	769 460	3,70	0	0
TOTAUX	20 601 527	100	22 349 399	100

au 31/12/2007

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DDVT	%
CDC	3 517 106	16,10	3 517 106	15,20
D. LOUIS/Groupe HDL	5 491 285	25,10	7 140 775	30,80
D. Louis	485 658	2,20	687 688	3,00
HDL SAS	3 438 466	15,70	4 885 926	21,10
EEC SAS	3 900	0	3 900	0
CEFID SAS	1 020 607	4,70	1 020 607	4,40
H2DA SARL	542 654	2,50	542 654	2,30
Directoire (hors DL)	154 108	0,70	191 821	0,80
Conseil de Surveillance	270 121	1,20	270 126	1,20
FCP Salariés	218 400	1,00	441 300	1,90
Public	10 836 150	49,50	11 635 016	50,20
Autocontrôle	1 419 281	6,50	0	0
TOTAUX	21 906 451	100	23 196 144	100

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.4 - DIVIDENDES

Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code Civil).

L'Assemblée Générale du 30 Avril 2009 a fixé le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social à 0,50 € (à l'exclusion des actions autodétenues).

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale du 5 mai 2010 le versement d'un dividende de 0,25 € par action.

2.5 - ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

1) Source Euronext - Ce document n'est donné qu'à titre informatif et ne saurait en toute hypothèse dégager de toute responsabilité la Société quant à ses obligations légales.

Code : FR0000074148 : Assystem

Période du 01/01/2009 au 28/02/2010

MOIS D'ACTIVITÉ	COURS LE PLUS HAUT	DATE DU COURS LE PLUS HAUT	COURS LE PLUS BAS	DATE DU COURS LE PLUS BAS	COURS MOYEN	NOMBRES DE TITRES TRAITÉS	CAPITAUX TRAITÉS	NOMBRE DE JOURS DE COTATION
janvier 2009	6,05	07/01/09	4,80	23/01/09	5,38381	259 359	1 390 607,12	21
février 2009	4,94	02/02/09	4,37	24/02/09	4,63650	217 321	1 015 862,53	20
mars 2009	5,55	24/03/09	4,21	09/03/09	4,91955	278 187	1 375 159,25	22
avril 2009	5,99	30/04/09	5,17	01/04/09	5,50550	344 594	1 905 062,24	20
mai 2009	5,99	04/05/09	5,10	29/05/09	5,44650	653 559	3 620 145,19	20
juin 2009	6,00	05/06/09	4,88	30/06/09	5,31727	761 469	4 086 453,70	22
juillet 2009	6,50	24/07/09	4,88	01/07/09	5,78652	787 201	4 631 794,03	23
août 2009	7,00	14/08/09	6,20	03/08/09	6,69238	420 124	2 785 907,50	21
sept. 2009	8,50	21/09/09	6,70	02/09/09	7,71591	428 199	3 323 475,56	22
oct. 2009	9,88	15/10/09	7,92	02/10/09	9,10095	612 485	5 457 116,48	21
nov. 2009	9,25	25/11/09	8,70	12/11/09	8,97143	255 535	2 285 218,10	21
déc. 2009	9,02	01/12/09	7,65	28/12/09	8,17455	198 577	1 633 234,33	22
janvier 2010	9,35	15/01/10	8,01	04/01/10	8,81600	435 700	3 851 696,79	20
février 2010	9,45	25/02/10	8,33	09/02/10	8,90650	517 074	4 630 421,31	20

2.6 - ENGAGEMENT DE CONSERVATION SOUSCRIT PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Néant.

Il n'existe aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de l'émetteur.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.7 - NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES

[AU 31/12/2009]

NOM DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT AU NOMINATIF PUR	BÉNÉFICIAIRE	DATE DE DÉPART DU NANTISSEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE DU NANTISSEMENT	CONDITION DE LEVÉE DU NANTISSEMENT	NOMBRE D'ACTIONS DE L'ÉMETTEUR NANTIES	% DE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR NANTI
D. LOUIS	Swiss Life BP	02/04/09	30/04/10	Remboursement partiel du crédit	190 000	0,95
	La Cie 1818	11/06/09	11/06/10	Remboursement du découvert	135 998	0,68
HDL SAS	Swiss Life BP	09/12/09	30/11/10	Remboursement du crédit	1 045 000	5,21
	BNP PARIBAS	2005	ND	Remboursement du découvert	160 000	0,80
	BNP PARIBAS	22/06/07	22/06/11	Remboursement du prêt par CEFID	650 000	3,24
H2DA SARL	HDL SAS	26/07/05	25/07/11	Remboursement du crédit	457 654	2,28
CEFID SAS	BNP PARIBAS	22/06/07	22/06/11	Remboursement du prêt	1 020 607	5,09

Les nantisements non significatifs (représentant moins de 0,5 % du capital de l'émetteur) ainsi que ceux dont l'échéance était antérieure à la date de publication du présent document ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

2.8 - PACTES D'ACTIONNAIRES

Néant.

2.9 - CAPITAL SOCIAL NON ENCORE ÉMIS

Néant.

2.9.1 – Délégations de compétences et autorisations au Directoire en matière d'augmentation ou de réduction du capital social

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2009 ainsi que par l'Assemblée Générale du 22 mai 2007, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE/ AUTORISATIONS	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL	DURÉE	AGE AYANT PRIS LA DÉCISION
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions	Réduction maximum 2 060 152	26 mois (30/06/2011)	30/04/2009 (15 ^e résolution)
Emission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation 5 000 000 €	26 mois (30/06/2011)	30/04/2009 (16 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription. (montant des titres de créances inférieur à 60 000 000 €)	Augmentation 5 500 000 €	26 mois (>14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e &11 ^e résolutions)
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation 8 000 000 €	26 mois (>14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e & 11 ^e résolutions)
Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport	Augmentation 20 M€ du capital social	26 mois (> 30/06/2011)	30/04/2009 (18 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE	Augmentation 5 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation	26 mois (> 30/06/2011)	30/04/2009 (19 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (ancien régime légal et fiscal)	Augmentation 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (> 14/07/2011)	15/05/2008 (15 ^e résolution)

Ces autorisations renouvelées le 30 avril 2009 ont annulé et remplacé toutes les autorisations/délégations antérieures de même nature.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

Utilisation par le Directoire des délégations de compétence données par les Assemblées Générales des actionnaires :

- Lors de la délibération du 12 mai 2009 le Directoire a décidé d'annuler 560 152 titres d'autocontrôle et réduit le capital social d'une somme de 560 152 € pour le porter à la somme de 20 041 375 €.

2.9.2 – Bons de souscription d'actions

Au 31 décembre 2009, les bons de souscription d'actions émis par la Société sont les suivants :

Place de cotation : Euronext Paris.

MNÉMOTECHNIQUE DU BON	CODE ISIN	DATE D'ÉMISSION	ÉCHÉANCE DU BON	PARITÉ D'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE	SOLDE AU 31/12/2009
ASSBR (BSAR 2013) ⁽¹⁾	FR0010356535	05/09/2006	31/07/2013	1 BSAR = 1 action	35,00 €	4 892 734
ASBBR (BSAR 2012)	FR 0010166371	20/04/2005	31/03/2012	1 BSAR = 1,13 action	10,15 €	559 937
(BSAR 2015) ⁽²⁾	FR 0010630590 1 ^{ère} cotation 12/07/2010 inaccessible avant cette date	09/07/2008 (exerçable du 12/07/2010 au 09/07/2015)	09/07/2015	1 BSAAR = 1 action	11,10 €	3 250 000

(1) – Les 4 892 734 BSAR 2013 ont été créés à l'issue d'une Offre Publique d'Échange, initiée par Assystem sur la période du 18 juillet au 05 septembre 2006, ayant porté sur les BSAR 2012, à raison de l'émission de deux (2) BSAR 2013 et une (1) action Assystem contre deux (2) BSAR 2012 apportés. 2 446 367 actions Assystem ont été créées, portant ainsi le capital de 19 054 746 € à 21 501 113 €.

Les parités d'exercice des BSAR 2012 (non apportés et restant en circulation) et BSAR 2007 ont été mécaniquement réajustés comme suit :

- 1,13 action pour 1 BSAR 2012 (ASBBS) exercé à 10,15 €
- 1,13 action pour 1 BSAR 2007 (BRTBS) exercé à 40,50 €

(2) – Les 3 250 000 BSAAR 2015 ont été créés à l'issue de l'émission par Assystem sur la période du 24 au 30 juin 2008 d'un emprunt d'un montant nominal de 65 000 000 € représenté par 130 000 OBSAARS (obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition) auxquelles étaient attachés lesdits bons. (cf. note d'opération portant le visa AMF 08-128 du 13 juin 2008).

2.9.3 – Options de souscription d'actions

Se référer au rapport sur les options de souscription page 71 et suivantes du présent Document et la note 28 en annexe des comptes consolidés.

2.9.4 – Attributions Gratuites d'Actions (AGA)

Se référer au rapport du Directoire sur les attributions gratuites d'actions réalisées au cours de 2009 en vertu de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2008 (antérieur à la réforme d'octobre 2008), dans sa résolution (page 70 et suivantes du présent Document et la note 28 en annexe des comptes consolidés).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

En milliers d'euros

	DELOITTE & ASSOCIÉS				KPMG				AUDIT & CONSEIL D'ENTREPRISES			
	MONTANT H.T.		%		MONTANT H.T.		%		MONTANT H.T.		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Émetteur	154	165	30	24	150	n/c	38	n/c	-	131	-	42
Filiales intégrées globalement	296	465	57	68	238	n/c	59	n/c	70	165	100	53
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
Émetteur	-	11	-	2	-	n/c	-	n/c	-	15	-	5
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	4	n/c	1	n/c	-	-	-	-
Sous-total	450	641	87	94	392		98			311		100
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	68	40	13	6	10	n/c	2	n/c	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	n/c	-	n/c	-	-	-	-
Sous-total												
TOTAL	518	681	100	100	402	n/c	100	n/c	70	311	100	100

2 GOUVERNANCE

Assystem est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de gestion et celle de contrôle.

La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions importantes et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins quatre fois par an.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué de neuf membres venant d'horizons divers, dont 7 (sept) d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF. L'analyse des critères a été revue en Comité des Rémunérations et des Nominations pour chacun des membres, en novembre 2009. Les membres sont nommés pour des mandats de 3 (trois) ans renouvelables.

Michel Combes assure la présidence du Conseil de Surveillance, Jean-Pierre Desgeorges la vice-présidence, les autres membres du conseil sont : Pierre Guénant, Gilbert Lehmann, Rémy Chardon, Stanislas Chapron, Armand Carlier, Jean-Pascal Tranié, le Fonds Stratégique d'Investissements représenté par Bertrand Finet.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 70 %.

Au cours du dernier exercice, le Conseil a traité des sujets suivants :

- de tous les thèmes récurrents comme les comptes semestriels et annuels, le chiffre d'affaires trimestriel, les engagements hors bilan, les prévisions de résultat et d'activité, les rémunérations des dirigeants et du renouvellement ou de l'approbation de conventions réglementées,
- de certains autres thèmes plus spécifiques, les conventions réglementées, les modifications de mandat au sein du Directoire, les projets d'acquisitions et de cessions d'actifs ou de société,
- des évolutions stratégiques du Groupe.

Le Conseil dispose d'un règlement intérieur qui décrit en particulier les règles de fonctionnement du Conseil.

À cet égard, le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

1.1 - LE COMITÉ D'AUDIT (COMITÉ DES COMPTES)

Au 31 décembre 2009, il est composé de Messieurs Jean-Pascal Tranié qui assure la présidence du Comité, Armand Carlier, Pierre Guénant, Gilbert Lehmann et Bertrand Finet au titre du FSI (nommé le 4 novembre 2009) ; tous répondent aux critères d'indépendance tels que cités au paragraphe 1. Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit. Il a pour mission, à cet effet :

- d'examiner les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les rapports de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
- de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
- de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires,
- d'examiner la procédure de sélection des commissaires aux comptes de la Société, en particulier sur leur choix et leurs conditions de rémunérations aux fins de formuler les observations,
- d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et le programme des missions de l'année en cours,
- d'examiner chaque année le rapport du Directoire sur l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, et les engagements hors bilan significatifs.

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois en 2009, le taux de présence a été de 92 %.

Les points suivants ont fait l'objet d'un examen spécifique :

- l'évolution de la trésorerie,
- l'analyse des risques et des provisions correspondantes,
- l'examen du projet de rapport du président du Conseil de Surveillance sur les travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne,
- l'examen de tous les projets de communiqués et des dossiers de présentation à la SFAF,
- l'estimation des premiers impacts de la crise économique révélée début 2009 – les plans d'actions mis en œuvre,
- la présentation de la démarche Groupe sur l'amélioration du contrôle interne dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière,
- l'état d'avancement du plan d'audit interne et des travaux sur le contrôle interne 2009.

GOUVERNANCE

1.2 - LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Au 31 décembre 2009, il est composé de Messieurs Jean-Pierre Desgeorges qui assure la présidence de ce Comité, Stanislas Chapron et Rémy Chardon qui répondent tous les deux aux critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance tels que cités au paragraphe 1. Le Comité des Rémunérations s'est réuni cinq fois en 2009; le taux de présence a été de 93 %.

Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil de Surveillance, des

membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels directeurs généraux et des membres du Comité d'Audit. Il est également tenu informé par le Président du Conseil de Surveillance des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité propose au Conseil de Surveillance le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité peut proposer par ailleurs au Conseil de Surveillance la rémunération de certains mandataires sociaux et, sur demande du Président du Conseil de Surveillance, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31 décembre 2009

Michel COMBES				
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 30/04/2009 (renouvellement)	AGO comptes 2011	Oui
Président du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 08/06/2006	AGO comptes 2008	Oui
Administrateur	Centre d'Études de Prospection Stratégique	2005		Oui
Président non exécutif	TDF	Octobre 2008		Oui
Président du Conseil d'Administration	Infogrames Entertainment	Février 2008		Oui
Président du Comité Stratégique	Atos Origin	Mai 2008		Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Directeur Général Europe	Vodafone (Royaume-Uni)	Octobre 2008		Oui

Armand CARLIER				
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Représentant permanent de la SARL Amaryllis Conseil & Investissement, membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 22/10/2004 (cooptation) Renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président	ALKAN SAS	15/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président du Directoire	ACMF SAS	15/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

GOUVERNANCE

Stanislas CHAPRON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	Renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Membre du Directoire et Président	Marsh SA	CS 18/05/2006	AGO comptes 2009	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Rémy CHARDON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	09/06/2005	AGO comptes 2010	Oui
Administrateur	MI 29 (Compagnie financière)	2001	AGO comptes 2011	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Bertrand FINET

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Représentant permanent du Fonds Stratégique d'Investissements, membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 04/11/2009 (cooptation succession de la CDC)	AGO comptes 2011	Oui
Membre du Comité d'Audit	Assystem SA	CS 04/11/2009	AGO comptes 2011	Oui
Président du Conseil de Surveillance	Fonds de Consolidation des Entreprises (FCDE)			Oui Oui
Membre du Comité Consultatif	CDC Capital Investissement			
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Jean-Pierre DESGEORGES

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 30/04/2009 (renouvellement)	AGO comptes 2011	Oui
Vice-Président du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 30/04/2009	AGO comptes 2011	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

GOUVERNANCE

Pierre GUÉNANT

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	Renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président du Conseil de Surveillance	PGA SA	30/06/2004		Oui
Co-Gérant	PGA Holding SARL	31/08/1999	durée indéterminée	Oui
Gérant	PGA Invest SARL	23/09/1999	durée indéterminée	Oui
Gérant	PGA Domaines S.C SARL	21/11/2003	durée indéterminée	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Calcitrop SA	03/12/2002		Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Icare Assurance SA	Mai 2005	Mai 2010	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Icare SA	Mai 2005	Mai 2010	Oui
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	Château Beaulieu SCEA	25/11/2002	durée indéterminée	Oui
Président	Napoléon Automobiles SAS	15/06/2004	AGO comptes 2009	Oui
Directeur Général Délégué	Alain Guénant et Cie SA	13/07/2006		Oui
Gérant	Les Rodettes SCI	08/12/2003		Oui
Gérant	Raison Saint Jean SCI	23/10/1989	durée indéterminée	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Gilbert LEHMANN

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit	Assystem SA	AGO 30/04/2009 (renouvellement)	AGO comptes 2011	Oui
Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration Membre du Comité d'Audit	ERAMET	AGO 21/04/2007	AGO comptes 2012	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration	STMicroelectronic Holding N.V. (Pays-Bas)	Décembre 2006		Oui

Jean-Pascal TRANIÉ

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 30/04/2009 (renouvellement)	AGO comptes 2011	Oui
Président du Directoire	Aloe Private Equity SA	Mars 2004		Oui
Membre du Conseil d'Administration	CS Communication & Systèmes SA	2004		Oui
Directeur Général	Valorca SAS			Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

GOUVERNANCE

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au cours des 5 derniers exercices – Hors Groupe

Michel COMBES

Fonctions & Mandats exercés en France*	Société	En cours
Directeur Exécutif Équilibres Financiers et Création de la Valeur	Groupe France Télécom (fonction exercée jusqu'au 31/12/2005)	Non
Président du Conseil d'Administration	Pages Jaunes (mandat exercé jusqu'au 30/01/2006)	Non
Administrateur	Eurotunnel	Non
Administrateur	Protavel	Non
Administrateur	Fortuneo	Non
Administrateur	Procapital	Non - Membre du CS
Administrateur	Sonaecom	
Président et Directeur Général	TDF	Non fini oct. 2008
Administrateur	Europacorp	Non fini sept. 2008
Président du Conseil d'Administration	Caslon Wagonlit France	Non fini juill. 2008
Membre du Conseil de Surveillance	Altamir	Non fini févr. 2008
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Membre du Conseil de Surveillance	Equant (Pays-Bas)	Non
Administrateur	Liberty TV (Belgique)	Non - fini mars 2008
Administrateur	Weather (Italie)	Non - fini sept. 2008

* autres que ceux mentionnés page 38.

Armand CARLIER

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Directoire	Astrium SAS	Non
Président du Directoire	Matra-Automobile S.A.	Non
Président du Directoire	ACMF (Aérostructures Civiles et Militaires de France) SAS	Oui
Président	Alkan SAS	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Vorstandsitzender	Astrium GmbH	Non
Non executive member of the board	Astrium UK	Non

Stanislas CHAPRON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En cours
Membre du Directoire et Président du Directoire	Marsh SA	Oui
Directeur Général	Marsh SA	Non
Président Directeur Général	Marsh Finances SA	Non
Administrateur	Marsh Finances SA	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Néant		

GOUVERNANCE

Rémy CHARDON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En cours
Président Directeur Général	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	Non
Représentant permanent de l'ERAP Administrateur	Areva	Non
Administrateur	MI 29 (Compagnie financière)	Oui
Administrateur	Autoroutes Rhône-Alpes (AREA)	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Néant		

Pierre GUÉNANT

Fonctions & Mandats exercés en France*	Société	En cours
Président du Directoire	PGA SA	Non - Pdt du CS
Président Directeur Général	PGA Motors	Non
Président du Conseil d'Administration	COFORA 2 SA	Non
Président du Conseil d'Administration et Directeur Délégué	GRANDS GARAGES DU CHER SA	Non
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	SCEA CHÂTEAU BEAULIEU	Oui
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	SCEA DOMAINE ROBERT	Non
Gérant	SCI IG 39	Non
Président	JAVEL Motors SAS	Non
Administrateur	Savoie Automobiles Diffusion SA	Non
Administrateur	COFORA	Non
Président Directeur Général	JAVEL Motors	Non
Président Directeur Général	CHOLET Automobiles	Non
Membre du Conseil de Surveillance	SADAL SA	Non
Président Directeur Général	POITOU AUTOS SERVICES SA	Non
Administrateur	P.G.A.T.P	Non
Administrateur	JFLD Production	Non
Membre du Conseil de Surveillance	ICARE SERVICE SA	Non
Administrateur	BRUNET SA	Non
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	Domaine Robert SCEA	
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Néant		

* autres que ceux mentionnés page 40.

Gilbert LEHMANN

Fonctions & Mandats exercés en France*	Société	En cours
Administrateur	FRAMAPAR	Non
Administrateur	CNS	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Administrateur	ST MicroElectronics Holding BV	Oui
Administrateur	SEPI - Suisse	Non

* autres que ceux mentionnés page 40.

GOVERNANCE

Jean-Pierre DESGEORGES

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Conseil de Surveillance	KBL France SAS	Non
Président du Conseil de Surveillance	Global Financial Services (GFS)	Non
Président d'Honneur	Fédération des Industries électriques et électroniques et de la Communication (FIEEC)	Non
Membre du Conseil de Surveillance	KBL France Conseil & Gestion (filiale consolidée de KBL France)	Non
Administrateur	KEMPF SA (filiale consolidée de KBL France)	Non
Administrateur	Fédération des Industries Mécaniques	Oui
Administrateur	Air Liquide Welding	Non
Administrateur	Électricité et Eaux de Madagascar	Non
Administrateur	Europe Egide Finance (filiale consolidée de KBL France)	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Néant		

Jean-Pascal TRANIÉ

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En cours
Président du Directoire	Aloe Private Equity SA	Oui
Membre du Conseil d'Administration	Compagnie des Signaux SA	
Membre du Conseil d'Administration	Ademus SAI	
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En cours
Néant		

GOUVERNANCE

2 - LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Martine Griffon-Fouco, Stéphane Aubarbier, David Bradley (de nationalité britannique prenant ainsi en compte la dimension internationale du Groupe), Gérard Brescon et Gilbert Vidal, rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.

Le Directoire en tant qu'organe collégial de la Société se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président a une voix prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Seul le Président du Directoire peut engager la Société vis-à-vis des tiers.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au 31 décembre 2009

Dominique LOUIS			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre + Président du Directoire	Assystem SA	CS 18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Président	HDL SAS	30/06/2003 (1 ^{ère} nomination 24/12/1992)	indéterminée
Président	Entreprises en Croissance SAS	30/06/2003	indéterminée
Président	CEFID SAS	24/03/2003	indéterminée
Co-gérant - Président du collège de la gérance	H2DA SARL	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	13/12/2000	indéterminée
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Administrateur	Samuel Créations SA (Suisse)	1997	

Stéphane AUBARBIER			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Gérant	JEMS Sci		
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Administrateur	Assystem UK Ltd (GB)		
Administrateur	Assystem Polska (Pologne)		

Gérard BRESCON			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Président	Assystem France SAS	30/06/05	indéterminée
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Administrateur et Président	Assystem Italia	13/07/09	indéterminée

GOUVERNANCE

David BRADLEY

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Managing Director	ASSYSTEM Group UK Ltd (Holding)		
Managing Director	ASSYSTEM UK Ltd		
Managing Director	Inbis (Isle of Man) Limited		
Geschäftsführer	ASSYSTEM Deutschland GmbH	21/01/2009	indéterminée
Administrateur	Silver Atena Limited (holding)	22/07/2009	indéterminée
Administrateur	ASSYSTEM Engineering Consulting (Shanghai) Co Ltd	06/02/2007	
Administrateur Délégué	ASSYSTEM Italia	14/07/2009	

Gilbert VIDAL

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Directeur Financier	Groupe Assystem		
Président	Assystem Innovation SAS	Décision Associé 04/12/2006	indéterminée
Président	Silver Atena France SAS	Décision Associé 02/12/2008	indéterminée
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Administrateur	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)		
Administrateur	Silver Atena Ltd	2008	Indéterminée
Administrateur	Specialist Services Ltd.	15/12/2008	
Administrateur	Assystem Group UK Ltd.		
Administrateur	Assystem Italia		
Gérant	Assystem Belgium		

Martine GRIFFON-FOUCO

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du directoire	Assystem SA	18/01/2010 (renouvellement)	22/01/2013
Président	Anafi SAS	30/03/2009	
Gérant	Anafi Plus Sarl	30/03/2009	
Administrateur et Président NRE	Assystem Technologies et Services Sas	12/12/2006	
Représentant permanent d'Assystem Facilities	ASG SA	01/02/2009	
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Néant			

GOUVERNANCE

Mandats et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices par les membres du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2005) – Hors Groupe

Dominique LOUIS

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Président	HDL SAS	Oui
Président	Entreprises en Croissance (EEC) SAS	Oui
Président	CEFID SAS	Oui
Président du Collège de Gérance	H2DA SARL	Oui
Représentant permanent d'EEC, administrateur	Léonardo Finance SA	Non
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Administrateur	Samuel Créations (Suisse)	Oui

Stéphane AUBARBIER

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	Oui
Gérant	JEMS SCI	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Néant		

Gérard BRESCON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Co-gérant - Membre du Collège de la Gérance	H2DA Sarl	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Néant		

David BRADLEY

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Néant		
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Néant		

GOUVERNANCE

Gilbert VIDAL

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Président	Fracere	Non
Administrateur	Melox	Non
Administrateur	FCI	Non
Administrateur	Framapar	Non
Administrateur	Areva Insurance & Reinsurance	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Président + Administrateur	TDI (Suisse)	Non

Martine GRIFFON-FOUCO

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Administrateur et Président	Alphatest	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours au 31/12/2009
Néant		

3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire conformément aux recommandations reprises par le Règlement Général de l'AMF, sont tenus de procéder à la déclaration des transactions effectuées sur les titres de la Société et s'interdisent d'intervenir à titre personnel sur les titres Assystem pendant les périodes visées par la réglementation.

Les modalités pratiques d'application ont été définies dans le Code de déontologie boursière interne, chaque mandataire ayant attesté par écrit en avoir pris connaissance ; de plus, la Société leur diffuse chaque année, les dates auxquelles elle a prévu de rendre publiques les informations trimestrielles ou semestrielles.

Cette procédure a été étendue aux principaux collaborateurs du Groupe qui ont accès à des informations privilégiées, qu'ils soient initiés permanents ou occasionnels.

Cette procédure a été élargie aux "tiers" intervenant de façon permanente ou occasionnelle pour la Société, tels que Banquiers, Avocats, Conseils.

À ce titre, la société Assystem a établi en Juillet 2004 et met à jour régulièrement une liste d'initiés conforme aux dispositions de l'article L. 621-18-4 du Code Monétaire et Financier.

4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société, des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants de la Société et leurs intérêts privés et/ou devoirs.

En outre, à la connaissance d'Assystem, aucun de ses mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation au cours des cinq dernières années au moins,
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels),
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

GOUVERNANCE

5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2009 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

5.1 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les montants de jetons de présences et autres rémunérations versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre des exercices 2009 se sont élevés à 271 420 €, dont 189 750 € au titre des jetons de présence.

À l'exception de Monsieur Jean-Pierre Desgeorges, aucun membre du Conseil de Surveillance n'a reçu de rémunérations autres que des jetons de présences.

Pour les jetons de présence, le Conseil de Surveillance a pérennisé la méthode de pondération des responsabilités appliquée depuis 2004, et

a décidé d'effectuer le paiement des jetons de présence le 1^{er} novembre de chaque année, *prorata temporis*, en un seul versement pour l'exercice concerné. En 2009 comme pour les exercices précédents il a été tenu compte, pour le versement, de l'absentéisme de chacun des membres selon un mode de calcul arrêté par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Les rémunérations versées en 2008 et 2009 au titre des exercices 2008 et 2009, figurent dans le tableau qui suit :

En euros

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	TITRE	MONTANTS VERSÉS EN 2008	MONTANTS VERSÉS EN 2009
Michel COMBES	Président	55 759	33 000
Jean-Pierre DESGEORGES	Vice-Président CS et Président Comité des Rémunérations		
- Jetons de présence		37 173	41 000
- Autres rémunérations ⁽¹⁾		97 539	81 670
Jean-Pascal TRANIÉ	Président du Comité d'Audit	29 714	22 080
Armand CARLIER	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	23 233	25 770
Rémy CHARDON	Membre du Conseil de Surveillance	18 586	20 650
Stanislas CHAPRON	Membre du Conseil de Surveillance	18 586	11 100
Pierre GUÉNANT	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	17 714	10 400
Gilbert LEHMANN	Membre du Conseil de Surveillance	23 233	25 750
Caisse Dépôts Consignations	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	0	0
TOTAL		321 537	271 420
dont Jetons de présence		223 998	189 750
dont Autres rémunérations		97 539	81 670

(1) Dans le cadre de la mission confiée par le Conseil de Surveillance à Monsieur Jean-Pierre Desgeorges: mission de représentation du Conseil de Surveillance, mission de lobbying en matière internationale (plus particulièrement en Chine) dans le domaine du Transport et de l'Énergie, la société Assystem a supporté en 2008 un montant total de 97 539 € et en 2009 un montant de 81 670 € (cf. Rapport spécial des commissaires aux comptes p. du Document de Référence).

GOUVERNANCE

5.2 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Les conditions de rémunération des membres du Directoire sont présentées au Comité des Rémunérations et des Nominations qui en fait rapport au Conseil de Surveillance.

- *Nommés depuis le 22 janvier 2004 :*
M. Dominique Louis,
M. Gérard Brescon,
- *Nommé depuis le 29 mars 2005 :*
M. Stéphane Aubarbier
- *Nommé depuis le 21 décembre 2006 :*
M. Gilbert Vidal
- *Nommé depuis le 13 décembre 2007 :*
M. David Bradley
- *Nommée depuis le 4 novembre 2009 :*
M^{me} Martine Griffon-Fouco

Le Conseil de Surveillance du 4 novembre 2009 a entériné la démission de Monsieur Jean-François Lours ; cette démission a pris effet au 28 décembre 2009.

5.2.1 – Rémunération de M. Dominique Louis - Président du Directoire

Le mandat de Président du Directoire de Dominique Louis n'est pas rémunéré en tant que tel par Assystem SA.

Une convention réglementée, signée entre Assystem et HDL SAS le 22 janvier 2004 et renouvelée pour l'exercice 2009, définit les prestations de management et de direction en matière de stratégie, fournies par HDL SAS à Assystem, dont une partie est sous-traitée par HDL SAS auprès de sa filiale, la société H2DA.

Les prestations entre HDL SAS / H2DA et Assystem procèdent de relations commerciales visées par une convention réglementée qui fait l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

En 2009, les honoraires perçus par HDL SAS au titre de cette convention de prestation de services, déduction faite de la partie sous-traitée à H2DA (tel que détaillée ci-après) ressort à 520 000 € (correspondant à la partie fixe au titre de 2009, la partie variable étant nulle au titre de cet exercice), la partie variable versée en 2009 au titre de l'exercice 2008 s'est élevée à 1 190 000 €.

En sa qualité de Président de HDL, Monsieur Dominique Louis perçoit de la société HDL SAS une rémunération pour un montant brut de 150 000 € identique à 2008.

En euros

Dominique LOUIS PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe ⁽¹⁾	150 000	150 000	150 000	150 000
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant

(1) Rémunération versée par HDL SAS au titre du montant du Président de HDL SAS.

Aucune option ou action de performance attribuée au titre des exercices 2008 et 2009.

5.2.2 – Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2009 et au cours des trois derniers exercices

5.2.2.1 – Membres du Directoire gérants majoritaires de la société H2DA

En 2009 et depuis le 1^{er} octobre 2005, les rémunérations de MM. Aubarbier, Brescon et Lours sont versées par H2DA – intervenant en tant que sous-traitant de la société HDL SAS dans le cadre de la convention précitée. Selon cette convention, les gérants majoritaires de la société H2DA sont détachés auprès d'Assystem SA pour assurer les mandats de membres du Directoire d'Assystem, ces mandats étant exercés à titre gracieux au niveau d'Assystem (à l'exception de la mise à disposition d'un véhicule de fonction, d'un téléphone portable et d'une carte de paiement pour remboursement des frais occasionnés lors de l'exercice de ce mandat).

Même si aucun lien de contrôle n'existe entre Assystem, d'une part, et HDL SAS ou H2DA, par souci de transparence vis-à-vis des actionnaires d'Assystem, bien que les prestations relèvent d'une convention commerciale (citée ci-dessus), le détail des rémunérations allouées par H2DA à son collègue de gérants en 2009 est indiqué ci-après en partie, selon le modèle des tableaux AFEP-MEDEF.

Les membres du Directoire, gérants majoritaires d'H2DA, bénéficient de la part d'Assystem SA d'un défraiement pour les dépenses engagées dans le cadre de leur mandat social.

CHAPITRE 2

GOUVERNANCE

En euros

Jean-François LOURS MEMBRE DU DIRECTOIRE jusqu'au 28/12/2009/ GÉRANT MAJORITAIRE H2DA	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Partie fixe	222 397	222 397	131 970	131 970
Partie variable (avant charges pour Gérance majoritaire)	275 000 (à verser en 2009)	150 000 (au titre de 2007)	- 0	- 275 000 (au titre de 2008)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	393 000 *	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	497 397	372 397	524 970	406 970
Actions gratuites	-	(valorisées mais non versées) 250 000	Néant	Néant

* Dans le cadre de la cessation de ses fonctions de membre du Directoire le 28 décembre 2009, Jean-François Lours a perçu en 2010 une indemnité de 393 000 € prise en charge par Assystem au titre de l'avenant n°9 à la convention et incluse dans la facturation de 600 000 € du dit avenant.

En euros

Gérard BRESCON MEMBRE DU DIRECTOIRE / GÉRANT MAJORITAIRE H2DA	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Partie fixe	221 750	221 750	215 089	215 089
Partie variable (avant charges pour Gérance majoritaire)	275 000 (à verser en 2009)	150 000 (au titre de 2007)	- 0	- 275 000 (au titre de 2008)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	496 750	371 750	215 089	493 089
Actions gratuites	-	(valorisées mais non versées) 250 000	Néant	(valorisées mais non versées) 134 550

En euros

Stéphane AUBARBIER MEMBRE DU DIRECTOIRE / GÉRANT MAJORITAIRE H2DA	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Partie fixe	210 427	210 427	223 820	223 820
Partie variable (avant charges pour Gérance majoritaire)	275 000 (à verser en 2009)	150 000 (au titre de 2007)	- 0	- 275 000 (au titre de 2008)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	485 427	360 427	223 820	498 820
Actions gratuites	-	(valorisées mais non versées) 250 000	-	(valorisées mais non versées) 134 550

GOUVERNANCE

5.2.2.2 – Membres du Directoire directement rémunérés par le Groupe

Les principales clauses du contrat de travail signé entre Monsieur Gilbert Vidal et la Société, à compter de 2008, sont les suivantes :

- Rémunération annuelle brute de base de 250 000 € sur 12 mois.
- Partie variable de la rémunération annuelle liée à la réalisation d'objectifs et qui pourra représenter jusqu'à 200 000 € pour une année ; la détermination de la partie variable telle qu'elle est présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes est basée sur les mêmes critères d'évolution du Résultat opérationnel du Groupe que ceux appliqués à la partie variable de la convention commerciale entre Assystem et HDL/H2DA.
- En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, versement d'une indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 € (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde) ; Dans le cadre de ce contrat de travail il est prévu la mise à disposition d'un véhicule qui a constitué, en 2009, un avantage en nature d'un montant annuel de 3 845 €.

Pour l'ensemble des membres du Directoire :

- Il n'a pas été mis en place de régime de retraite complémentaire, pension ou autre avantage en qualité de membre du Directoire, à l'exception d'un plan retraite article 83 mis en place à partir de 2008 (plan à cotisations définies) en faveur de M. Gilbert Vidal pour lequel la Société verse une cotisation annuelle de 2,2 % de la rémunération de base.

Il est précisé par ailleurs que, Monsieur David Bradley, membre du Directoire depuis le 13 décembre 2007, bénéficiait déjà, en sa qualité de CEO d'Assystem UK, d'un régime normal de « pension scheme » local ; aucun régime complémentaire au titre de son mandat de membre du Directoire n'a été mis en place. Il continue à bénéficier d'une indemnité de défraiement pour l'utilisation de son véhicule qui s'est élevée à 12 000 € en 2009.

- Il n'existe pas de rémunération conditionnelle ou différée à l'exception de celle prise en faveur de Monsieur Gilbert Vidal et décrite ci-après :

1) Prime d'arrivée sous forme d'attribution d'actions gratuites (15 000 attribuées le 13/12/2006 et 10 000 attribuées le 30/08/2007) ;

2) Indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 € en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de l'employeur (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde).

- Comme les autres membres du Directoire le mandat de Martine Griffon-Fouco est exercé à titre gracieux. Son contrat de travail au sein d'une entité du Groupe se poursuit. La rémunération versée, *prorata temporis*, est donnée dans les tableaux 1 et 2.
- Il est rappelé que la rémunération de M. David Bradley au titre de son contrat de travail est assurée par la filiale anglaise du Groupe, Assystem UK.

TABLEAU 1

Tableau de synthèse des rémunérations versées en 2009 et rappel 2008 et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

En euros

Gilbert VIDAL - MEMBRE DU DIRECTOIRE - SALARIÉ ASSYSTEM SA	EXERCICE 2008	EXERCICE 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	452 400	253 845
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	250 000	134 550
TOTAL	452 400	253 845

En euros

David BRADLEY - MEMBRE DU DIRECTOIRE - SALARIÉ ASSYSTEM UK	EXERCICE 2008	EXERCICE 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	435 620*	250 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	250 000	134 550
TOTAL	435 620*	250 000

* sur la base d'un taux de conversion de la £ de : 1,26 * ce taux est celui qui a été pratiqué en 2008

La rémunération a été versée par la société Assystem UK Ltd, au titre de son contrat de travail et de ses fonctions de CEO de l'entité britannique.

GOUVERNANCE

En euros

Martine GRIFFON-FOUCO MEMBRE DU DIRECTOIRE À COMPTER DU 04/11/2009 - SALARIÉE ASSYSTEM FRANCE	EXERCICE 2008	EXERCICE 2009 2 MOIS
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	Non concernée	30 626
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Non concernée	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Non concernée	Néant
TOTAL	NON CONCERNÉE	30 626

TABLEAU 2

Tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

En euros

Gilbert VIDAL MEMBRE DU DIRECTOIRE	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe brute	250 000	250 000	250 000	250 000
Rémunération variable	200 000 (à verser en 2009)	122 300 (au titre de 2007)	- 0	- 200 000 (au titre de 2008)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	2 400	2 400	3 845	3 845
TOTAL	452 400	374 700	253 845	453 845

David BRADLEY MEMBRE DU DIRECTOIRE À COMPTER DU 13/12/2007	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe	175 000 €	175 000 €	250 000 €	250 000 €
Rémunération variable	200 000 € (soit 158 730 €* à verser en 2009)	60 000 € (au titre de 2007)	0	- 200 000 € (au titre de 2008)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Indemnités véhicule	12 000 €	12 000 €	13 222 €**	13 222 €**
TOTAL	345 730 €*	247 000 €	263 822	463 222 €

* sur la base d'un taux de conversion de la £ de : 1,26

** 12 000 €, taux de conversion de 1,10

GOUVERNANCE

En euros

Martine GRIFFON-FOUCO MEMBRE DU DIRECTOIRE	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2008		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009	
	DUS	VERSÉS	DUS	VERSÉS
Rémunération fixe brute	Non concernée	Non concernée	30 626	30 626
Rémunération variable	Non concernée	Non concernée	Non concernée	Non concernée
Rémunération exceptionnelle	Non concernée	Non concernée	Néant	Néant
Jetons de présence	Non concernée	Non concernée	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Non concernée	Non concernée	Non concernée	Non concernée
TOTAL	NON CONCERNÉE	NON CONCERNÉE	30 626	30 626

TABLEAU 3**Jetons de présence**

Se référer au Chapitre 2 – Gouvernance, p. 35.

TABLEAU 4**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social**

Néant.

TABLEAU 5**Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant.

GOUVERNANCE

TABLEAU 6

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social ; selon autorisation de l'AGE du 15 mai 2008 selon le régime légal en vigueur à cette époque

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	N° ET DATE ET DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2009	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ
DURANT L'EXERCICE 2009					
Gérard BRESCON	nov-09	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
Stéphane AUBARBIER	nov-09	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
Gilbert VIDAL	nov-09	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
David BRADLEY	nov-09	15 000	134 550 €	05/11/2011	05/11/2013
DURANT L'EXERCICE 2008					
Jean-François LOURS	mai-08	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
Gérard BRESCON	mai-08	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
Stéphane AUBARBIER	mai-08	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
Gilbert VIDAL	mai-08	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
David BRADLEY	mai-08	25 000	250 000 €	15/05/2010	15/05/2012
DURANT L'EXERCICE 2007					
Gilbert VIDAL	août-07	10 000	128 000 €	30/08/2009	30/08/2011

TABLEAU 7

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social.

Néant.

TABLEAU 8

Atribution d'options de souscription ou d'achats d'actions.

Néant.

TABLEAU 9

Atribution d'options de souscription ou d'achats d'actions aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux et options levées.

Néant.

3

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

1 - L'ACTIVITÉ

1.1 - LE MARCHÉ ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ D'ASSYSTEM

Les tendances du marché

Assystem intervient sur les marchés de l'ingénierie et du conseil en innovation.

Ces marchés ont eu une progression sensible durant les dernières années puisque la croissance annuelle moyenne est évaluée à 7 % entre 1999 et l'apparition de la crise économique fin 2008.

Cette progression est liée à la dynamique de l'investissement dans certaines branches d'activité (Construction et Services) et également à la progression du taux d'ingénierie des différentes branches (calculé comme le rapport entre les dépenses externes d'ingénierie par branche sur l'investissement de ces branches).

Pour la période 2007-2012, le BIPE prévoyait une poursuite de la croissance du marché favorisée par la croissance des dépenses d'investissement avec une reprise de l'investissement industriel ainsi que par la poursuite de la croissance de la part externalisée des dépenses d'ingénierie. Cette vision mérite cependant d'être amendée au vu de la crise économique actuelle qui touche depuis fin 2008 tous les secteurs d'activité.

Positionnement et organisation d'Assystem

Le groupe Assystem sert des clients internationaux dans le secteur des infrastructures — énergie et nucléaire, principalement — et des industries, au premier rang desquelles figurent l'aéronautique, l'énergie, le nucléaire, la défense ou les transports.

Le Groupe a développé des compétences-clé dans deux univers de nature différente : la maîtrise des investissements industriels sur tout le cycle de vie (ingénierie de process et assistance à la production), et la R&D externalisée (ingénierie de produit et ingénierie électronique, informatique et logiciels).

En regroupant au sein du pôle *Plant Engineering & Operations* ses activités de maîtrise des investissements industriels, le Groupe affirme sa position de leader dans la conception et le management de projets d'usines, centrales ou autres installations, les essais et la mise en service, l'exploitation et la formation. Acquisée à l'école de rigueur du nucléaire, Assystem apporte à ses clients une connaissance des environnements complexes et contraints par des réglementations fortes.

Dans le domaine de la R&D externalisée, Assystem intervient sur toute la chaîne de valeur de l'ingénierie de produit, de l'analyse fonctionnelle à la validation, en passant par la conception, le calcul et les tests. Son expertise des métiers de la mécanique place le pôle *Aerospace Mechanical Engineering* d'Assystem comme un leader européen dans l'univers aéronautique.

Le pôle *Technology & Product Engineering* rassemble les expertises indispensables pour intervenir sur le développement matériel et logiciel, l'intégration de systèmes, la validation, l'exploitation et le maintien en

condition opérationnelle spécifiques aux secteurs de l'automobile, du transport ferroviaire ou des nouvelles technologies.

Sa capacité à identifier et fédérer les ressources de pointe positionne Assystem parmi les principaux partenaires d'ingénierie des grands de l'industrie internationale, ce dont témoignent les référencements obtenus chez EADS, Alstom Transport, Siemens...

Avec une organisation solidement inscrite dans la réalité de ses marchés, Assystem offre la flexibilité et les compétences recherchées par ses clients, lui permettant, en temps de crise comme de croissance, d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Sa dimension mondiale lui permet d'accompagner ses clients dans toutes leurs opérations, mettant au service de leurs grands projets les compétences spécifiques de ses filiales européennes et *offshore* – Roumanie et Inde.

Grâce à cette présence internationale et à sa capacité à intervenir dans le cadre des nouveaux modes contractuels, le Groupe est positionné pour accompagner ses clients comme partenaire de rang 1, en particulier dans l'aéronautique, où il est le premier bureau d'études européen en aérostructures.

Il fonde son ambition sur sa culture du partenariat, la complémentarité des savoir-faire de ses filiales, son adaptabilité à des situations changeantes et l'anticipation des futurs marchés de ses clients : depuis 2008, il a entrepris un grand redéploiement de ses ressources pour répondre aux attentes des secteurs, en Europe aujourd'hui, et dans le monde demain.

1.2 - COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ GLOBALE DU GROUPE SUR L'ANNÉE ECOULÉE

L'année 2009 a été marquée par la crise économique mondiale et ses impacts sur les marchés où intervient Assystem. Dans ce contexte, les activités du groupe Assystem ont reculé de 8,8 % avec des performances diverses, le dynamisme du secteur de l'énergie et du nucléaire contrastant avec les difficultés du secteur de l'automobile, les autres secteurs montrant une bonne résistance.

Face à la mutation accélérée par la crise économique du marché de la R&D externalisée, Assystem a réorganisé ses activités de technologies, automobile et industries au sein du pôle *Technology & Product Engineering*, allégeant sa structure de coûts et améliorant la lisibilité de son offre sur un marché basculant de l'assistance technique classique vers des solutions au forfait.

Cette réorganisation s'est accompagnée de plans de formation et de la réorientation professionnelle de 320 collaborateurs, renforçant notamment nos compétences dans le Nucléaire avec le lancement de l'institut de formation *Assystem Nuclear Institute*.

Dans la continuité des années précédentes, les efforts d'amélioration continue du besoin en fonds de roulement et la gestion rigoureuse de la trésorerie se traduisent par un endettement net proche de zéro alors qu'il était légèrement supérieur à 19 Millions d'euros fin 2008.

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2009 s'élèvent à 8 539 personnes, en baisse de 736 personnes par rapport à fin décembre 2008.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

2 - LES RÉSULTATS DU GROUPE

2.1 - CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros

	2009	2008	VARIATION (%)
Principaux éléments du compte de résultat			
Chiffre d'affaires	613,1	672,1	-8,8
Résultat opérationnel courant	22,2	45,0	-50,7
Résultat opérationnel	7,8	42,3	-81,6
Marge opérationnelle	1,3 %	6,3 %	-
Résultat net des activités poursuivies	-0,9	25,8	-
Résultat net part du Groupe	-0,8	25,8	-
Principaux éléments de flux de trésorerie			
Flux net de trésorerie opérationnelle disponible ⁽¹⁾	36,3	35,4	2,5
Principaux éléments de bilan			
Endettement net ⁽²⁾	0,8	19,2	-95,8
Gearing	1 %	14 %	-
Capitaux propres	128,6	139,2	-7,6
Données par action (€)			
Bénéfice par action non dilué	-0,04	1,29	-103,1
Bénéfice par action dilué	-0,04	1,27	-103,1
Dividende proposé à l'Assemblée Générale	0,25	0,5	-

(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements relatifs au cycle d'exploitation, net des cessions.

(2) Dettes financières long et court terme diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la juste valeur des produits dérivés de couverture de taux liés aux OBSAR.

2.2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros

	2009	2008	VARIATION (en %)	CROISSANCE ORGANIQUE (en %)
France	433,5	480,9	-9,9	-9,9
International	179,6	191,2	-6,1	-5,6
TOTAL	613,1	672,1	-8,8	-8,6

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 613,1 M€, en baisse de -8,8 %. À Périmètre et taux de change comparable, le chiffre d'affaires suit la même tendance.

Les activités *Plant Engineering & Operations* sont en croissance de +5,3 % grâce à la poursuite de la forte dynamique de la filière Nucléaire (+30 % sur l'exercice) ; par ailleurs, les activités liées aux énergies conventionnelles s'inscrivent, comme anticipé, en léger retrait.

Le recul des activités *Aerospace Mechanical Engineering* de -4,4 % traduit la conjoncture difficile dans des secteurs tels que ceux de l'aviation d'affaires et des satellites tandis que le volume d'affaires a bien résisté sur les activités liées aux grands programmes.

Les activités *Technology & Product Engineering* ont été durement touchées par la crise économique avec une baisse de -29,7 %. Malgré la reprise amorcée au deuxième semestre, l'activité automobile a chuté d'environ 50 %.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Chiffre d'affaires France

L'activité en France représente 71% du chiffre d'affaires du Groupe et a diminué de 9,9% par rapport à 2008. Cette activité se répartit principalement entre deux sociétés, Assystem France et Assystem Facilities, et compte au 31 décembre 2009 : 6 257 collaborateurs.

Le pôle *Plant Engineering & Operations*, regroupant les activités énergie & nucléaire et Facilities, connaît une croissance organique de 5,5% sur un marché toujours porteur. La progression concerne principalement le secteur Nucléaire alors que l'Energie conventionnelle et la Pharmacie sont en retrait.

Le pôle *Aerospace Mechanical Engineering* est en repli de -10,5%, baisse reflétant les difficultés actuelles sur le marché de l'aviation d'affaires et le marché du satellite.

Le pôle *Technology & Product Engineering* opère sur un marché fortement impacté par la crise économique. Dans un contexte où les clients ont arrêté ou décalé de nombreux programmes de développement, le chiffre d'affaires est en retrait de -26,6%.

Chiffre d'affaires international

L'activité à l'international représente 29 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2009, principalement en Grande Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne.

La baisse de -5,6% du chiffre d'affaires cache des situations contrastées. L'Allemagne maintient quasiment son activité (-0,4 %) alors que l'Italie, fortement dépendante du secteur Automobile, est en recul de -57,3 %.

Le pôle *Plant Engineering & Operations*, qui représente 22 % du chiffre d'affaires à l'international, est en légère croissance de 1,2 % sur l'ensemble de ses activités mais avec un impact négatif du taux de change Euro/livre. A taux de change constant, la croissance est de 4,4 %.

Le pôle *Aerospace Mechanical Engineering*, qui représente 53 % du chiffre d'affaires à l'international, enregistre une diminution de son chiffre d'affaires de -5,6% mais avec un impact négatif du taux de change Euro/livre. A taux de change constant, le chiffre d'affaires est stable.

Le pôle *Technology & Product Engineering*, qui représente 7 % du chiffre d'affaires à l'international, affiche un repli de -52 %, conséquence notamment des difficultés du secteur Automobile.

Sur l'ensemble du périmètre, l'évolution des devises et en particulier de la livre anglaise a eu un effet négatif sur le chiffre d'affaires de 7,0 M€ tous secteurs confondus.

2.3 - RÉSULTAT

Résultat Opérationnel Courant

En millions d'euros

	2009	EN % DU CA	2008	EN % DU CA
France	21,2	4,9	32,4	6,7
International	1,2	0,6	7,6	4,0
Éléments non récurrents	-0,2		5,0 ⁽¹⁾	
TOTAL	22,2	3,6	45,0	6,7

Le résultat opérationnel courant passe de 45,0 millions d'euros en 2008 à 22,2 millions d'euros à fin 2009, les principaux impacts étant :

En France, la marge opérationnelle courante s'établit à 4,9 % en 2009 contre 6,7 % en 2008. Après un 1^{er} semestre fortement touché par la crise du secteur automobile, la marge opérationnelle courante du 2nd semestre a retrouvé le niveau du 2nd semestre 2008.

International : Au Royaume-Uni, la contribution d'Assystem UK a progressé de 15% à taux de change constant aussi bien dans l'aéronautique que dans le nucléaire. En Allemagne, la performance reste insuffisante malgré une amélioration au 2nd semestre. Enfin, les difficultés rencontrées dans les activités anglo-indiennes de la filiale Silver Atena se sont traduites par une contribution déficitaire de 1,6 millions d'euros en 2009.

Résultat Opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 7,8 Millions d'€uros compte tenu principalement des éléments non récurrents suivants :

Une provision pour restructuration de 4,3 millions d'euros correspondant au plan social en Italie.

Une dépréciation de goodwill de 10,3 millions d'euros sur les activités anglo-indiennes apportées par l'actionnaire minoritaire lors de la création de la société Silver Atena en 2008.

Résultat Financier

Le résultat financier représente une charge nette de 4,9 M€, en baisse significative par rapport à l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net reste stable à 2,0 millions d'euros ; l'effet de la baisse des taux d'intérêts sur le rendement de la trésorerie est compensé par la réduction de la dette intervenue mi-2008. Les autres produits et charges financiers représentent une charge nette de 2,9 millions d'euros et se composent principalement d'éléments sans incidence sur la trésorerie.

Résultat net

Le taux effectif d'impôt ressort à 29,9% en 2009 contre 26,7% en 2008, avant comptabilisation des charges sans incidence sur l'impôt⁽²⁾. De ce fait, le résultat net part du Groupe est proche de l'équilibre à -0,8 million d'euros.

(1) Lié à des opérations de promotion immobilière pour regrouper des implantations à Paris et à Toulouse.

(2) Dépréciations de goodwill.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

2.4 - ENDETTEMENT NET ET STRUCTURE FINANCIÈRE

L'endettement net a été réduit de 18,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008, tout en consacrant 11,8 millions d'euros à la rémunération des actionnaires (9,7 millions d'euros en distribution de dividendes et 2,1 millions d'euros lié à la poursuite du programme de rachat d'actions).

En millions d'euros

	2009
Endettement net d'ouverture	-19,2
Free Cash Flow	36,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement financier	0,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-14,4
Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées et divers	-3,9
ENDETTEMENT NET DE CLÔTURE	-0,8

Free Cash Flow: + 36,3 M€

Le flux net de trésorerie opérationnelle disponible ressort à 36,3 millions d'euros en 2009. Il est supérieur aux 35,4 millions d'euros générés en 2008 qui comprenaient une ressource non-récurrente de 3,2 millions d'euros⁽¹⁾. Cette performance a pu être réalisée grâce notamment à une amélioration du besoin en fonds de roulement d'exploitation de 19,4 millions d'euros.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier : 0,4 M€

Les 0,4 millions d'euros représentent principalement le remboursement d'un prêt consenti à une société non consolidée.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement : - 14,4 M€

Les intérêts financiers payés en 2009 s'élèvent à -2,6 millions d'euros. Le Groupe a versé en 2009 un dividende de -9,8 M€ au titre de l'exercice 2008.

Les principales opérations de financement par fonds propres réalisées par le Groupe en 2009 concernent :

- La quote-part d'augmentation de capital souscrite par le minoritaire dans la société Silver Atena Ltd pour + 0,7 M€.
- Les achats-ventes d'actions propres pour un montant net de - 2,1 M€.

Structure Financière

Au 31 décembre 2009, la structure financière est extrêmement solide avec un endettement net quasi nul (0,8 million d'euros). Fort d'une trésorerie nette courante⁽²⁾ de 88 millions d'euros et une ligne de crédit revolving syndiqué non tirée de 55 millions d'euros, le Groupe dispose de ressources financières importantes pour financer des opérations de croissance externe.

2.5 - PERSPECTIVES

Malgré un premier trimestre attendu en décroissance, Assystem vise pour l'ensemble de l'exercice un retour à une faible croissance organique.

La marge opérationnelle courante sera en progression par rapport à 2009 grâce à l'élimination du foyer de pertes en Italie et au plein effet des mesures de réduction de coûts prises en 2009.

Par ailleurs, le Groupe a pour objectifs prioritaires de porter, dans un premier temps, son taux de facturation à 90 % et de redresser les activités anglo-indiennes de la filiale Silver Atena.

Fort de son organisation plus efficace mise en place en 2009 et de sa très bonne capacité financière, Assystem étudie à nouveau les opportunités de croissance externe conformes à sa stratégie.

2.6 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

ASG

En janvier 2010, un bateau appartenant à la société ACERGY, et sur lequel ASG (filiale du Groupe Assystem) assurait une prestation d'assistance à la coordination de sécurité ainsi qu'une mission « pompier » pour la surveillance de travaux de tôlerie en sous-traitance de la société Sobrena, maître d'œuvre des réparations du navire, a été frappé par un incendie dans le port de Brest.

Des expertises en cours ont pour objet de déterminer le montant des préjudices. Toutefois, le Groupe estime n'encourir aucune responsabilité au titre des prestations fournies en sous-traitance pour le compte du maître d'œuvre, et confirme qu'en cas d'une éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurances du Groupe.

(1) Lié à des opérations de promotion immobilière pour regrouper des implantations à Paris et à Toulouse.

(2) Trésorerie et autres actifs financiers court terme, net des autres dettes financières court terme et de la juste valeur des produits dérivés de couverture de taux.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

3 - COMPTES SOCIAUX ASSYSTEM SA

Au cours de cet exercice, la Société a continué à développer son rôle d'animation du Groupe.

Les produits d'exploitation de l'exercice se situent à 11,6 M€ contre 14,2 M€ en 2008; ils procèdent de prestations de gestion, de mise à disposition de compétences au profit des filiales du Groupe Assystem, ainsi que de redevances.

Le résultat de l'exercice est une perte de -12,2 M€ qui intègre une dotation nette pour dépréciation des titres de certaines filiales de -42,4 M€ (Note 5 – Comptes sociaux).

Au 31 décembre 2009 la Société a un salarié.

3.1 - DÉLAI DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS

En application de l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date au 31/12/2009 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Toutefois, s'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

ÉCHÉANCES	DETTE NON ÉCHUES				DETTE ÉCHUES	TOTAL GÉNÉRAL
	TOTAL	0 À 30 JOURS	31 À 60 JOURS	AU DELÀ DE 60 JOURS		
Fournisseurs (401+403)	421 942	421 942	-	-	-	421 942
Fournisseurs Immobilisations (404+405)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	421 942	421 942	-	-	-	421 942

3.2 - ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

DATE DIRECTOIRE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION/ RÉDUCTION DE CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS / ANNULÉS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL EN TITRES
31/12/2008					20 601 527 €
12/05/2009	Réduction de capital par annulation de titres d'autocontrôle	-560 152 €	-4 030 789 €	-560 152	20 041 375 €

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

3.3 - FRANCHISSEMENTS DE SEUIL EN 2009

ACTIONNAIRE	CDC	FONDS STRATÉGIQUE D'INVESTISSEMENT
Date du franchissement	15/07/2009	15/07/2009
Cause	Apport titres au fonds stratégique d'investissement	Apport titres au fonds stratégique d'investissement
À la hausse	-	passif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %
À la baisse	actif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %	-
En capital	actif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %	passif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %
En DDV	actif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %	passif seuils légaux : 5 et 10 % seuils statutaires 2 à 14 %
Capital de référence	20 041 375	20 041 375
DDV de référence	22 032 271	22 032 271
Nombre de titres détenus	0 à titre indirect 3517106 dont 2 997 408 par le FSI et 519 698 par CDC Entreprises Valeurs moyennes	2 997 408
En capital	en direct : 0 à titre indirect : 17,55 %	14,96 %
Nombre DDV détenus	0 à titre indirect 3517106 dont 2 997 408 par le FSI et 519 698 par CDC Entreprises Valeurs moyennes	2 997 408
En DDV	en direct : 0 à titre indirect : 15,96 %	13,60 %

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

3.4 - OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

(sur la base des informations publiées par les dirigeants auprès de l'AMF)

TRANSACTION EFFECTUÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DES ARTICLES L.222-14 ET L.222-15 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Identité	Commentaire	Date	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nombre de titres
Entreprises en Croissance SAS (EEC)	détenue à 94,86% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis - Président du Directoire Assystem)	24/02/2009	Action FR 0000074148	acquisition	3 208
Entreprises en Croissance SAS (EEC)	détenue à 94,86% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis - Président du Directoire Assystem)	23/02/2009	Action FR 0000074148	acquisition	27
Entreprises en Croissance SAS (EEC)	détenue à 94,86% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis - Président du Directoire Assystem)	20/02/2009	Action FR 0000074148	acquisition	1 235
Entreprises en Croissance SAS (EEC)	détenue à 94,86% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis - Président du Directoire Assystem)	19/02/2009	Action FR 0000074148	acquisition	400

3.5 - ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

(art. L.225-100-3 Code de Commerce)

En matière de titres émis par la Société et de règles statutaires

Les éléments concernant l'actionnariat et les droits de vote d'Assystem au 31 décembre 2009 figurent ci-après :

	ACTIONS	%	DROITS DE VOTE	%	VOTES THÉORIQUES	%
FSI	2 997 408	15,0	2 997 408	13,6	2 997 408	13,2
CDCEVM	519 698	2,6	519 698	2,4	519 698	2,3
D. LOUIS/Groupe HDL	5 496 155	27,4	7 459 782	33,8	7 459 782	32,9
D. LOUIS	485 658	2,4	689 173	3,1	689 173	3,0
HDL SAS	3 438 466	17,2	5 198 578	23,6	5 198 578	22,9
EEC SAS	8 770	0,0	8 770	0,0	8 770	-
CEFID SAS	1 020 607	5,1	1 020 607	4,6	1 020 607	4,5
H2DA	542 654	2,7	542 654	2,5	542 654	2,4
Directoire (Hors DL)	187 449	0,9	231 556	1,1	231 556	1,0
Conseil de Surveillance	405 199	2,0	405 243	1,8	405 243	1,8
FCP SALARIES	237 450	1,2	455 850	2,0	455 850	2,0
PUBLIC	9 640 401	48,1	10 027 375	45,4	10 027 375	44,3
AUTOCONTRÔLE	557 615	2,8	0	0,0	557 615	2,5
TOTAUX	20 041 375	100	22 096 912	100	22 654 527	100

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Il est rappelé que les actions Assystem acquièrent, après deux ans d'inscription au nominatif des droits de vote double et que, conformément aux statuts, tout franchissement d'un seuil de détention des titres Assystem de 2 % à la hausse comme à la baisse est soumis à déclaration.

En matière commerciale

L'information sur la constitution de la société H2DA, sur l'élargissement de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL a été relatée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre des conventions autorisées au cours de l'exercice 2005. Cette convention s'est poursuivie en 2009. Les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de cette convention commerciale en cas de changement de contrôle amical et inamical y sont précisées (voir ci-après) :

- en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation sera égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 24 mois de prestations.
- à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation serait égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 36 mois de prestations.

La nature même de l'activité du Groupe (accès aux programmes R&D, développements innovants, intervention sur des opérations classées confidentiel défense...) est fondée sur l'indépendance d'Assystem ; nos relations commerciales, nos accords commerciaux consolidant notre positionnement dans tel ou tel secteur peuvent contenir également des clauses de « changement de contrôle » qui pourraient être mises en œuvre par nos clients ponctuellement ou dans le temps en cas d'offre publique non sollicitée.

Afin d'illustrer les dispositions applicables dans le cas d'une résiliation anticipée de la convention commerciale conclue par Assystem avec HDL il est rappelé qu'au 31 décembre 2009 le montant de la moyenne de la partie fixe de cette convention sur les années 2008 et 2009 s'élevait à : 1 505 312 €.

3.6 - ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 5 mai 2010, de renouveler cette autorisation, pour une nouvelle période de dix-huit mois, dans des conditions similaires, avec les mêmes objectifs (2 objectifs répondant au Règlement Européen, 2 objectifs de place), le prix maximum d'achat étant fixé à 20 € ; le pourcentage de rachat maximum pouvant évoluer en fonction des actions déjà détenues par Assystem à cette date.

Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la Société est liée à la société Oddo & Cie par un contrat de liquidité conforme au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à la Charte de déontologie établie par l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le contrat de liquidité en cours au 31 décembre 2009 a été autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2009.

Au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 117 666 titres ASSYSTEM FR 0000074148
- 1 283 771,81 € en espèces.

Mandat d'achat confié à EXANE BNP PARIBAS

Assystem a confié à EXANE BNP PARIBAS un mandat d'achat, sur le marché ou hors marché, en bloc ou par achats successifs, des titres Assystem, dans le cadre d'un contrat conforme au Règlement Européen n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003, portant modalités d'application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 dite directive « Abus de Marché », et conforme au Règlement Général et aux recommandations de l'AMF.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2009

SOLDE D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES AU 31/12/2008		+ 769 460
Nombre d'actions utilisées en fonction des finalités		
Contrat de liquidité		
- Nombre de titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité		+ 416 586
- Nombre de titres acquis hors contrat de liquidité		+ 585 028
- dont achats de blocs		-
- Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité		- 562 805
- Nombre de titres annulés au cours de l'exercice		- 560 152
Au profit de salariés ou mandataires sociaux (en remise de programme de Stock options ou Actions gratuites)		
- Nombre de titres remis en échange d'options d'achats d'actions		- 90 502
Opération de croissance externe		
- Nombre de titres remis en paiement de croissances externes		0
Annulation de titres		
- Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois		- 2 060 152
SOLDE D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES AU 31/12/2009		+ 557 615
Valeur des actions inscrites au 31/12/2009 au cours moyen d'achat		3 566 680,59 €
Informations complémentaires :		
Cours moyen des achats		5,88 €
Cours moyen des ventes		6,93 €
Montant des frais de négociation		55 947,62 €

3.7 - DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 5 mai 2010, l'affectation du résultat de l'exercice au versement d'un dividende de 0,25 € par action, hors les actions auto-détenues n'ayant pas droit à dividende, le solde étant affecté au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes versés lors de trois exercices précédents :

EXERCICE	DIVIDENDES	REVENUS ÉLIGIBLES À RÉFACTION	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS
2006	0,10 €/action		Néant
2007	0,38 €/action		Néant
2008	0,50 €/action		Néant

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

3.8 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2009 Assystem SA détient directement et indirectement 100 % des titres et des droits de vote de ses principales filiales actives :

Assystem France, SAS de droit français, et ses établissements de Genève, Finlande, Papeete & Nouméa, Assystem Facilities, SAS de droit français, et ses filiales Athos et ATS, Assystem Innovations, SAS de droit français, Assystem International, SAS de droit français, Assystem UK, société de droit anglais et ses filiales, Assystem Italia, société de droit italien, Assystem India Private Limited, société de droit indien, Assystem Iberia, société de droit espagnol, Assystem Portugal, société de droit portugais, Assystem Brime Deutschland, société de droit allemand, et ses filiales Assystem Aerospace Germany et Atena, Assystem Romania, société de droit roumain, Assystem Belgium, société de droit belge, ASM Technologies, société de droit marocain, Eurosyn Développement, société de droit français, T.F.S.I. limited, société implantée à Guernesey. Aucune prise de participation significative.

3.9 - RÉINTÉGRATION DE FRAIS GÉNÉRAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dépenses visées par l'article 39.4 du même Code ont atteint en 2009 la somme de 51 390 €.

4 - RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Se reporter au **Chapitre 2 - Gouvernance**. p.35

5 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1 - MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31/12/2009

Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué de neuf membres venant d'horizons divers, dont 7 (sept) d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF. L'analyse des critères a été revue en Comité des Rémunérations et des Nominations pour chacun des membres, en novembre 2009.

Michel Combes assure la présidence du Conseil de Surveillance, Jean-Pierre Desgeorges la vice-présidence, les autres membres du conseil sont : Pierre Guénant, Gilbert Lehmann, Rémy Chardon, Stanislas Chapron, Armand Carlier, Jean-Pascal Tranié, le Fonds Stratégique d'Investissements représentée par Bertrand Finet.

5.2 - MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31/12/2009

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Martine Griffon-Fouco, Stéphane Aubarbier, David Bradley (de nationalité britannique prenant ainsi en compte la dimension internationale du Groupe), Gérard Brescon et Gilbert Vidal, rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.

5.3 - MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ASSYSTEM SA AU 31/12/2009

Commissaires aux Comptes titulaires

KPMG Audit - Département de KPMG SA
1, cours Valmy
92923 Paris la Défense

Nommé le 30 avril 2009 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
BP 136
92203 Neuilly-sur-Seine

Nommé [renouvellement] le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur PIETTE

1, cours Valmy
92923 Paris la Défense

Nommé le 30 avril 2009 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

BEAS représenté par Alain PONS

7-9, villa Houssay
92200 Neuilly

Nommé [renouvellement] le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

6 - TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES ASSYSTEM SA

EXERCICE	2005	2006	2007	2008	2009
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	19 024 142	21 732 561	21 906 451	20 601 527	20 041 375
Nombre d'actions émises	19 024 142	21 732 561	21 906 451	20 601 527	20 041 375
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II - Résultat global des opérations effectives					
C.A. H.T.	18 086 472	12 080 615	10 908 295	13 912 284	10 706 748
Bénéfices avant impôts amortissements et provisions	132 813 686	-2 791 554	9 167 070	3 087 465	25 603 211
Impôts sur les bénéfices	-475 021	403 973	4 576 971	-629 331	2 571 367
Bénéfices après impôts amortissements et provisions	136 313 798	-8 573 774	6 843 583	-2 835 990	-12 155 118
Montant des bénéfices distribués	6 427 893	2 040 589	7 550 214	9 794 065	*
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices après impôts mais avant amortissements et provisions	6,96	-0,11	0,63	0,12	1,41
Bénéfices après impôts amortissements et provisions	6,94	-0,39	0,31	-0,14	-0,61
Dividende versé à chaque action	0,34	0,09	0,34	0,48	0,25
IV - Personnel					
Nombre de salariés	15	0	0	1	1
Montant de la masse salariale	1 640 450	0	0	405 154	468 660
Montant des charges sociales	740 728	80 642	37 293	427 013	113 397

* dividende proposé au vote de la prochaine Assemblée Générale

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

7 - DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET AUTORISATIONS AU DIRECTOIRE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2009 ainsi que par l'Assemblée Générale du 22 mai 2007, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE / AUTORISATIONS	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL	DURÉE	AGE AYANT PRIS LA DÉCISION
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions	Réduction maximum 2 060 152	26 mois (30/06/2011)	30/04/2009 (15 ^e résolution)
Émission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation 5 000 000 €	26 mois (30/06/2011)	30/04/2009 (16 ^e résolution)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription. (montant des titres de créances inférieur à 60 000 000 €)	Augmentation 5 500 000 €	26 mois (>14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e &11 ^e résolutions)
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Augmentation 8 000 000 €	26 mois (>14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e & 11 ^e résolutions)
Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport	Augmentation 20 M€ du capital social	26 mois (> 30/06/2011)	30/04/2009 (18 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE	Augmentation 5 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation	26 mois (> 30/06/2011)	30/04/2009 (19 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (ancien régime légal et fiscal)	Augmentation 2 % du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (> 14/07/2011)	15/05/2008 (15 ^e résolution)

Ces autorisations renouvelées le 30 avril 2009 ont annulé et remplacé toutes les autorisations/délégations antérieures de même nature.

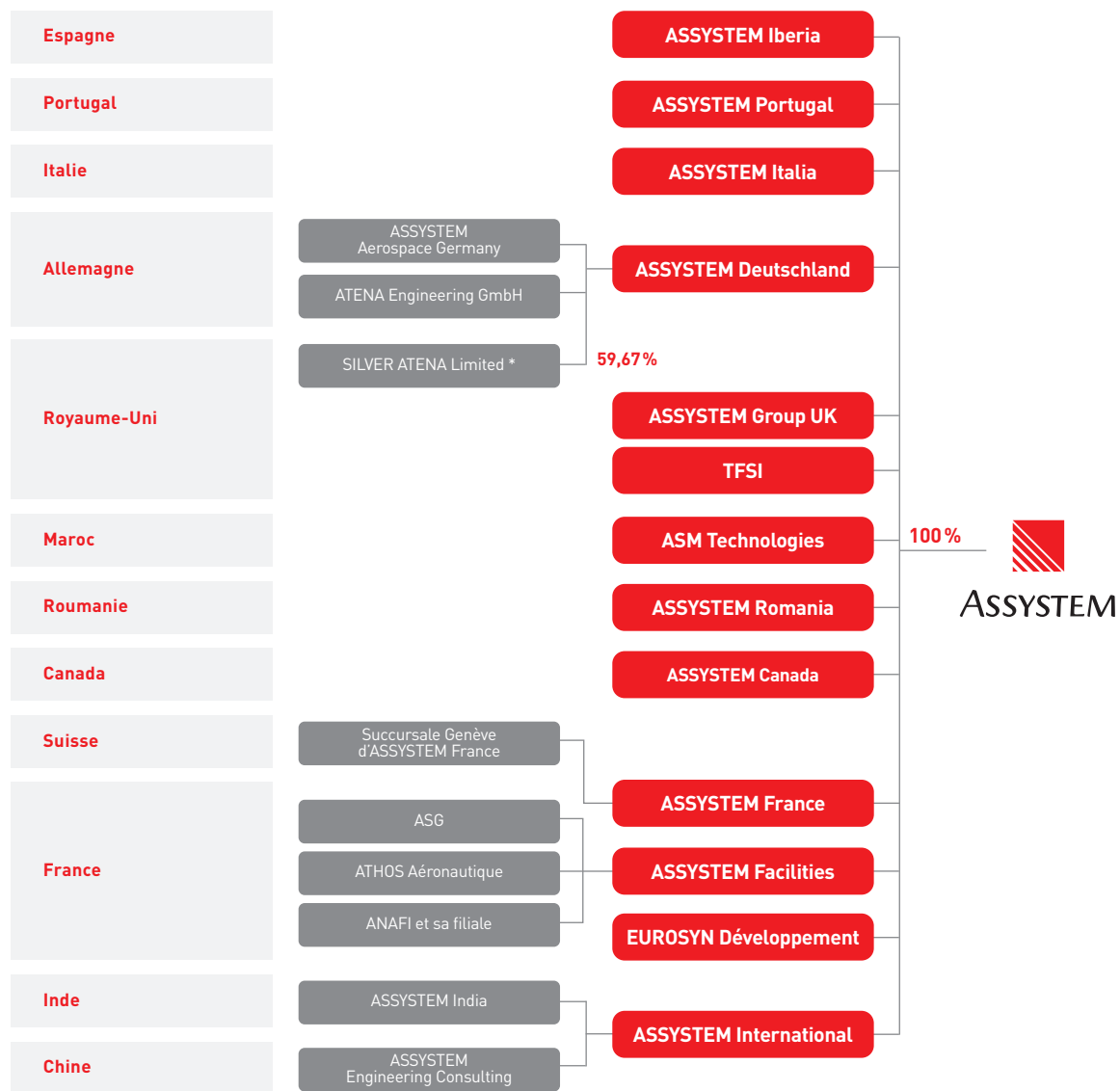
Utilisation par le Directoire des délégations de compétence données par les Assemblées Générales des actionnaires :
lors de la délibération du 12 mai 2009 le Directoire a décidé d'annuler 560 152 titres d'autocontrôle et réduit le capital social d'une somme de 560 152 € pour le porter à la somme de 20 041 375 €.

8 - FACTEURS DE RISQUES

Se reporter au chapitre 4 - Facteurs de risques, p. 67.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE ASSYSTEM AU 1^{ER} JANVIER 2010



SILVER ATENA Limited *
 Silver Atena Electronic Systems Private Limited
 Silver Atena (Spain) S.L.
 Silver Atena Electronic Systems Engineering GmbH
 Silver Atena (UK) Limited

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

4 FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Nous détaillons ci-dessous les facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être exposé. Ces facteurs de risques sont présentés de manière hiérarchisée.

Les procédures d'identification et de gestion des risques sont décrites au sein du chapitre 5, nous invitons le lecteur à s'y reporter.

1 - RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le contexte actuel de crise économique mondiale nous a conduit à renforcer notre vigilance et nos contrôles sur deux aspects particulièrement importants :

- Sélection et autorisation des nouvelles affaires et des investissements,
- Suivi et processus de recouvrement des créances clients.

À ce titre, nous avons maintenu au cours de l'exercice 2009 la surveillance du crédit client. Nous n'avons pas à ce jour enregistré de sinistre majeur relatif à la défaillance de clients liée au contexte économique actuel.

2 - RISQUES CONTRACTUELS

Le développement des affaires au forfait ou avec engagement de résultat expose le Groupe à des risques liés à l'exécution de ces contrats. Pour couvrir ce risque, des revues d'affaires sont effectuées au niveau de chaque entité opérationnelle. Pour les contrats supérieurs à 300 K€ ou les contrats présentant des risques spécifiques sans seuil de montant, des revues d'affaires sont organisées au niveau du Groupe, auxquelles participent des membres du Directoire.

Lors de ces réunions sont revus les points suivants, affaire par affaire :

- l'avancement du chiffre d'affaires,
- la marge à terminaison,
- les risques contractuels et le provisionnement de ces risques,
- le cash flow de l'affaire.

Le Groupe axe notamment son développement autour des affaires au forfait passées avec les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique. Nous tenons toutefois à préciser que notre Groupe ne participe pas à des contrats de "risk sharing".

3 - RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Le groupe Assystem exerce ses activités auprès d'une clientèle diversifiée, en partie composée de grands comptes qui opèrent au sein de plusieurs pays. Le Groupe réalise 60,40 % de son chiffre d'affaires avec 10 clients. Le premier client du Groupe représente 20,8 % du chiffre d'affaires réparti sur plusieurs sites et pays. Malgré le poids important des 10 premiers clients du Groupe, aucun risque réel de

dépendance n'a été identifié, en raison de la diversité des services rendus pour ces derniers. Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'un référencement auprès de ses clients principaux de nature à sécuriser la relation et les volumes d'affaires sur une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

4 - RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

Le Groupe dispose d'une organisation dédiée qui lui permet de gérer de façon centralisée l'ensemble des risques de marché : risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de contrepartie et de liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la Direction Financière, la Trésorerie Groupe intervient sur les marchés financiers en tant qu'organe de gestion des risques financiers du Groupe. Elle dispose pour cela de l'organisation front/middle et back office garantissant la séparation des fonctions. La Trésorerie Groupe produit des reportings, tous les 10 jours, au Directeur Financier sur les positions et performances de sa gestion conforme aux principes et politiques de la Direction Générale du Groupe.

RISQUE DE CRÉDIT

Afin de réduire le risque de crédit :

- Un processus de suivi de l'ensemble des encours échus ou non échus est décliné dans l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe,
- Un cadencement très régulier des facturations a été mis en place.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

RISQUE DE TAUX

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe dans le but principalement de réduire le coût de financement. Les instruments financiers utilisés sont des contrats de swap et cap pour la gestion dynamique de sa dette.

L'endettement externe du Groupe constitué à fin décembre 2009 par sa dette obligataire est à taux fixe, le crédit revolving à taux variable n'étant pas utilisé à la date de clôture.

RISQUE DE CHANGE

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et activités, le Groupe est exposé au risque de conversion en euros des états financiers des filiales étrangères libellés en devises locales et principalement sur la parité EUR/GBP.

La volatilité des cours peut avoir un impact sur les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Par ailleurs, afin de figer les marges opérationnelles lors de contrats significatifs libellés en devises, le Groupe couvre principalement par des ventes ou achats à terme sur la durée du contrat le risque de change. Ces opérations sont adossées en montant et en maturité aux sous jacents économiques.

FACTEURS DE RISQUES

RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les emprunts, ouvertures et placements sont notamment effectués auprès d'établissements bancaires de premier rang validés par le Directoire. Les principales contreparties du Groupe sont BSD-CIN, Société Générale, LCL, BNP Paribas et Calyon.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe.

Au 31 décembre 2009, du fait de sa trésorerie nette et de ligne de crédit non utilisée, le Groupe dispose d'une flexibilité financière de 143 M€ et d'une maturité moyenne de sa dette d'environ 3 ans.

RISQUES INDUITS PAR DES CLAUSES DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU FAIT DES COVENANTS

Les emprunts obligataires et le crédit revolving comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur un calcul de sous-capitalisation (rapport de capitaux propres sur endettement financier net) et d'autre part sur un calcul de levier financier (rapport de l'endettement net par la marge brute d'autofinancement). Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios est largement inférieur aux seuils déterminés dans les contrats : soit un ratio de sous-capitalisation de 0,0 contre un seuil de 1 et un ratio de levier financier de -0,1 contre un seuil de 2,75.

5 - RISQUES SOCIAUX

Un des principaux aspects de notre métier consiste à offrir une diffusion multisectorielle des compétences techniques de nos ingénieurs-consultants. En d'autres termes, selon les cycles de développement des produits ou les aléas conjoncturels des secteurs, nous repositionnons nos compétences auprès d'autres clients du même secteur ou de secteurs différents en quête des mêmes profils techniques et professionnels. Ce faisant, nous assurons une diffusion des expertises technologiques d'un secteur donné vers d'autres secteurs, nous donnons à nos consultants l'opportunité d'acquérir une connaissance large de nombreux clients ou secteurs.

L'adéquation des compétences de nos collaborateurs aux besoins de nos clients est vitale. Aussi, nous consacrons des efforts significatifs de formation de nos collaborateurs. Nous avons ainsi créé fin 2008 l'*Assystem Nuclear Institute* afin de transmettre notre expertise aux ingénieurs qui rejoignent le Groupe ou ceux qui sont transférés vers cette activité, avec ou sans expérience préalable dans le nucléaire.

6 - RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information de toutes natures constituent une dimension essentielle et nécessaire à la conduite de nos activités. Le Groupe s'est doté d'un ensemble de dispositifs et de procédures destinées à garantir la sécurité des équipements et des applications, l'intégrité des données et la continuité des opérations.

L'accès à nos données et à nos applications est contrôlé, et en particulier, l'accès distant à nos ressources est réservé à un groupe restreint d'utilisateurs. En outre, les zones dédiées à nos clients qui sont implantées au sein de nos installations sont protégées et leur accès est limité aux seuls ingénieurs travaillant sur ces projets.

7 - RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Toutes les opérations complexes (de nature contractuelle, structurelle ou contentieuse), situations litigieuses, avérées ou potentielles, sont traitées par la Direction Juridique et des Assurances qui dépend du Directoire. Afin de suivre au plus près les entités du Groupe, compte tenu de son organisation, les équipes de cette Direction sont en partie localisées au sein des unités opérationnelles et interviennent en direct dans les domaines contractuels, des fusions-acquisitions et des cessions. Un point semestriel sur la situation des contentieux avérés est adressé par le Directoire au Conseil de Surveillance pour information. À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

8 - RISQUES LIÉS AUX DÉLOCALISATIONS

Certains de nos clients se sont engagés sur la voie de la délocalisation d'une partie de leurs activités vers des pays réputés « à bas coût ». Le groupe Assystem dispose d'implantations dans ces zones géographiques destinées à accompagner nos clients dans la réalisation de leurs projets délocalisés et à se doter d'un potentiel de développement sur les marchés locaux y afférents.

9 - RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière d'environnement. Dans le domaine nucléaire, nous nous positionnons comme prestataire intellectuel, et nous ne pouvons être exploitant nucléaire au sens de la réglementation.

FACTEURS DE RISQUES

10 - POLITIQUE D'ASSURANCE

Assystem a souscrit à une police de Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les filiales françaises et internationales. Les limites de garanties s'élèvent à 20 M€. La police responsabilité civile professionnelle intervient en différence de condition et différence de limite des polices locales étrangères, dans le cadre d'une police intégrée.

Pour les activités aéronautique, le Groupe a souscrit à une police d'assurance spécifique couvrant les dommages matériels et immatériels pour un montant maximum de 50 M€.

Pour le reste, les principales polices du Groupe ont été renouvelées en 2009 aux mêmes conditions et demeurent valides jusqu'à la fin 2010.

5 AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE

1 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L.225-197-1 À L.225-197-3

ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (ARTICLE L. 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2010

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos, au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions gratuites d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

1 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS DÉCIDÉES PAR LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

1.1 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Le Directoire, dans sa séance du 18 décembre 2006, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2006, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2.

- A procédé à l'attribution gratuite de 59 000 actions. Le solde de cette attribution ressort à 52 000 actions du fait du départ de bénéficiaires avant la fin de la période d'acquisition. Au 16 décembre 2008, 37 000 actions ont été livrées du compte d'actions d'autocontrôle sur le compte nominatif des bénéficiaires et sont entrées en période de conservation jusqu'au 16 décembre 2010. Sur ces 37 000 actions livrées, 25 000 concernent des membres du Directoire.

1.2 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2006, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2.

- A procédé lors de sa séance du 29 juin 2007 à l'attribution gratuite de 98 300 actions à des salariés des filiales du groupe Assystem. Du fait du départ de bénéficiaires avant la fin de la période d'acquisition, le solde de cette attribution ressort à 95 800.
- A procédé lors de sa séance du 30 août 2007 à l'attribution gratuite de 10 000 actions à un membre du Directoire.
- A procédé lors de sa séance du 12 décembre 2007 à l'attribution de 1 000 actions à un salarié d'une filiale du Groupe

1.3 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2008, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2.

- A procédé lors de sa séance du 15 mai 2008 à l'attribution gratuite de 125 000 actions aux membres du Directoire de la société (sauf au Président).

1.4 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2008, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2 % du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la société répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2.

- A procédé lors de sa séance du 28 avril 2009 à l'attribution gratuite de 4 700 actions à des membres du personnel salarié du Groupe.
- A procédé lors de sa séance du 5 novembre 2009 (après autorisation du Conseil de Surveillance du 4 novembre 2009) à l'attribution gratuite de 60 000 actions à quatre membres du Directoire de la Société (sauf au Président).

AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE

2 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.225-197-2 AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Néant

3 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16

Néant

À Paris, le 9 mars 2010
Dominique LOUIS
Président du Directoire

2 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET LES ACTIONS GRATUITES (ARTICLE L. 225-184 DU CODE DE COMMERCE)

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2010

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos, au cours d'exercices antérieurs, des attributions d'options de souscription d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

2.1 – Options autorisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Néant

2.2 – Options autorisées au cours d'exercices antérieurs.

L'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 a autorisé le Directoire à consentir au bénéfice de ses mandataires sociaux, cadres dirigeants, et de certains membres du personnel de la Société, et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-177 du Code de Commerce, qu'il arrêtera, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de son capital, tel qu'il résultera dès l'augmentation de capital, dans la limite de 312 000 options donnant droit de souscrire à 312 000 actions de un 1 € de valeur nominale.

Le Directoire a utilisé cette autorisation lors de sa réunion du 14 avril 2004 ainsi qu'il suit :

- Nombre de bénéficiaires de stock options : 249
- Nombre total d'options attribuées : 309 750
- Cours d'exercice : 14,90 €
- Période d'exercice : 14 avril 2008 à 13 avril 2010
- Attribution régie par les conditions prévues par l'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 et les dispositions du règlement de plan de souscription unifié N° 4.

2.3 - Options détenues par les membres du Directoire

Néant

À Paris, le 9 mars 2010
Dominique LOUIS
Président du Directoire

Tableaux en annexe pages 124 à 125 du Document de Référence.

6

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. En application de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport fait également le point sur la mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008.

Le présent rapport, joint au rapport de gestion 2009, est établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce et a été soumis au Conseil de Surveillance du 12 mars 2010. Un rapport des Commissaires aux Comptes, présente leurs observations sur ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

1 - CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 35.

1.1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 35.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31/12/2009

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 36.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance au cours des cinq derniers exercices (01/01/2005 au 31/12/2009)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 39.

1.2 - LE DIRECTOIRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 42.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire (au 31/12/2009)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 42.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au cours des cinq derniers exercices (depuis le 01/01/2005) – hors Groupe

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 44.

1.3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 45.

1.4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 45.

1.5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2009 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

1.5.1 - Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 46.

1.5.2 - Rémunération des membres du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 47.

Rémunération de M. Dominique Louis Président du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 47.

Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 et au cours des trois derniers exercices

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 47.

2 - MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'AFEP-MEDEF CONSIGNÉES AU SEIN DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2008

Le groupe Assystem a choisi de se conformer aux recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008.

Après analyse de ce code, nous n'avons pas identifié de non-conformité. En particulier, nous avons procédé à l'évaluation des travaux du Conseil de Surveillance sur la base d'un questionnaire traité par chacun des administrateurs.

L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux est exposée au sein du chapitre 1.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

3 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le groupe Assystem a choisi de mettre en œuvre le cadre de référence de contrôle interne préconisé par l'AMF conformément à la recommandation qu'elle a formulée le 22 janvier 2007.

Les procédures de contrôle interne qui existent au sein de notre Groupe et en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont déclinées en fonction des cinq composantes du dispositif de contrôle interne.

Le présent rapport expose également les procédures développées en matière d'identification, analyse et gestion des risques. Nous invitons à ce sujet le lecteur à prendre connaissance des facteurs de risques décrits au sein du chapitre 3.

3.1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'idée-force du dispositif de contrôle interne repose sur sa pré-existence au sein de notre Groupe. En effet, nous disposons d'un ensemble de mesures destinées à maîtriser et réduire nos risques qui pourraient entraver la réalisation de nos objectifs. Ces mesures prennent notamment la forme de procédures, d'instructions, de moyens de supervision, d'autorisations et de délégations de responsabilités.

Ce dispositif adresse la totalité du spectre de notre Groupe : Pôles, BU, entités légales, pays, directions, départements et services. Il prend racine au sein de notre Groupe et concerne l'ensemble de nos activités et processus. C'est en ce sens que notre dispositif de contrôle interne consiste en un cadre intégré.

La Direction d'Assystem est ultimement responsable de la mise en œuvre et du correct fonctionnement du dispositif de contrôle interne.

Parce qu'elle a la charge d'initier et d'insuffler la volonté clairement exprimée de déployer un dispositif intégré de contrôle interne, la Direction d'Assystem est le garant de ce dispositif avec une implication de tous les acteurs du Groupe.

Dans la pratique et pour que cela fonctionne effectivement et simplement, notre dispositif de contrôle interne repose sur le principe de propriété des processus. En d'autres termes les responsables de départements et services sont les propriétaires de premier rang de notre dispositif intégré de contrôle interne.

Les métiers sont exercés par des équipes de travail proches de leurs clients pour leur apporter dans des délais rapides des solutions adaptées. Afin de favoriser cette grande réactivité et de permettre à chaque responsable opérationnel de centre de profit de prendre les décisions nécessaires, une organisation décentralisée est en place au sein des unités opérationnelles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux rôles qui sont attendus pour chacune des catégories d'acteurs.

ACTEURS	RÔLES ATTENDUS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE
Directoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initie et insuffle le dispositif de contrôle interne en communiquant clairement sur ce dernier. ▪ Est responsable de son déploiement au sein du Groupe et de son correct fonctionnement. ▪ S'assure de l'adéquation du dispositif de contrôle interne avec la stratégie du Groupe et son portefeuille de risques.
Management opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est responsable de son déploiement au sein de son périmètre (i.e. pôle, BU, entité légale, pays, département, service) et de son correct fonctionnement. ▪ Veille à l'alignement du dispositif de contrôle interne sur la structure, la stratégie ou la tactique et l'organisation de son périmètre.
Personnel opérationnel et fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe activement à la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. ▪ Réalise les activités et opérations dans le respect du dispositif de contrôle interne défini. ▪ Informe le Management sur les dysfonctionnements et contribue à la recherche de mesures correctrices.
Audit interne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assiste le Directoire et le Management dans le déploiement et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. ▪ Conseille le Directoire et le Management sur le processus approprié de gestion des risques. ▪ Veille à la juste balance des contrôles et des risques. ▪ Évalue le dispositif de contrôle interne en termes de conception et d'efficacité. ▪ Assiste le Comité d'Audit dans son rôle de supervision.
Comité d'Audit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne cohérent et compatible avec la stratégie du Groupe et ses risques. ▪ Approuve le plan d'audit interne, est informé régulièrement des conclusions d'audit et des recommandations mises en œuvre. ▪ Consulte l'audit interne pour se faire une opinion sur la conception et l'efficacité du dispositif de contrôle interne. ▪ Veille au fonctionnement efficace du processus de gestion des risques. ▪ Suivi du processus d'élaboration de l'information financière.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

3.2 - LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer de manière raisonnable :

- La fiabilité des informations financières,
- La conformité aux lois et règlements,
- Le bon fonctionnement de nos processus internes, comme ceux concourant à la sauvegarde de nos actifs (matériels ou non),
- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale et le Directoire,

Et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et processus, et à l'utilisation efficiente des ressources.

Le dispositif de contrôle interne poursuit donc cinq objectifs que l'on peut synthétiser comme suit.

OBJECTIFS	ASSURANCE RAISONNABLE
Finances	Que l'information financière produite et publiée est fiable
Conformité	Que les lois, réglementations, normes et toute autre obligation sont respectées
Opérations	Que les opérations, activités et processus sont performants et efficaces
Intégrité	Que le patrimoine (humain, matériel et intangible) est sécurisé et sauvegardé
Stratégie	Que les objectifs sont réalisés pour servir la mission et la stratégie du Groupe

3.3 - LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Note

Les principales procédures du dispositif de contrôle interne, en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont essentiellement décrites au sein de la section "Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils".

3.3.1 - Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils

→ Organisation

D'une manière générale, l'organisation du Groupe repose sur une forte décentralisation qui implique à son tour un degré élevé de délégation. La délégation des responsabilités opérationnelles, fonctionnelles et légales aux mandataires sociaux et managers d'Assystem appelle un dispositif de contrôle interne adapté à ce type d'organisation.

Ainsi, la structure comme les systèmes d'information que le Groupe a choisi de mettre en place, contribuent efficacement au pilotage des activités dans le respect des principes de décentralisation et de délégation.

Les délégations de pouvoirs et de responsabilités sont consignées par écrit après approbation par la Direction. Elles sont revues en tant que de besoin, notamment pour tenir compte des changements qui interviennent.

La charte de déontologie décrit les valeurs et les principes d'actions du Groupe. Cette charte bien qu'approuvée par le Conseil de Surveillance, reste à diffuser auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

→ Responsabilités

Les responsabilités confiées aux collaborateurs sont consignées par écrit au sein de descriptions de postes validées par la hiérarchie et supportées, le cas échéant, par des délégations de pouvoir. Les descriptions de postes contribuent à clarifier la nature des tâches et transactions confiées, en mettant l'accent sur la nature et le mode de supervision et en intégrant lorsque cela est nécessaire, la dimension du contrôle interne en précisant les responsabilités liées au respect des procédures et à leur mise à jour.

Les délégations de pouvoir décrivent le transfert permanent ou temporaire des responsabilités et concernent en premier lieu les fonctions impliquées dans les transactions financières (exécution et autorisation d'investissements, limites fixées en matière d'achats, règlements fournisseurs, etc.). Les pouvoirs bancaires mis en place localement doivent ensuite refléter au plus juste les délégations accordées.

L'adéquation des ressources avec les objectifs assignés constitue un aspect essentiel pour le Groupe, en raison notamment du niveau élevé de rotation du personnel pour les activités d'ingénierie et de conseil. À ce titre, les Directions des Ressources Humaines jouent un rôle clé pour garantir une telle adéquation. En accord avec les départements fonctionnels, les Directions des Ressources Humaines définissent les plans de formation du personnel et coordonnent les revues annuelles de performances qui permettent de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de définir les objectifs pour l'année suivante et d'identifier les compétences à acquérir ou à renforcer.

→ Modes opératoires

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES MÉTIERS

Le Système de Management de la Qualité (SMQ) est un référentiel qualité disponible sur l'espace intranet du Groupe. Le SMQ comprend une cartographie des processus métiers et un ensemble de procédures et instructions y afférentes. Sur ces bases, les Responsables Qualité conduisent des audits périodiques destinés à évaluer le respect des normes mises en place.

▪ Avant-vente et contrats clients

Les processus d'avant-vente et contrats clients sont définis dans le SMQ.

Avant toute proposition commerciale, un processus interne de décision de réponse ou non à l'appel d'offres du client est élaboré. En cas de décision favorable, une proposition technique et commerciale destinée aux clients fait l'objet de validations portant sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

■ Réalisation du service et revue des projets en cours

Les affaires sont pilotées par les chefs de projet ; des revues portant sur l'examen de l'avancement du projet, les coûts et les revenus associés, la trésorerie et la marge à terminaison sont organisées trimestriellement sur les principaux projets au forfait.

Par ailleurs, une équipe dédiée au sein du Groupe et essentiellement composée de managers opérationnels, réalise des audits de projets périodiques qui couvrent l'ensemble des *Business Units* du Groupe. Au cours de l'exercice 2009, cette équipe a revu une cinquantaine de projets. Une synthèse de ces audits a notamment été adressée à la Direction du Groupe et à l'audit interne.

Des revues de projets sont également organisées tous les trois mois au siège du Groupe. Ces revues portent sur des projets à partir d'un certain montant et sur des projets à caractère spécifique ou présentant des risques particuliers.

■ Ressources humaines, recrutement et gestion de la masse salariale

Les besoins en ressources sont définis par les Directeurs opérationnels ; les procédures de recrutement sont définies dans le SMQ. La paie est centralisée sur 3 sites en France, représentant plus de 70% des effectifs du Groupe.

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

■ Budget et Contrôle de Gestion

Les différentes unités opérationnelles du Groupe élaborent et présentent au Directoire leur stratégie et le budget annuel. L'analyse mensuelle des différents éléments clés du reporting permet à la Direction Financière du Groupe d'analyser les écarts de réalisations par rapport aux prévisions, de détecter ainsi d'éventuelles erreurs significatives par croisement.

■ Consolidation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon des normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards) à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants des unités opérationnelles.

Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés par la Direction Comptable et Financière (acquisitions et cessions d'actifs, tests de valeurs d'actifs).

■ Comptabilité

L'ERP mis en place sur le périmètre d'Assystem France permet de mieux garantir l'intégrité des données à travers un cheminement des informations au sein des applications. La Direction des Comptabilités et de la Fiscalité Groupe assure la coordination des travaux de clôture comptable et diffuse lorsque cela est nécessaire des notes et instructions à l'ensemble des filiales. En outre, la Direction Financière du Groupe rencontre régulièrement les Commissaires aux Comptes afin de présenter les opérations particulières de l'exercice et des options retenues dans le cadre des normes comptables en vigueur.

■ Financements et Trésorerie

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie et des placements via un cash pool établi pour les sociétés de la zone euro. La politique de gestion de la trésorerie est définie annuellement par le Directoire et vise à garantir la liquidité et la sécurité des placements.

En ce qui concerne les entités françaises, les flux de trésorerie, de couvertures de changes et de taux sont centralisés au siège social. Le nombre d'organismes bancaires est réduit.

■ Engagements financiers

Les engagements financiers – y compris les engagements hors bilan – font l'objet d'une approbation préalable ; par ailleurs, les unités opérationnelles font l'inventaire de l'ensemble de leurs engagements reçus et donnés dans le cadre du processus de clôture des comptes.

■ Investissements

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a renforcé le contrôle sur les investissements réalisés. Ainsi, une procédure d'autorisation d'investissement a été développée et diffusée à l'ensemble des filiales du Groupe.

■ Assurances

Le recensement des risques assurables ainsi que la politique de couverture de ces risques sont pilotés par la Direction Juridique du Groupe. La Direction des Ressources Humaines d'Assystem France est en charge du programme d'assurances spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre des missions d'expatriation ou d'impatriation de collaborateurs.

■ Litiges

Le suivi et le reporting des litiges d'Assystem SA et de ses filiales sont assurés en permanence par la Direction Juridique du Groupe en liaison avec les juristes des Directions Opérationnelles. Un état de suivi et de synthèse est établi semestriellement. L'impact financier de ces litiges est étudié par les Directeurs Financiers de chaque Direction opérationnelle, revu par la Direction Financière du Groupe et contrôlé par la Direction de l'audit interne.

■ Cessions - Acquisitions

Les opérations de cessions et d'acquisition font l'objet d'une validation par le Directoire du Groupe ; un comité *ad hoc* se réunit en interne pour analyser et valider les différentes propositions.

Nous vous rappelons que les cessions sont soumises à l'accord du Conseil de Surveillance.

■ Communication des résultats

L'élaboration et la validation des communiqués de presse et présentation investisseurs concernant les résultats du Groupe sont régies par une procédure spécifique impliquant la Direction Financière et Juridique, la Direction de la Communication, la Direction générale et les Commissaires aux Comptes. Les projets de communication financière sont soumis au Comité d'Audit et au Conseil de Surveillance.

→ Outils

Le Groupe s'est doté d'un ensemble d'indicateurs clés qui permettent de suivre la gestion des affaires. Ces indicateurs sont suivis lors de revues trimestrielles. Le reporting financier Groupe comprend également une série d'indicateurs et d'agrégats qui contribuent à analyser de manière plus fine la performance des différentes filiales et Business Units. Cet ensemble d'indicateurs a été complété en 2009 par un suivi spécifique sur les coûts indirects du Groupe.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les pratiques de contrôle interne en place au sein du Groupe viennent étoffer les outils développés. Afin de tenir compte de la forte décentralisation du Groupe et des particularités qui en découlent, la Direction du Groupe a diffusé en 2008 une brochure portant sur le dispositif de contrôle interne mis en place. Cette brochure a non seulement pour vocation d'informer les différents acteurs du Groupe mais aussi de contribuer à diffuser les axes majeurs des pratiques de contrôle interne que le Groupe a décidé d'adopter.

3.3.2 - Diffusion interne d'informations

L'Intranet et le système de reporting et de consolidation constituent les deux canaux unifiés sur lesquels le Groupe s'appuie pour diffuser les informations clés et nécessaires à l'exercice des responsabilités. L'Intranet Groupe permet notamment de loger le manuel SMQ comme les principales procédures applicables en France. Ces procédures concernent l'informatique, les ressources humaines et la gestion d'affaires.

Le système de reporting et de consolidation [LINK] est implanté dans l'ensemble des filiales. Il supporte l'information financière publiée par le Groupe. L'homogénéité de l'information remontée a été renforcée en 2008 par la diffusion d'un guide comptable diffusé à l'ensemble des filiales du Groupe.

Les Directions du siège du Groupe assurent la communication de notes et de procédures auprès des filiales pour garantir le traitement cohérent des sujets communs, comme notamment les investissements, la gestion de la trésorerie, la surveillance des créances clients. Enfin, les filiales du Groupe ont pour responsabilité de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes d'information compatibles avec les objectifs de remontée d'informations financières et de gestion des affaires. Le Groupe a fait ainsi le choix de maintenir la variété des systèmes existants. La nature des activités exercées et la taille des entités ne justifient pas en effet de sélectionner un système unique.

3.3.3 - Recensement, analyse et gestion des risques

Le Groupe attache une importance cruciale à la correcte gestion des risques auxquels il est confronté.

Les principales catégories de risques pour lesquelles le Groupe a une exposition plus ou moins forte sont les suivantes :

- Risques financiers,
- Risques contractuels,
- Risques liés au personnel,
- Risques liés au marché,
- Risques liés aux systèmes d'information.

Nous rappelons que le chapitre 'Facteurs de Risques' contient une description des principaux risques auxquels le Groupe est exposé ainsi que des mesures mises en œuvre pour les traiter.

Les revues trimestrielles de projets contribuent à identifier les différents risques sur les projets en cours et à décider des actions à mettre en œuvre pour les réduire ; elles concernent essentiellement les projets au forfait.

Ces dernières sont réalisées sur la base de fiches de synthèse et permettent de faire le point sur les aspects suivants :

- Reconnaissance du revenu en fonction de l'avancement du contrat,
- Marge à terminaison,
- Risques contractuels et provisionnement de ces risques,
- Flux de trésorerie.

Au moins un membre du Directoire participe à ces revues. Des revues mensuelles de projets sont également organisées au sein des Business Units. Ces revues couvrent un spectre quasi exhaustif des projets en cours.

Le Directoire comme les Directions opérationnelles en collaboration avec les Directions des Ressources Humaines apprécient les risques liés au personnel. Ces risques sont notamment liés à la forte rotation qui caractérise les activités d'ingénierie et de conseil. Un membre du Directoire est particulièrement en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein du Groupe. Il définit en étroite collaboration avec l'ensemble des parties concernées les aspects clés de la politique Ressources Humaines du Groupe et les grands axes des campagnes annuelles de recrutement. Ces équipes travaillent également de manière resserrée pour gérer au mieux les risques relatifs aux périodes inter-contrats et au transfert des compétences d'un secteur vers l'autre.

Le Groupe travaille avec une base diversifiée de clients, ce qui lui permet d'équilibrer de manière satisfaisante les risques liés au marché sur lequel elle évolue. Le Directoire se réunit aussi fréquemment que l'exigent les changements qui peuvent intervenir au sein de l'environnement du Groupe.

Les systèmes d'information constituent une dimension indispensable à la réalisation des activités du Groupe. Afin de répondre au mieux aux risques liés à ces systèmes, le Groupe a développé une série de procédures qui vise à garantir la sécurité des systèmes et des informations, l'intégrité des données et la continuité des opérations. Ces procédures clés font l'objet d'un plan de continuité d'activité défini par la Direction des Systèmes d'Information d'Assystem France.

L'audit interne Groupe a pour mission permanente de s'assurer que les risques identifiés par le Management sont correctement analysés et gérés. Dans ses rapports de mission, l'audit interne rend compte au Directoire des zones de risques qui ne seraient pas couvertes par des actions appropriées.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe entreprendra la détermination d'une cartographie des risques majeurs du Groupe. Cette cartographie comprendra les différentes catégories de risques auxquelles le Groupe est exposé et une mesure de ceux-ci en termes d'impact et de vulnérabilité (c'est-à-dire l'exposition nette à ces risques après prise en compte des mesures de contrôles existantes).

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La démarche consistant à cartographier les risques afin d'établir le portefeuille de risques de l'organisation et de déterminer, pour chacun d'eux, le plan d'action à mettre en place, repose sur les étapes suivantes :

- Questionnaires de recensement des objectifs et des facteurs d'entrave potentielle à leur réalisation.
- Entretiens avec la Direction Générale, les Directions Fonctionnelles (Finances, Systèmes d'Information, Qualité, RH, etc.) et les Directions Opérationnelles, afin de rapprocher les objectifs stratégiques et leur déclinaison opérationnelle et les événements susceptibles d'entraver leur atteinte.
- Animation d'ateliers de réflexion destinés à valider les risques identifiés et à les hiérarchiser.

Cette cartographie sera confrontée au programme d'assurances Groupe afin de vérifier la correcte couverture des risques majeurs et le cas échéant d'affiner la stratégie d'assurance du Groupe. Elle sera présentée au Directoire pour discussion, approbation et désignation d'un responsable de suivi choisi parmi ces différents membres.

3.3.4 - Activités de contrôle proportionnées aux enjeux

Compte tenu du degré élevé de décentralisation du Groupe et en vertu des principes de délégation en place, les contrôles sont définis par le Management des filiales dans le respect des lignes directrices du dispositif de contrôle interne que la Direction a fixé.

Les contrôles ainsi définis ont pour but principal de réduire les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté.

Les catégories essentielles de contrôles concernent les aspects suivants :

- Autorisation des contrats :
le Groupe a établi des principes de délégation qui donnent pouvoir aux managers appropriés d'autoriser les contrats. Ces contrôles couvrent les phases successives du contrat :
 - Sélection des appels d'offres
 - Réponse aux appels d'offres
 - Définition des taux de facturation et tarification
 - Avenants
- Revue des contrats :
la Direction Juridique assure une revue indépendante des contrats avant que ceux-ci n'entrent en application. En particulier, la Direction Juridique est responsable de la définition des conditions générales de services qui figurent également sur les factures émises et adressées aux clients.
- Gestion des temps et facturation :
chaque filiale exerce un contrôle des temps saisis au sein des applications prévues à cet effet. Les contrôles réalisés permettent de s'assurer du bien fondé de l'affectation des temps aux projets en cours et de déclencher la facturation clients.
- Paiements :
le Groupe a mis en place le principe de double signature des moyens de paiement. Dans le respect de ce principe, les filiales définissent les seuils d'autorisation de dépense en fonction des catégories de signataires autorisés. Pour renforcer la supervision et le contrôle de certaines filiales éloignées, la Trésorerie Groupe reçoit le détail mensuel des dépenses réalisées afin d'assurer un contrôle a posteriori de ces dernières.

- Budget et révisions budgétaires :
chaque filiale présente le budget qu'elle a établi pour l'exercice en cours. La présentation est faite notamment en présence de membres du Directoire qui autorisent les budgets. Les révisions budgétaires préparées en cours d'exercice suivent la même procédure.
- Résultats et reportings périodiques :
les résultats périodiques sont remontés mensuellement via l'outil de reporting et de consolidation (LINK). La Direction Financière Groupe assure une revue critique de ces résultats et obtient tout complément d'information nécessaire à leur bonne compréhension auprès des différentes filiales.

Le Groupe attache par ailleurs une importance particulière à l'existence de séparations de tâches appropriées pour renforcer les contrôles qui concernent les transactions critiques, notamment les paiements.

Pour les structures de petite taille, la séparation des tâches trouve parfois une limite naturelle liée à l'organisation. Dans ce cas, des contrôles de compensation sont mis en place et prennent essentiellement la forme d'une supervision accrue de la part du Management qui assure une revue indépendante des transactions critiques pour contrôle et autorisation.

3.3.5 - Surveillance permanente du dispositif et examen régulier de son fonctionnement

Le pilotage du processus de contrôle interne est une des responsabilités fondamentales du Directoire, du Comité d'Audit, des Directions fonctionnelles du Groupe et de la Direction Générale de chaque unité opérationnelle.

La Direction Générale définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur correcte application au sein du Groupe.

Le Comité d'Audit examine à la fois les principaux états relatifs aux comptes et ceux concernant le contrôle et l'audit interne.

L'audit interne joue un rôle clé dans la surveillance et le pilotage du dispositif de contrôle interne. Les missions qu'il réalise sont inscrites au sein d'un plan qui est approuvé par le Directoire et le Comité d'Audit. À l'issue des missions, l'audit interne formule les recommandations adéquates afin d'élever le degré d'efficacité du contrôle interne. Ces recommandations sont consignées au sein d'un rapport qui est discuté avec le Management des filiales et les membres du Directoire concernés. Un plan d'actions complète les rapports et son statut est adressé pour suivi à l'audit interne, et pour action aux membres du Directoire chargés de s'assurer de la correcte mise en œuvre des actions correctrices. Une synthèse des missions réalisées est présentée tous les six mois au comité d'audit.

En 2009, les missions réalisées par l'audit interne ont porté essentiellement sur des audits visant à s'assurer du respect des règles Groupe par les filiales internationales.

L'audit interne s'appuie également sur des audits opérationnels réalisés dans les unités opérationnelles et qui portent sur le contrôle de la vente et de la réalisation des contrats.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'appréciation du contrôle interne est effectuée également par les dirigeants (Directeurs généraux et Directeurs financiers) à travers les lettres d'affirmation qu'ils établissent en vue d'attester le respect des procédures relatives à la préparation des états financiers et autres informations fournies dans le cadre de la préparation des comptes annuels.

3.3.6 - Suivi du plan d'actions 2009

Le Groupe a inscrit le contrôle interne dans le cadre d'un plan de progrès permanent dans le but notamment d'améliorer l'efficacité opérationnelle des processus. À ce titre, le plan d'actions défini pour l'exercice 2009 s'orientait autour des axes clés suivants :

- Analyse détaillée des éléments constitutifs du dispositif de contrôle interne de quatre entités pilotes.
L'analyse des travaux est en cours de réalisation et une synthèse des conclusions sera présentée au Comité d'Audit au cours de l'exercice 2010.
- Cartographie des risques majeurs et mise en perspective du programme d'assurance avec cette dernière.
La cartographie des risques sera réalisée en 2010 selon un processus "top down" piloté par le Directoire.
- Mise en œuvre d'un processus d'auto-évaluation du contrôle interne par le Management des filiales. L'auto-évaluation repose sur des questionnaires développés pour chacun des processus clés. Une synthèse de ces auto-évaluations sera présentée au Directoire et au Comité d'Audit. L'audit interne s'appuiera sur le résultat des auto-évaluations pour conduire des vérifications indépendantes à partir de 2010.
L'auto-évaluation a d'ores et déjà porté sur 5 entités représentant 95 % du CA consolidé du Groupe ; les travaux d'analyse sont en cours. En 2010, l'auto-évaluation sera déployée sur les autres entités du Groupe avec l'assistance de l'audit interne.
- Diffusion de la charte de déontologie à l'ensemble des collaborateurs.
La charte de déontologie du Groupe sera diffusée courant 2010, après sa mise à jour.

La Direction du Groupe a chargé l'audit interne de coordonner et de suivre la réalisation de ce plan d'actions.

à Paris, le 12 mars 2010

Michel COMBES
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Assystem S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Assystem S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
 - d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.
- Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Denis MARANGÉ
Associé

Deloitte & Associés
Bénédicte SABADIE-FAURE
Associée

5 - RAPPORT D'OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 325 M€
- Résultat de l'exercice : -12 M€.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 428 M€
- Résultat net consolidé de l'exercice part du Groupe : -0,8 M€.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne chacun des points développés dans le rapport de gestion du Directoire, que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

À Paris, le 12 mars 2010

Le Conseil de Surveillance

CHAPITRE 7

7 COMPTES CONSOLIDÉS

1 - ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

En millions d'euros

ACTIF	NOTES	2009	2008	2007
Goodwill	7,8	75,0	83,1	84,7
Immobilisations incorporelles	9	9,2	12,8	13,7
Immobilisations corporelles	10	14,9	16,7	14,7
Immeubles de placement	11	1,4	1,9	0,7
Participations dans des entreprises associées	12	0,5	1,0	3,9
Actifs financiers disponibles à la vente	13	3,6	2,8	0,2
Autres actifs financiers	14	3,8	5,5	5,3
Impôts différés actifs	26	5,2	4,1	1,2
Total de l'actif non courant	-	113,6	127,9	124,4
Clients et comptes rattachés	15	203,7	252,0	250,8
Autres créances	15	13,7	20,6	67,3
Créances d'impôt sur les résultats	-	4,1	0,6	7,3
Autres actifs financiers et dérivés courants	16,18	-	-	3,5
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	17	92,9	73,6	92,0
Total de l'actif courant	-	314,4	346,8	420,9
TOTAL DE L'ACTIF	-	428,0	474,7	545,3

En millions d'euros

PASSIF	NOTES	2009	2008	2007
Capital	19	20,0	20,6	21,9
Primes	-	63,3	67,4	79,9
Réserves consolidées	-	44,7	24,4	22,0
Résultat net	-	-0,8	25,8	18,0
Capitaux propres part du Groupe	-	127,2	138,2	141,8
Intérêts minoritaires	-	1,4	1,0	0,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-	128,6	139,2	141,8
Emprunts obligataires	20	87,7	85,6	76,3
Autres passifs financiers et dérivés non courants	21,18	1,0	0,6	26,0
Provisions	22	0,6	1,6	1,8
Avantages du personnel	23	12,5	10,7	10,4
Autres passifs non courants	24	6,0	6,9	-
Impôts différés passifs	26	-	0,3	1,6
Passif non courant	-	107,8	105,7	116,1
Autres passifs financiers et dérivés courants	21	5,0	6,6	20,4
Provisions	22	12,3	8,6	11,5
Fournisseurs et comptes rattachés	-	26,9	38,7	41,3
Passifs d'impôt sur les résultats	-	0,7	4,2	9,4
Autres passifs courants	25	146,7	171,7	204,8
Passif courant	-	191,6	229,8	287,4
TOTAL DU PASSIF	-	428,0	474,7	545,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS**2 -
COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

En millions d'euros

	NOTES	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	29	613,1	672,1	652,6
Charges de personnel	32	-455,9	-481,8	-457,3
Impôts et taxes	-	-7,0	-6,9	-8,4
Dotations aux amortissements et provisions	30	-13,0	-10,6	-16,7
Autres charges et produits d'exploitation	31	-115,0	-127,8	-134,3
Résultat opérationnel courant	6	22,2	45,0	35,9
Autres produits opérationnels	33	0,7	2,3	-
Autres charges opérationnelles	33	-15,1	-5,0	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	28	7,8	42,3	35,9
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	0,2	0,4	-1,8
Coût de l'endettement financier net	34	-2,0	-2,0	-3,3
Autres produits et charges financiers	35	-2,9	-3,7	-1,8
Résultat avant impôt des activités poursuivies	-	3,1	37,0	29,0
Impôts sur les résultats	36	-4,0	-11,2	-10,8
Résultat net des activités poursuivies	-	-0,9	25,8	18,2
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-0,2
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-	-0,9	25,8	18,0
Attribuable :				
Aux actionnaires d'Assystem SA	-	-0,8	25,8	18,0
Aux intérêts minoritaires	-	-0,1	-	-

En euros

Résultat de base par action	37	-0,04	1,29	0,87
Résultat dilué par action	37	-0,04	1,27	0,84
Résultat de base par action des activités poursuivies	37	-0,04	1,29	0,87
Résultat dilué par action des activités poursuivies	37	-0,04	1,27	0,85
Résultat de base par action des activités abandonnées	37	-	-	-0,01
Résultat dilué par action des activités abandonnées	37	-	-	-0,02

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

3 - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros

	NOTES	2009	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	-0,9	25,8	18,0
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	23	-0,7	-	1,0
Effet de l'impôt	26,36	0,3	-	-0,3
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel (nets)	-	-0,4	-	0,7
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture	16,18	-1,3	-5,6	0,4
Effet de l'impôt	26,36	0,4	1,9	-0,1
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture (nets)	-	-0,9	-3,7	0,3
Écarts de conversion	-	1,6	-9,1	-1,9
Total des autres éléments du résultat global	-	0,3	-12,8	-0,9
TOTAL RÉSULTAT GLOBAL	-	-0,6	13	17,1
Part Groupe		-0,6	13,1	17,1
Part Groupe résultat		-0,8	25,8	18,0
Part Groupe produits et charges par capitaux propres		0,2	-12,7	-0,9
Part des minoritaires		-	-0,1	-
Minoritaires résultat		-0,1	-	-
Part Groupe produits et charges par capitaux propres		0,1	-0,1	-

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS**4 -
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

En millions d'euros

	NOTES	2009	2008	2007
ACTIVITÉS				
Résultat net	-	-0,9	25,8	18,2
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	39	34,9	28,0	33,4
Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées	41			-0,5
Variation du besoin net en fonds de roulement	39	19,4	6,1	18,4
Impôts sur les sociétés décaissés	-	-11,4	-11,8	-0,4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	39	42,0	48,1	69,1
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	-	-6,1	-12,9	-15,0
Cessions d'immobilisations	-	0,3	0,2	0,9
	-	-5,8	-12,7	-14,1
Acquisitions de titres	-	-	-6,7	0,1
Cessions de titres	-	-	1,0	0,5
	-	-	-5,7	0,6
Prêts consentis aux sociétés classées en actifs disponibles à la vente	14	-	-	-0,3
Prêts remboursés par les sociétés classées en actifs disponibles à la vente	14	0,3	0,3	0,1
Dividendes reçus	-	0,1	0,8	0,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	-5,4	-17,3	-13,6
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions d'emprunts et autres dettes financières	21	-	64,0	4,1
Remboursements d'emprunts	21	-0,6	-85,2	-5,2
Intérêts payés	34	-2,6	-4,6	-4,5
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-9,7	-7,6	-2,0
Augmentations de capital	19	0,7	1,2	1,0
Opérations sur actions propres	-	-2,1	-9,4	-6,5
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-14,3	-41,6	-13,1
Variation de la trésorerie nette	-	22,3	-10,8	42,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41	70,1	80,4	37,2
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises	-	-0,1	0,5	0,8
Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies	-	22,3	-10,8	42,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	41	92,3	70,1	80,4

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL	PRIMES	ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX AVANTAGES AU PERSONNEL	RÉSERVES LIÉES AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	21,7	79,0	-3,0	1,8
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Augmentations de capital en numéraire	0,2	0,9	-	-
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	-
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	-
Total résultat global	-	-	0,7	0,3
Affectation du résultat de la période précédente	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2007	21,9	79,9	-2,3	2,1
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Augmentations de capital en numéraire	0,2	1,0	-	-
Réduction de capital	-1,5	-13,5	-	-
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	-
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	-
Composante fonds propres OBSAAR nette d'impôts	-	-	-	-
Put des minoritaires imputés sur les capitaux propres	-	-	-	-
Total résultat global	-	-	-	-3,7
Affectation du résultat de la période précédente	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2008	20,6	67,4	-2,3	-1,6
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-	-	-
Réduction de capital	-0,6	-4,1	-	-
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	-
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-0,5	-0,9
Affectation du résultat de la période précédente	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2009	20,0	63,3	-2,8	-2,5

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

ÉCARTS DE CONVERSION	TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	AUTRES RÉSERVES	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
0,9	-0,3	5,7	25,0	131,1		131,1
-	-	-	-2,0	-2,0	-	-2,0
-	-	-	-	1,1	-	1,1
-	-	-	0,6	0,6	-	0,6
-	-	-	-5,8	-5,8	-	-5,8
-1,9	-0,9	18,0	-	17,1	-	17,1
-	-	-5,7	5,7	-	-	-
-	-	-	-0,3	-0,3	-	-0,3
-1,0	-1,2	18,0	23,2	141,8	-	141,8
-	-	-	-7,6	-7,6	-	-7,6
-	-	-	-	1,2	-	1,2
-	-	-	-	-15,0	-	-15,0
-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
-	-	-	7,5	7,5	-	7,5
-	-	-	2,9	2,9	-	2,9
-	-	-	-6,9	-6,9	-	-6,9
-9,0	-12,7	25,8	-	13,1	-0,1	13,0
-	-	-18,0	18,0	-	-	-
-	-	-	-0,2	-0,2	1,1	0,9
-10,0	-13,9	25,8	38,3	138,2	1,0	139,2
-	-	-	-9,7	-9,7	-	-9,7
-	-	-	-	-	0,7	0,7
-	-	-	4,7	-	-	-
-	-	-	1,1	1,1	-	1,1
-	-	-	-1,9	-1,9	-	-1,9
1,6	0,2	-0,8	-	-0,6	-	-0,6
-	-	-25,8	25,8	-	-	-
-	-	-	0,1	0,1	-0,3	-0,2
-8,4	-13,7	-0,8	58,4	127,2	1,4	128,6

COMPTES CONSOLIDÉS

6- NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le groupe Assystem (ci après « le Groupe ») est un groupe international leader dans le domaine de l'ingénierie et du conseil en technologie. Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, Assystem, société mère et tête de groupe, a son siège social 70, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2009 ainsi que les notes annexes ont été arrêtés par le Directoire d'Assystem du 9 mars 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2010.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable d'Assystem et de ses filiales. Ils sont présentés en millions d'euros, arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS

L'exercice 2009 a été marqué par trois événements majeurs :

- L'effondrement du marché automobile, résultant de la crise économique, dont l'impact sur la rentabilité des activités de R & D externalisée a été très significatif,
- Une restructuration importante d'Assystem Italia, compte tenu de sa très forte exposition au secteur automobile. Cette restructuration décidée en 2009, pour un coût total de 4,2 millions d'euros, concerne 85 collaborateurs sur un effectif total de 150 personnes.
- Enfin, les difficultés rencontrées dans les activités anglo-indiennes de la filiale Silver Atena ont conduit le Groupe à constater une dépréciation de goodwill de 10,3 millions d'euros.

NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du groupe Assystem au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés. Ils sont présentés sur 3 exercices.

Les IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, diffèrent sur certains aspects des IFRS publiées pour l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait été appliqué les IFRS telles que publiées par l'IASB.

Normes et interprétations publiées

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et adoptés par l'Union Européenne. Les textes ayant un impact sur les états financiers consolidés du Groupe sont :

- L'amendement de la norme IAS 1- Présentation des états financiers.
- L'amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : amélioration des informations à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité.
- La norme IFRS 8 – secteurs opérationnels en remplacement de la norme IAS 14.

L'application de la révision d'IAS 1 a un impact en termes de présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Dans le cadre de cette révision le groupe a pris pour option de :

- Modifier l'appellation du bilan qui devient État de la situation financière consolidée,
- Compléter le compte de résultat par un « état du résultat global » qui regroupe le résultat de l'exercice et les autres produits et charges enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments étaient auparavant présentés dans un « État consolidé des produits et charges comptabilisés au cours de la période ».

L'application de l'amendement de la norme IFRS7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers a un impact en termes de présentation des notes annexes. Cet amendement requiert des informations supplémentaires quant à l'évaluation en juste valeur et au risque de liquidité. Les informations relatives à l'évaluation à la juste valeur sont présentées par classe d'instruments financiers en note 5 et celles relatives au risque de liquidité en note 27.

L'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'incidence sur la présentation des secteurs opérationnels ni sur le montant des écarts d'acquisition alloués à chaque secteur opérationnel.

Les autres amendements de normes et les interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2009 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe où n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009. Il s'agit de :

- La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » révisée en 2007,
- L'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation,
- Annual improvements « Améliorations annuelles des normes IFRS »
- L'amendement IAS 32 et IAS 1 « Amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation »,
- L'amendement IFRS 1 – IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »,
- Les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés »,
- L'interprétation IFRIC 11 « Transaction au sein d'un groupe »,
- L'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle »,
- L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction ».

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application optionnelle au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises (révisée) »,
- La norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels (révisée) »,

COMPTES CONSOLIDÉS

- L'amendement 2008 IAS 39 « Expositions éligibles à la comptabilité de couverture »,
- Annual improvement 2009 « Amélioration annuelle des normes IFRS Avril 2009 »,
- L'amendement à IFRS 2 « Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe »,
- L'amendement à IAS 32 « Classification de droits de souscription »,
- L'interprétation IFRIC 12 « Concessions »,
- L'interprétation IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier »,
- L'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »,
- L'interprétation IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires »,
- Les amendements à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »,
- L'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »,

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et inter-prétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2009.

Méthode de consolidation

→ Filiales consolidées

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées. Le contrôle est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de l'entité afin d'en retirer les bénéfices. Les résultats des entités consolidées sont inclus dans les états financiers à compter de la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de perte de contrôle de la filiale. Les transactions inter compagnies (bilan et compte de résultat) sont éliminées. Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres sont présentés séparément dans les états financiers. Les pertes attribuées aux minoritaires excédant les intérêts minoritaires dans la situation nette sont imputées sur les intérêts groupe sauf si les minoritaires ont une obligation ou sont en mesure de combler les dites pertes.

→ Entreprises associées

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères et transactions libellées en monnaies étrangères

→ Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les données des états financiers des entités du Groupe sont mesurées dans la monnaie de l'environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro.

→ Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont

comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global. Les produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global correspondent à la part efficace des couvertures éligibles de flux trésorerie et des couvertures d'un investissement net dans une entité étrangère.

→ Conversion des comptes des filiales

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro (monnaie de présentation des comptes), sont convertis dans les conditions suivantes :

- Selon la méthode du cours de clôture de la période pour le bilan.
- Selon la méthode du cours moyen de la période pour le compte de résultat : ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global dans une rubrique séparée.

Les « goodwill » des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la filiale acquise et convertis dans la monnaie de présentation au taux de clôture.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Il est nécessaire d'identifier et de comptabiliser à leur juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. L'excédent du coût de regroupement d'entreprise sur les actifs, passifs et passifs éventuels évalués à la juste valeur est comptabilisé en « goodwill ». À ce titre, des travaux d'analyse, notamment sur les clients (portefeuille de contrats et portefeuille de clients) sont effectués à chaque acquisition de filiale.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, les « goodwill » comptabilisés ne sont plus amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer. Les « goodwill » sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT définis par le Groupe : une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les « goodwill » repose sur les caractéristiques de métier, de marché ou de segments et ou géographique de chacune des activités. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendu de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et être en premier lieu affectée au « goodwill » de l'UGT. En cas de cession d'une entreprise, le « goodwill » attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les « goodwill » dégagés lors d'acquisition de sociétés consolidées en intégration globale sont identifiés sur une ligne distincte des états financiers. Les « goodwill » dégagés sur des participations dans des entreprises associées sont inclus dans la rubrique « Participations dans des entreprises associées ».

COMPTES CONSOLIDÉS

Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 à 5 ans de façon linéaire :

- Logiciels de gestion5 ans
- Logiciels de production.....3 à 5 ans
- Logiciels de bureautique1 à 3 ans

En ce qui concerne les immobilisations générées en interne, le Groupe immobilise les frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les coûts devant être activés sont ceux qui sont encourus à partir de la date à laquelle le Groupe peut démontrer tout ce qui suit :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux indirects. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

Immobilisations corporelles

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont comptabilisés à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilité dans les conditions suivantes :

- Installations et agencements divers3 à 10 ans
- Matériel de transport3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique3 à 5 ans
- Mobilier10 ans

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'immobilisation ou comptabilisés séparément s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges quand ils se produisent.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont définis selon IAS 40, comme des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux plutôt que pour les utiliser dans la production, à des fins administratives ou à être vendus dans le cadre de l'activité ordinaire. Ils sont valorisés à leur juste valeur avec variation de juste valeur imputée au compte de résultat de la période.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location longue durée, qui en substance transfèrent l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Clients et comptes rattachés

Sont intégrés dans cette rubrique :

- Les prestations facturées et non réglées,
- Les prestations non encore facturées (détention d'un contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande, l'évaluation se fait au prix de vente),
- Les travaux en cours : prestations réalisées pour lesquelles il y a absence de contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande (l'évaluation se fait au prix de revient et à l'avancement technique).

Les créances commerciales sont initialement reconnues à la juste valeur puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation. Une provision est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision est égal à la différence entre le montant figurant à l'actif et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

COMPTES CONSOLIDÉS

Actifs financiers

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les actifs financiers sont évalués en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les achats et ventes d'actifs financiers sont reconnus à la date de transaction, date à laquelle l'entreprise s'engage à réaliser la transaction. Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Les instruments dérivés financiers sont décrits dans une note spécifique.

→ Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme. Lors de la comptabilisation initiale, ils sont désignés comme étant valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sauf les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et qui ne peuvent être évalués de façon fiable.

→ Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont issus de la fourniture de services, biens mais aussi de fonds monétaires à un débiteur sans intention de les négocier. Ils sont inclus dans les actifs courants sauf pour la partie à plus d'un an. Ils sont évalués au coût amorti. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre le montant recouvrable de l'actif et le coût amorti à la date d'arrêt. Le montant recouvrable correspond à la somme des flux futurs probables actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'opération. Cette perte de valeur est enregistrée par le résultat et est réversible en cas de changement favorable de l'estimation.

→ Actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des créances ayant des échéances et produisant des flux de trésorerie déterminés ou déterminables. À cette condition relative à la créance, s'ajoutent deux conditions relatives au Groupe : il doit avoir l'intention et la capacité de détenir la créance jusqu'à son terme. Ils sont évalués au coût amorti.

→ Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession effective, à l'exception des pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. À chaque date d'arrêt, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative ou durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

Actions propres

Conformément à IAS 32 les actions de la Société tête de Groupe détenues par elle-même ou une de ses filiales sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de juste valeur de ces actions n'est comptabilisée. Les plus ou moins values de cession nette d'impôt des actions d'autocontrôle sont directement imputées aux capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires.

Emprunts et dettes financières

→ Principes généraux

Les emprunts et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction puis au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant : si les passifs doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice, ils sont classés en passif courant.

→ Emprunt obligataire OBSAR et OBSAAR

Une OBSAR est une obligation à laquelle est attachée un BSAR (bon de souscription d'action remboursable). Du fait de la présence du BSAR, le taux d'intérêt servi est plus bas par rapport à des financements classiques. Les BSAR peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de l'émetteur sous certaines conditions.

La différence entre une OBSAAR et une OBSAR est la nature du bon attaché à l'obligation, celui-ci étant un bon de souscription et/ou d'acquisition d'action remboursable.

Les emprunts obligataires OBSAR sont considérés par les normes IFRS comme des instruments hybrides constitués d'une part dette et d'une part instruments de capitaux propres. Pour cette raison, ces deux composants doivent être évalués en date d'initiation et présentés séparément au bilan.

La composante dette figure dans la rubrique « Emprunts obligataires » pour un montant égal à la valeur des cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique (sans BSAR) à échéances identiques, à laquelle s'ajoute une marge égale au « spread » de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires.

COMPTES CONSOLIDÉS

La composante « capitaux propres » est inscrite en réserves consolidées pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions cidessus.

Les frais d'émission ont été comptabilisés en diminution des composantes dette et capitaux propres, comme requis en IFRS.

Autres passifs non courants

→ Put sur minoritaires

Le Groupe peut consentir aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie.

Le Groupe enregistre un passif financier au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des intérêts non contrôlés est enregistrée en déduction des capitaux propres.

Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice, puis lors des arrêts ultérieurs, sur la base de la juste valeur des actions potentiellement achetées si le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur. La variation ultérieure de juste valeur de l'engagement est comptabilisée en résultat financier.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de taux d'intérêt ou de taux de change.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués. La méthode de reconnaissance des profits et pertes de juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et le cas échéant de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe documente au début de la transaction la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie concernant les opérations de couverture. Le Groupe documente aussi ses estimations, à la date de mise en place et de manière prospective afin de statuer sur le caractère efficace de la couverture pour parvenir à compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuable au risque couvert.

→ Couverture de juste valeur (fair value hedge)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou passif ou à un engagement d'acquiescer ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

→ Couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et qui affectera le résultat.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture de flux de trésorerie lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- tenir une documentation interne sur la couverture mise en place,
- la couverture est hautement efficace,
- la transaction prévue qui fait l'objet de la couverture est hautement probable et comporte une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le résultat.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global pour la partie dite « efficace » et la partie non efficace est imputée dans le compte de résultat de la période. Si l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte initialement comptabilisé en autres éléments du résultat global doit être maintenu séparément en autres éléments du résultat global tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'engagement ou la transaction se produise, tout résultat net comptabilisé directement en autres éléments du résultat global est transféré au compte de résultat.

Provisions

Le Groupe comptabilise des provisions dans le cas où l'entreprise a une obligation actuelle, contractuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque cette obligation peut être estimée de façon fiable.

Si l'effet est significatif, les provisions sont actualisées par l'utilisation d'un taux prenant compte des risques spécifiques à la transaction et à la maturité de la provision. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en résultat financier.

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies en matière d'engagement de retraite, en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le Groupe est implanté.

→ Régime à cotisations définies

Ce sont les régimes en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et où son obligation se limite au montant versé à la dite entité. L'entité n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel au titre des exercices antérieurs à la cessation de son emploi.

Le risque actuariel (risque que les prestations soient plus importantes que prévu) et le risque de placement (risque que les actifs investis ne soient pas suffisants pour faire face aux prestations prévues) n'incombent pas à l'entité employeur.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

COMPTES CONSOLIDÉS

→ Régime à prestations définies

Tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Dans ce cas, l'entité a l'obligation de payer les prestations convenues (niveau de prestations donné) aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- L'entité peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- L'entité peut aussi assumer elle-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

En conclusion, l'entité supporte le risque actuariel et le risque de placement.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés telle que requise par la norme IAS 19 Avantages du personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de taux de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs.

La dette reconnue au bilan à chaque date de clôture est la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs de couverture.

Conformément à l'option prévue par la norme IAS 19 le Groupe comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global.

Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur des actifs et passifs inscrite dans les états financiers et la valeur taxable correspondante dans le calcul de l'impôt. Ils sont constitués selon la méthode du report variable.

Un impôt différé passif est généralement constitué en regard des différences temporaires imposables existantes sauf exceptions prévues par la norme IAS 12.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la Société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer

sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

L'impôt différé correspondant à un profit ou une charge directement comptabilisé en contrepartie des capitaux propres est lui-même comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés par autorité fiscale, et ne sont pas actualisés. Le Groupe ne compense ses actifs et passifs d'impôts différés que s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a ré-examiné le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la Société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte

COMPTES CONSOLIDÉS

de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera présentée sur cette même ligne.

À ce titre, une charge d'impôt différé de 0,2 M€ a été comptabilisée sur l'exercice 2009.

Options de souscription ou d'achats d'actions – Paiement fondé sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, le Groupe comptabilise les transactions rémunérées par paiements en action avec ses salariés sous forme d'une charge compensatoire. La comptabilisation se fait à la juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre de plans de stocks options ou d'attributions gratuites d'actions.

Elle se matérialise par l'enregistrement d'une charge linéarisée sur la période d'acquisition des droits (« vesting period »). La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel est réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes pour les stocks options. Ce retraitement réduit le résultat net consolidé par la constatation d'une charge de personnel, mais est sans effet sur le total des capitaux propres du Groupe.

Seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été comptabilisées en charge de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres (plans se dénouant sous forme d'actions).

Chiffre d'affaires

Les éléments reconnus en Produit des activités ordinaires (« Chiffre d'affaires ») sont les entrées brutes d'avantages économiques (uniquement celles reçues ou à recevoir pour son propre compte) au cours de l'exercice (dans le cadre des activités ordinaires) lorsque ces entrées conduisent à des augmentations de capitaux propres.

La norme requiert que les revenus soient évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. En règle générale, cette juste valeur correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie attendu.

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués :

- De la facturation (émission ou à émettre) des prestations (reconnaissance de la marge conditionnée par l'obtention de l'accord du client matérialisé par un bon de commande ou tous autres engagements du client),
- De la valorisation au prix de revient des prestations pour lesquelles la société a acquis la conviction (documentée par les habitudes du client ou des faits ou éléments matériels) qu'elle obtiendra la commande de la part du client,
- Des commissions sur les affaires pour lesquelles le Groupe se trouve en position de mandataire/agent.

Selon la nature de la transaction, les critères de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués,
- Les services rendus/total des services à exécuter,
- Les coûts encourus/total des coûts estimés.

Les critères à retenir sont laissés à l'appréciation du manager de l'unité opérationnelle qui, en fonction des contraintes de ses revues de projets et/ou de paramétrages de son outil, choisira celui qui est le plus adapté au projet.

Les prestations du Groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

La régie : ce sont des prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

Le forfait : le mode de valorisation obligatoire est la méthode dite à l'avancement, indépendamment de la fréquence de facturation. La comptabilisation des éventuelles pertes sur contrats se fait dès que ces dernières deviennent probables.

→ Provision pour perte à terminaison

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision avec pour contrepartie une charge opérationnelle. Elle est calculée dans le cadre de la méthode à l'avancement sous déduction de la perte déjà comptabilisée et immédiatement couverte à 100 %. La charge relative aux provisions pour perte à terminaison est comptabilisée au poste « Dotations aux amortissements et provisions ».

Subventions et Crédits d'impôt

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites :

- Soit en déduction de la charge correspondante si celles-ci ont pour objet de couvrir une dépense identifiée.
- Soit en déduction sur la ligne « Autres charges d'exploitation » si celles-ci sont octroyées dans un cadre plus général.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Résultat opérationnel courant/Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les « goodwill »), des plus ou moins value de cession, d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

COMPTES CONSOLIDÉS

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par des éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents. L'endettement financier net est constitué des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et des dérivés actifs courants et non courants (inclus dans les postes « Autres actifs financiers et dérivés non courants » et « Autres actifs financiers et dérivés courants ») déduction faite des postes « Emprunts obligataires », « Autres passifs financiers et dérivés non courants », et « Autres passifs financiers et dérivés courants ». Les variations de juste valeur des actifs et passifs financiers inclus dans les postes cités ci-dessus sont exclues du coût de l'endettement financier net, et classées dans les autres produits et charges financiers nets.

Les autres produits et charges financiers sont ceux qui ne sont pas de nature opérationnelle (produits financiers provenant de l'activité principale de l'entreprise, d'une filiale ou branche d'activité et les produits financiers connexes à une activité commerciale) et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Ils sont principalement constitués des dividendes des sociétés non consolidées, dépréciation des actifs disponibles à la vente, résultats de cession des actifs disponibles à la vente, dépréciations et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant, des effets de l'actualisation des provisions, des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers, pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers, d'autres produits et charges financières divers.

Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs destiné à être cédé doit être classé en actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate en son état actuel et cette vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs dès lors qu'ils sont matériels. La valeur de l'actif classé comme détenu en vue de la vente est évaluée au plus bas des valeurs suivantes : valeur nette comptable et juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est définie comme un composant significatif de l'entreprise dont elle s'est séparé ou qui est classé en actif destiné à être vendu, et qui :

- Représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- Est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 4 SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS

En conformité avec les normes IFRS, les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la Direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Dans un contexte de crise économique et financière persistant, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe en particulier pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (voir note 8). Le Groupe a choisi de développer les postes les plus sensibles à ces estimations.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Comme indiqué en note 3 Principes comptables, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a procédé à la fourniture des services.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestation de service à long terme traités selon IAS 11, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Provision et garantie sur projets au forfait pour perte à terminaison

Des provisions pour perte à terminaison peuvent être comptabilisées dans le cadre des contrats d'ingénierie selon la méthode de l'avancement conformément aux normes IAS 18 et IAS 11 (voir note 3 Principes comptables Chiffre d'affaires). Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est immédiatement comptabilisée par constitution d'une provision sous déduction des pertes précédemment comptabilisées. Les pertes sur contrats qui seront réellement enregistrées peuvent différer des montants initialement provisionnés et avoir un effet sur les résultats futurs.

Les éléments chiffrés relatifs aux provisions et garanties sur projets au forfait pour perte à terminaison sont présentés en note 22.

Dépréciation des créances clients et comptes rattachés

Une dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure

à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Les éléments chiffrés relatifs aux dépréciations des créances clients et comptes rattachés sont présentés en note 15.

Impôts différés

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les éléments chiffrés relatifs aux impôts différés liés aux déficits fiscaux et différences temporaires sont présentés en note 26.

Dépréciation des goodwill

Les estimations sur les hypothèses de calcul dans le cadre de la dépréciation des « goodwill » ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées à la note 8.

Avantages du personnel

Les estimations sur les hypothèses de calcul faites dans le cadre des avantages au personnel ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées à la note 23.

NOTE 5 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de marché
- Risque de liquidité

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus ainsi que les risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. Des informations quantitatives figurent à d'autres notes dans les états financiers consolidés.

Le Conseil de Surveillance définit et supervise le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques du Groupe avec les risques auxquels le Groupe doit faire face.

Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et

ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit :

En millions d'euros

	VALEUR COMPTABLE		
	2009	2008	2007
Actifs financiers disponibles à la vente	3,6	2,8	0,2
Autres actifs financiers non courants	3,8	5,5	5,3
Clients et comptes rattachés	203,7	252,0	250,8
Autres créances	13,7	20,6	67,3
Trésorerie & équivalents de trésorerie	92,9	73,6	92,0
Autres actifs financiers et dérivés courant	-	-	3,5
TOTAL	317,7	354,5	419,1

→ Clients

En raison de la qualité de son portefeuille clients, le management estime que le risque de défaillance de ses clients est limité.

Un classement des dix plus importants clients en termes de chiffre d'affaires est présenté ci-dessous :

2009	% SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE	% SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EN CUMUL
EADS	20,8 %	20,8 %
EDF	10,7 %	31,5 %
Thalès Group	4,6 %	36,1 %
General Electric	4,2 %	40,3 %
Areva/Cogema	3,9 %	44,2 %
Peugeot-PSA	3,5 %	47,7 %
Alstom	3,4 %	51,1 %
MTU	3,3 %	54,4 %
Renault	3,0 %	57,4 %
Spirit	3,0 %	60,4 %
Fin d'exercice	60,4 %	

Les contrats commerciaux au-delà d'un certain seuil et dès lors qu'ils revêtent un caractère inhabituel sont systématiquement visés par la Direction Juridique et des Assurances afin de détecter, d'évaluer et de traiter les risques des affaires des sociétés du Groupe et ceci

préalablement à tout engagement ferme et définitif. La Société veille à ne pas accepter des clauses qui sont considérées comme inacceptables. Le Groupe, compte tenu de la typologie de sa clientèle, a subi peu de pertes sur cette période.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous résume la variation des pertes de valeur sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés :

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Début d'exercice	6,5	6,7	6,8
Variation des pertes de valeur	1,5	-0,2	-0,1
Fin d'exercice	8,0	6,5	6,7

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients. Il correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

Le Groupe ne procède pas à des dépréciations correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées déterminées sur des données historiques de paiement.

Le Groupe, sur la base de son expérience, et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, estime donc que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

Le tableau ci-dessous synthétise les retards sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés ainsi que les provisions constituées pour faire face aux litiges et défaillances des clients facturés :

En millions d'euros

	BRUT		PERTE DE VALEUR		BRUT		PERTE DE VALEUR		BRUT		PERTE DE VALEUR	
	2009	%	2009	%	2008	%	2008	%	2007	%	2007	%
Non échues	177,8	84,0 %	0,7	8,8 %	224,0	86,7 %	1,1	17,0 %	223,1	86,6 %	2,7	40,3 %
Échues depuis 30 jours au plus	15,9	7,5 %	0,1	1,3 %	16,6	6,4 %	-	-	16,0	6,2 %	-	-
Échues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours	6,4	3,0 %	0,2	2,5 %	7,9	3,1 %	-	-	7,1	2,8 %	-	-
Échues depuis 61 jours et jusqu'à 180 jours	4,9	2,3 %	1,1	13,8 %	3,8	1,5 %	0,1	1,5 %	4,4	1,7 %	-	-
Échues depuis plus de 181 jours	6,7	3,2 %	5,9	73,6 %	6,2	2,4 %	5,3	81,5 %	6,9	2,7 %	4,0	59,7 %
Total	211,7	100 %	8,0	100 %	258,5	100 %	6,5	100 %	257,5	100 %	6,7	100 %

→ Autres actifs financiers courants et non courants

Les autres actifs financiers courants et non courants sont en partie constitués par les dépôts de garantie octroyés aux établissements avec lesquels le Groupe contracte ses engagements de location immobilière. Ces dépôts sont restitués au Groupe à la fin du bail. Le Groupe s'engageant généralement avec des acteurs de premier plan sur le marché de l'immobilier, le risque de crédit est fortement limité.

Sont aussi incluses dans cette rubrique les sommes versées sous forme de prêt remboursables dans le cadre du paiement pour l'effort à la construction (France uniquement). Ces prêts sont remboursables à l'issue d'une période de vingt ans par des organismes publics et font l'objet d'un calcul d'actualisation financière.

Cette rubrique inclut enfin un prêt à la société Avances Services Réseaux inc., (ASR) qui est détenue à hauteur de 15 % par Assystem Canada ; compte tenu du pourcentage de détention, la Société n'est pas consolidée et ses titres ont été dépréciés à 100 % dans les comptes consolidés 2007.

Plusieurs financements consentis à ASR dans le cadre des opérations de cession des activités canadiennes avaient regroupés début 2007 en un prêt de 1,4 M€ ; les échéances du prêt n'ayant pas été honorées en 2009, celui-ci représentait un solde au 31 décembre 2009 de 1,3 M€, intérêts courus inclus.

Compte tenu des négociations et des remboursements intervenus, une provision de 1,2 M€ a été comptabilisée, correspondant à la meilleure estimation du risque de non recouvrement.

Cette dépréciation est enregistrée en « Autres produits et charges financiers ».

→ Autres créances

Il s'agit essentiellement de créances d'exploitation courantes (fiscales et sociales) et des créances détenues dans le cadre des opérations immobilières du Groupe (exercice 2007).

COMPTES CONSOLIDÉS

→ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe se montent à 92,9 M€. Les placements sont logés principalement sur Assystem SA, la centrale de Trésorerie du Groupe, conformément à la politique de placement accordé par le Directoire à savoir SICAV monétaires court terme, Billets de Trésorerie et certificats de dépôts et comptes à terme.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix, tels que les cours de change et les taux d'intérêts, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

→ Risque de taux

La gestion du risque de taux est assurée au niveau de la Trésorerie Groupe qui centralise les besoins et excédents courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Les instruments financiers dérivés détenus au 31 décembre 2009 sont des contrats de swap et de cap dont les caractéristiques sont les suivantes :

- SWAP à taux fixe de 3,184 %, soit 3,684 % après application de la marge de 0,5 %, jusqu'en mars 2011 sur l'encours de 26 MEUR de l'OBSAR 2005.
- SWAP à taux fixe de 4,044 %, soit 3,164 % après application de la marge de - 0,88 %, jusqu'en décembre 2011 sur l'encours de 65 MEUR de l'OBSAAR 2008.
- CAP à 4,044 %, soit 3,164 % après application de la marge de - 0,88 %, jusqu'en décembre 2013 sur un encours amorti de l'OBSAAR 2008.

Sur l'exercice 2009, la sensibilité des résultats du Groupe à la variation des taux d'intérêt compte tenu des instruments de couverture mis en place sur ses emprunts obligataires et de la non-utilisation du crédit revolving n'est pas significative (inférieure à 0,1 M€). Pour information, nous rappelons les éléments des exercices précédents :

- Une hausse de 10 % du taux d'intérêt aurait entraîné une charge financière sur l'exercice 2008 de 0,1 M€ et 0,2 M€ pour l'exercice 2007.
- Une baisse de 10 % du taux d'intérêt aurait entraîné un produit financier sur l'exercice 2008 de 0,1 M€ et 0,2 M€ pour l'exercice 2007.

Le Groupe a renégocié début d'année 2010 la couverture de taux sur l'OBSAAR 2008 afin de tenir compte et bénéficier de la baisse des taux d'intérêt.

Le swap à taux fixe de 4,044 % et le cap à 4,044 % ont été annulés et remplacés par un swap à taux fixe de 3,53 % contre Euribor 3 mois.

→ Risque de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change. La volatilité des cours peut impacter les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de conversion en euros des états financiers des filiales étrangères libellés en devises locales et principalement sur la parité EUR/GBP.

La sensibilité au taux de change sur les résultats et les capitaux propres du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

En millions d'euros

	2009		2008		2007	
	+10 %	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %	-10 %
Impact résultat	-0,9	0,9	0,6	-0,6	0,2	-0,2
Impact capitaux propres	2,4	-2,4	4,1	-4,1	2,3	-2,3

Par ailleurs, les transactions effectuées dans une devise autre que celle propre à chaque filiale ne sont pas significatives. La trésorerie Groupe couvre toutefois le risque de change résultant de contrats libellés en devises étrangères par des ventes ou achats à terme, afin de figer les marges opérationnelles.

→ Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie.

Cependant les emprunts, les couvertures par instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier rang validés par le Directoire. Les principaux établissements bancaires du Groupe sont BSD-CIN, Société Générale, LCL, BNP Paribas et Calyon. La trésorerie produit un reporting tous les dix jours de ses positions, expositions et performances au Directeur Financier Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie Groupe qui met à disposition des filiales du Groupe les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe.

Cette gestion se fait au travers de conventions de cash pooling et de prêts et emprunts intra-groupe dans le respect des réglementations locales. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire est gérée avec un objectif de liquidité et d'optimisation des rendements. Les financements externes sont également gérés de façon centralisée par la trésorerie permettant ainsi d'en optimiser le coût.

La part des lignes de crédit moyen terme non tirée à la date de clôture s'établit comme suit :

En millions d'euros

	DEVISE	DATE DE MISE EN PLACE	MONTANT EN DEVICES	ÉQUIVALENT EUROS	MONTANT UTILISÉ	MONTANT DISPONIBLE	TAUX INTÉRÊT	DATE DE FIN DE TIRAGE	DATE D'ÉCHÉANCE
France (RCF)	EUR	2008	55,0	55,0	-	55,0	Euribor + 0,8 % à 1,2 %	30/06/2013	31/12/2013
Royaume-Uni*	GBP	-	6,0	6,6	-	6,6	Libor +1,5 %	-	-
TOTAL		-	-	61,6	-	61,6	-	-	-

* : Ligne fonction de l'en-cours client

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (paiements d'intérêts inclus). Pour la projection

des flux, le Groupe a retenu un euribor 3 mois au 31 décembre de chaque fin d'exercice augmenté du spread de crédit.

En millions d'euros

2009	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	- 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS
Emprunts obligataires	87,7	91,6	0,4	91,2	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,1	0,1	-	0,1	-
Dettes de location de financement	0,3	0,3	0,3	-	-
Dettes financières diverses	1,5	1,5	1,5	-	-
Autres passifs non courant	6,0	6,0	-	6,0	-
Concours bancaires courants	0,6	0,6	0,6	-	-
Fournisseurs	26,9	26,9	26,9	-	-
Autres passifs courant *	7,6	7,6	7,6	-	-
Engagements de location simple	-	63,6	12,4	36,8	14,4
Total des obligations contractuelles brutes	130,7	198,2	49,7	134,1	14,4
Instrumentés dérivés	3,5	5,1	2,8	2,3	-
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	134,2	203,3	52,5	136,4	14,4

* hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

2008	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	- 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS
Emprunts obligataires	85,6	98,6	2,2	96,4	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	0,2	-	0,2	-
Dettes de location de financement	0,7	0,7	0,4	0,3	-
Dettes financières diverses	0,3	0,3	0,2	0,1	-
Autres passifs	6,9	10,3	-	10,3	-
Concours bancaires courants	3,5	3,5	3,5	-	-
Fournisseurs	38,7	38,7	38,7	-	-
Autres passifs courant *	9,4	9,4	9,4	-	-
Engagements de location simple	-	53,4	11,7	32,5	9,2
Total des obligations contractuelles brutes	145,3	215,1	66,1	139,8	9,2
Instruments dérivés	2,5	2,4	0,8	1,6	-
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	147,8	217,5	66,9	141,4	9,2

* hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

En millions d'euros

2007	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	- 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS
Emprunts obligataires	76,3	91,2	4,1	87,1	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	32,7	37,5	8,7	28,8	-
Dettes de location de financement	0,7	0,7	0,6	0,1	-
Dettes financières diverses	1,4	1,4	0,9	0,5	-
Concours bancaires courants	11,6	11,6	11,6	-	-
Fournisseurs	41,3	41,3	41,3	-	-
Autres passifs courant *	51,9	51,9	51,9	-	-
Engagements de location simple	-	45,8	12,1	24,6	9,1
Total des obligations contractuelles brutes	215,9	281,4	131,2	141,1	9,1
Instruments dérivés	-3,5	-3,9	-1,2	-2,7	-
Total des obligations contractuelles nettes de couvertures	212,4	277,5	130,0	138,4	9,1

* hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

COMPTES CONSOLIDÉS

→ Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants

Les emprunts obligataires et le crédit revolving comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur des calculs de sous-capitalisation (rapport endettement financier net sur capitaux propres) et d'autre part sur un calcul de levier financier (rapport de l'endettement net sur l'excédent brut d'exploitation).

Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios est largement inférieur aux seuils déterminés dans les contrats :

En millions d'euros

	RATIO DE LEVIER FINANCIER		RATIO DE SOUS CAPITALISATION
Seuils à respecter au titre des emprunts obligataires et du crédit revolving	≤2,75	et	≤1

Selon les modalités contractuelles de calcul des covenants, le Groupe n'a pas de dette financière nette.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 6 **PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

NOM	PAYS	NUMÉRO DE SIREN	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE DROIT DE VOTE	MÉTHODE DE CONSULTATION
Sociétés françaises					
Assystem SA	France	412076937	Mère		IG
Eurosyn Développement SAS	France	383335205	100	100	IG
Alphatest	France	400741740	49,84	49,84	MEE
ASG	France	387943764	100	100	IG
Assystem France	France	322118605	100	100	IG
Assystem Facilities	France	444159164	100	100	IG
Assystem Innovation	France	352268973	100	100	IG
Assystem Technologie et Services et ses filiales	France	572004372	100	100	IG
Assystem Facilities Management Services	France	500989843	100	100	IG
SCI du Pont Noir	France	309112381	100	100	IG
SCI SFIT	France	388463457	49,93	49,93	MEE
Athos Aéronautique	France	415173210	100	100	IG
ANAFI	France	402032999	100	100	IG
ANAFI Plus	France	410357602	100	100	IG
Assystem International	France	429159106	100	100	IG
SCICV Futura 3	France	493200810	100	100	IG
SCICV Arc en Ciel	France	493199921	100	100	IG
Assystem Développement	France	499137610	100	100	IG
Silver Atena SAS	France	497631853	59,6	59,6	IG
Sociétés étrangères					
Assystem Deutschland GmbH	Allemagne	-	100	100	IG
Assystem Aerospace Germany	Allemagne	-	100	100	IG
Atena	Allemagne	-	100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems GmbH	Allemagne	-	59,6	59,6	IG
Assystem Iberia	Espagne	-	100	100	IG
Audifilm AssystemBrime Iberica SL	Espagne	-	100	100	IG
Silver Atena SL	Espagne	-	59,6	59,6	IG
AssystemBrime Portugal	Portugal	-	100	100	IG
AssystemBrime Italia SRL	Italie	-	100	100	IG
TFSI	Guernesey	-	100	100	IG
Assystem Roumanie	Roumanie	-	100	100	IG
Assystem Canada	Canada	-	100	100	IG
Assystem UK et ses filiales	Royaume-Uni	-	100	100	IG
Silver Atena Ltd	Royaume-Uni	-	59,6	59,6	IG
Silver Atena UK Ltd	Royaume-Uni	-	59,6	59,6	IG
Specialist Services Ltd	Royaume-Uni	-	59,6	59,6	IG
Assystem Slovaquie	Slovaquie	-	100	100	IG
Assystem Brime Engineering Consulting	Chine	-	100	100	IG
A-Sino Automotive Engineering Corporation Ltd	Chine	-	95,34	95,34	IG
Atena India	Inde	-	100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems Private Ltd	Inde	-	59,6	59,6	IG
Silver Software Development Centre Private Ltd	Inde	-	59,6	59,6	IG
Silver Atena Private Ltd	Inde	-	59,6	59,6	IG
Assystem Belgium	Belgique	-	100	100	IG
ASM Technologies	Maroc	-	100	100	IG
Silver Atena Inc	États-Unis	-	59,6	59,6	IG

IG : Intégration Globale
MEE : Mise en équivalence

Les relations mère-fille entre la holding Assystem SA et ses filiales sont décrites au chapitre 3 « Rapport de gestion du Directoire », et notamment dans les paragraphes Trésorerie et Comptes sociaux d'Assystem SA.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 7 **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Sous Groupe Silver Atena

Le 12 septembre 2008, le Groupe a procédé à l'acquisition de 59,6 % (actions conférant droit de vote) de la société SILVER ATENA Ltd, entreprise euro-indienne spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique. La Société est basée en Angleterre avec des implantations en Angleterre, Espagne et en Inde. Son activité principale se situe dans les secteurs de l'aéronautique, du ferroviaire et de l'automobile.

Dans le cadre de ce regroupement d'activités, le Groupe a notamment apporté à la société SILVER ATENA Ltd la totalité des titres de sa

filiale SILVER ATENA GmbH, basée à Munich ; SILVER ATENA Ltd étant détenu à hauteur de 40,4 % par des actionnaires minoritaires.

Par ailleurs, comme il est été indiqué à la note 24, la création de ce sous-groupe s'est également accompagnée de l'attribution d'options d'achat, par le Groupe aux actionnaires minoritaires, et de vente (par les actionnaires minoritaires au Groupe) des titres détenus par les actionnaires minoritaires dans la société SILVER ATENA Ltd.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe a finalisé l'affectation du prix d'acquisition au cours de l'exercice 2009.

Le détail du calcul du goodwill (hors écart de conversion) se décompose comme suit :

En millions d'euros

	AFFECTATION DÉFINITIVE DU PRIX D'ACQUISITION	AFFECTATION DU PRIX PROVISoire D'ACQUISITION 2008
Part versée en trésorerie et équivalent de trésorerie	5,6	5,6
Coûts directs liés à l'acquisition	2,1	2,1
Juste valeur des actions remises en paiement du prix	2,3	2,3
Prix d'acquisition	10,0	10,0
Juste valeur de l'actif net acquis		0,9
Goodwill	10,0	9,1

Cette acquisition a permis au Groupe de prendre position sur un marché de niche représenté par les logiciels et systèmes de sécurité critique embarqués, dans des domaines d'activité où le Groupe réalise

la plupart de ses activités, à savoir l'aéronautique, le spatial, l'automobile, et le ferroviaire. L'actif net acquis et le flux de trésorerie net acquis se décomposent comme suit :

En millions d'euros

	ACTIF NET DÉFINITIF		ACTIF NET PROVISoire 2008	
	JUSTE VALEUR	ACTIF NET DE L'ENTITÉ ACQUISE	JUSTE VALEUR	ACTIF NET DE L'ENTITÉ ACQUISE
Immobilisations incorporelles	1,5	-	1,5	-
Immobilisations corporelles	0,5	0,6	0,5	0,6
Clients et comptes rattachés	5,2	5,2	5,3	5,3
Autres créances	-	-	0,1	0,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0,7	0,7	0,7	0,7
Total actif	7,9	6,5	8,1	6,7
Provisions	0,6	0,1	1,1	0,1
Passifs financiers	1,1	1,1	0,3	0,3
Impôt différé passif	0,3	-	0,3	-
Autres passifs	5,9	5,7	4,9	4,9
Total passif	7,9	6,9	6,6	5,3
Actif net	-	-0,4	1,5	1,4
Intérêts minoritaires	-	-0,2	0,6	0,5
Actif net acquis	-	-0,2	0,9	0,9

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	FLUX DÉFINITIFS	FLUX PROVISOIRES 2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7	0,7
Découverts bancaires	-0,6	-0,2
Position nette de trésorerie acquise	0,1	0,5
Prix d'acquisition et frais directs réglé en trésorerie	-7,2	-7,2
Flux de trésorerie sur l'acquisition	-7,1	-6,7

NOTE 8 GOODWILL

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Début d'exercice	83,1	84,7	85,9
Effets des variations de périmètre	1	9,1	-
Pertes de valeurs	-10,3	-5	-
Différences de change	1,2	-5,7	-1,2
Fin d'exercice	75,0	83,1	84,7
Valeur brute de fin d'exercice	90,5	88,3	84,9
CUMUL DES PERTES DE VALEUR À LA FIN DE L'EXERCICE	15,5	5,2	0,2

L'effet des variations de périmètre est constitué :

- Sur 2009 : de l'affectation définitive du prix d'acquisition du sous-groupe Silver Atena (note 7).
- Sur 2008 : de l'opération Silver Atena (note 7).

Des pertes de valeur ont été comptabilisées :

- Sur 2009 : sur l'UGT Silver Atena (voir note 2 - Faits marquants, et note 33 - Autres produits et charges opérationnelles).

- Sur 2008 : la non atteinte en 2008 par l'UGT Royaume-Uni des objectifs de rentabilité fixés lors de l'acquisition, conjugués à des niveaux d'activité sans croissance, a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de dépréciation du goodwill de 5 M€.

Le Groupe pratique annuellement des tests de dépréciation (impairment tests) ou plus fréquemment en cas d'indice objectif de perte de valeur.

L'affectation des valeurs nettes comptables des « goodwill » par unité génératrice de trésorerie est présentée ci-dessous :

En millions d'euros

	2007		2008		2009			VALEUR NETTE	CUMUL DES PERTES DE VALEUR FIN DE PÉRIODE
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE	EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	PERTE DE VALEUR DE L'EXERCICE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES VARIATIONS			
France - Facilities	9,7	9,7	-	-	-	-9,7	-	-	
France - Assystem France	42,0	42,0	-	-	-	-42,0	-	-	
UGT France	-	-	-	-	-	51,7	51,7	-	
France	51,7	51,7	-	-	-	-	51,7	-	
Activités Silver Atena	-	12,7	1,0	-10,3	0,7	-3,7	0,4	10,3	
Assystem UK	13,4	5,3	-	-	0,5	-	5,8	5,0	
Royaume-Uni	13,4	18,0	1,0	-10,3	1,2	-3,7	6,2	15,3	
Espagne	2,2	2,2	-	-	-	-	2,2	-	
Canada	0,0	0,0	-	-	-	-	-	0,2	
Roumanie	0,3	0,3	-	-	-	-	0,3	-	
Allemagne	17,1	10,9	-	-	-	3,7	14,6	-	
TOTAL	84,7	83,1	1,0	-10,3	1,2	-	75,0	15,5	

COMPTES CONSOLIDÉS

Compte tenu de l'apport partiel d'actif des activités Energies réalisé en 2009 entre Assystem France et Assystem Facilities, les goodwill de ces deux entités ont été regroupés au sein d'une même UGT France, la distinction entre le goodwill d'Assystem France et celui d'Assystem Facilities ne correspondant plus au suivi opérationnel.

Par ailleurs, compte tenu de l'organisation du management et des modalités de suivi opérationnel des différentes entités composant l'ensemble Silver Atena, le goodwill total constaté sur cette activité (14,4 millions d'euros) a été réalloué entre l'entité allemande Silver Atena GmbH pour 3,7 millions d'euros et les activités anglo-indiennes de Silver Atena pour 10,7 millions d'euros, ainsi :

- Le goodwill de Silver Atena GmbH est rattaché et testé au sein de l'unité génératrice de trésorerie « Allemagne »
- Le goodwill des activités anglo-indiennes de Silver Atena est rattaché et testé au sein d'une unité génératrice de trésorerie anglo-indienne indépendante, elle-même incluse dans la zone géographique « UK ».

La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est

basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance (voir ci-dessous). Le taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur. Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe sont des taux nets d'impôt sur les sociétés appliqués à des flux nets d'impôt sur les sociétés. La norme IAS 36 préconise d'actualiser en utilisant des taux avant impôt sur les sociétés sur des flux avant impôt pour obtenir la valeur recouvrable de l'UGT. Ces deux méthodes permettent donc d'obtenir des résultats identiques.

Les cash flows sont basés sur les prévisions budgétaires établies par les UGT dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie à moyen et long terme. Le Groupe a retenu un taux nominatif de dette pondéré par le taux de gearing du secteur d'activité et un coût des fonds propres de 10,2 % pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). Au 31 décembre 2009, le WACC moyen du Groupe ressort à 10 %.

Le tableau ci-après décrit les principaux facteurs de modélisation des hypothèses retenues pour le calcul des tests de perte de valeur :

2009	TAUX DE CROISSANCE À PERPÉTUITÉ POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE MARGE MÉDIAN SUR LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE CROISSANCE MÉDIAN DU REVENU POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS DANS LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX D'ACTUALISATION
UGT				
France	1,25 %	6,40 %	3,40 %	10,00 %
Allemagne	1,25 %	4,80 %	5,90 %	10,00 %
Silver Atena	1,25 %	4,50 %	5,30 %	10,00 %
Royaume-Uni	1,25 %	4,80 %	4,20 %	10,00 %
Espagne	1,25 %	6,70 %	7,00 %	10,00 %
Roumanie	1,25 %	7,60 %	4,00 %	10,00 %

2008	TAUX DE CROISSANCE À PERPÉTUITÉ POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE MARGE MÉDIAN SUR LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE CROISSANCE MÉDIAN DU REVENU POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS DANS LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX D'ACTUALISATION
UGT				
France - Facilities	1,25 %	10,60 %	2,00 %	10,00 %
France - Autres	1,25 %	5,00 %	2,50 %	10,00 %
Allemagne	1,25 %	4,80 %	4,00 %	10,00 %
Royaume-Uni	1,25 %	4,80 %	3,70 %	10,00 %
Espagne	1,25 %	7,00 %	2,00 %	10,00 %
Roumanie	1,25 %	7,60 %	4,00 %	10,00 %

2007	TAUX DE CROISSANCE À PERPÉTUITÉ POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE MARGE MÉDIAN SUR LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE CROISSANCE MÉDIAN DU REVENU POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSorerIE FUTURS DANS LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX D'ACTUALISATION
UGT				
France - Facilities	1,25 %	9,10 %	2,60 %	10,00 %
France - Autres	1,25 %	5,60 %	4,90 %	10,00 %
Allemagne	1,25 %	8,60 %	5,10 %	10,00 %
Royaume-Uni	1,25 %	5,40 %	3,50 %	10,00 %
Espagne	1,25 %	7,60 %	6,90 %	10,00 %
Roumanie	1,25 %	12,30 %	18,30 %	10,00 %

COMPTES CONSOLIDÉS

Les dépréciations éventuelles résultant d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés, une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment. En ce qui concerne les UGT France, Allemagne, Royaume-Uni et Roumanie, les analyses de

sensibilité effectuées sur le WACC jusqu'à 11 % ne conduisent pas à constater de perte de valeur.

En ce qui concerne l'UGT Espagne, les analyses de sensibilité effectuées conduiraient à comptabiliser une perte de valeur pour un WACC supérieur à 10 % : avec un WACC de 10,5 %, la perte de valeur se monterait à 0,2 M€ et à 0,5 M€ pour un WACC de 11 %.

NOTE 9 **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

En millions d'euros

	FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	LOGICIELS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	0,0	10,2	1,8	12,0
Acquisitions	-	5,7	0,9	6,6
Amortissements	-	-4,4	-	-4,4
Cessions et mises au rebut	-	-	-0,3	-0,3
Différences de change	-	-0,2	-	-0,2
Autres variations	-	1,9	-1,9	0,0
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2007	0,0	13,2	0,5	13,7
Valeur brute au 31 décembre 2007	0,2	37,9	0,5	38,6
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2007	0,2	24,7	0,0	24,9
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	0,0	13,2	0,5	13,7
Acquisitions	-	2,0	1,4	3,4
Effets des variations de périmètre	1,5	-	-	1,5
Amortissements	-	-5,2	-	-5,2
Différences de change	-0,1	-0,3	-	-0,4
Autres variations	-	1,1	-1,3	-0,2
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2008	1,4	10,8	0,6	12,8
Valeur brute au 31 décembre 2008	1,7	37,2	0,6	39,5
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2008	0,3	26,4	0,0	26,7
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2009	1,4	10,8	0,6	12,8
Acquisitions	-	1,2	0,1	1,3
Amortissements	-0,1	-4,9	-	-5,0
Autres variations	-	0,7	-0,7	-
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2009	1,3	7,8	0,0	9,1
Valeur brute au 31 décembre 2009	1,7	38,5	-	40,2
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2009	0,4	30,7	0,0	31,1

La valeur nette des logiciels en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Valeur nette des logiciels en contrat de location financement	0,1	0,2	0,6

Le Groupe ne compte pas réaliser d'investissements significatifs à l'avenir pour lesquels les organes de Direction auraient pris des engagements fermes.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros

	TERRAINS, CONSTRUCTIONS ET AGENCEMENT	MATÉRIEL DE BUREAU, MOBILIER ET INFORMATIQUE	AUTRES	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	4,9	8,1	2,9	15,9
Acquisitions	1,8	3,4	1,9	7,1
Amortissements	-0,9	-4,3	-0,1	-5,3
Cessions et mises au rebut	-0,4	-0,1	-	-0,5
Différences de change	-	-0,1	-	-0,1
Autres variations	-	1,7	-4,1	-2,4
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2007	5,4	8,7	0,6	14,7
Valeur brute au 31 décembre 2007	11,8	45,5	0,9	58,2
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2007	6,4	36,8	0,3	43,5
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	5,4	8,7	0,6	14,7
Acquisitions	2,4	4,2	2,3	8,9
Amortissements	-1,1	-4,2	-0,4	-5,7
Cessions et mises au rebut	-0,7	-0,1	-	-0,8
Différences de change	-	-0,2	-	-0,2
Autres variations	0,4	-1,7	0,6	-0,7
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2008	6,4	6,9	3,4	16,7
Valeur brute au 31 décembre 2008	10,6	41,7	7,4	59,7
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2008	4,2	34,8	4,0	43,0
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2009	6,4	6,9	3,4	16,7
Acquisitions	1,4	1,6	0,3	3,3
Amortissements	-1,0	-3,6	-0,6	-5,2
Cessions et mises au rebut	-0,2	-0,1	-0,1	-0,4
Différences de change	-	0,1	-0,1	-
Autres variations	1,0	0,3	-0,8	0,5
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2009	7,6	5,2	2,1	14,9
Valeur brute au 31 décembre 2009	12,7	41,4	6,7	60,8
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2009	5,1	36,2	4,6	45,9

La valeur nette des matériels de bureau et matériels informatiques et matériels de transport en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Valeur nette des matériels informatiques en contrat de location financement	0,5	0,6	0,3

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 11 **IMMEUBLES DE PLACEMENT**

Tous les immeubles de placement sont détenus en pleine propriété. Ils sont évalués à la juste valeur. Une évaluation des immeubles de placement avait été effectuée au cours du mois de décembre 2008 par un expert indépendant n'ayant aucun lien juridique avec le Groupe. Cet expert avait toutes les qualifications requises pour mener ce type d'évaluation.

La méthode d'évaluation utilisée, conforme aux normes IFRS, fait référence à des transactions sur des biens similaires récemment opérées et s'inscrivant dans un même marché, ainsi qu'à une approche par la valeur de rendement. De plus, il y a lieu de considérer les grandes tendances du marché. Au 31 décembre 2009, aucune expertise n'a été réalisée, le Groupe ayant considéré qu'il n'y avait pas de risque majeur de variation de juste valeur.

En millions d'euros

IMMEUBLES DE PLACEMENT	
Valeur au 1^{er} janvier 2007	0,7
Valeur au 31 décembre 2007	0,7
Variation de juste valeur	0,7
Autres variations	0,5
Valeur au 31 décembre 2008	1,9
Reclassement en immeuble d'exploitation	-0,5
VALEUR au 31 DÉCEMBRE 2009	1,4

Le Groupe ayant décidé fin 2009 d'utiliser l'immeuble de Pierrelatte pour des besoins internes sur les exercices à venir, un reclassement

en immeuble d'exploitation pour un montant de 0,5 M€ (voir note 10 Immobilisations corporelles rubrique Terrains Constructions et Aménagements) a été comptabilisé.

NOTE 12 **PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Début d'exercice	1,0	3,9	6,1
Dividendes	-0,1	-0,7	-0,1
Effets des variations de périmètre	-	-2,4	-
Quote-part du résultat	0,2	0,4	-1,8
Mouvements comptabilisés par les capitaux propres	-	-0,2	-0,3
Autres variations	-0,6	-	-
FIN D'EXERCICE	0,5	1,0	3,9

Au cours de l'exercice 2009 dans le cadre d'une réorganisation de STGroup, le groupe Assystem a apporté ses titres ST3D rémunérés par des actions ST Group, société dans laquelle il détient à présent 16,5 % du capital.

Ces titres ont été classés dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » à leur dernière valeur dans les comptes consolidés soit 0,6 M€ (voir note 13), aucun résultat de cession n'ayant été enregistré dans cette opération.

CHAPITRE 7

COMPTES CONSOLIDÉS

Les intérêts du Groupe dans ses entreprises associées sont les suivantes :

En millions d'euros

	PAYS	VALEUR DE LA PARTICIPATION	ACTIF NON COURANT	ACTIF COURANT	PASSIF NON COURANT	PASSIF COURANT	REVENU	RÉSULTAT	% D'INTÉRÊT	% DROIT DE VOTE
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	0,5	-	3,0	0,3	1,7	5,9	0,3	49,84	49,84
2009		0,5	-	3,0	0,3	1,7	5,9	0,3	N/A	N/A
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	0,5	-	3,3	0,9	1,5	4,8	0,1	49,84	49,84
ST3D	France	0,5	-	2,2	-	0,7	2,5	0,2	34	34
2008		1,0	0	5,5	0,9	2,2	7,3	0,3	N/A	N/A
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	1,2	2	2,1	0,3	1,8	4	0,1	49,84	49,84
ST3D	France	0,3	-	-	-	-	-	-	34	34
Alyotech	France	2,4	25,4	27,6	15,2	27,7	56,7	-4,9	27	39
2007		3,9	27,4	29,7	15,5	29,5	60,7	-4,8	N/A	N/A

NOTE 13**ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE**

En millions d'euros

VALEUR BRUTE	2009	2008	2007
Début d'exercice	4,4	1,8	1,9
Acquisitions	0,2	-	-
Effets des variations de périmètre	-	2,6	-0,1
Autres variations	0,6	-	-
FIN D'EXERCICE	5,2	4,4	1,8

En millions d'euros

DÉPRÉCIATION	2009	2008	2007
Début d'exercice	1,6	1,6	1,6
FIN D'EXERCICE	1,6	1,6	1,6
Valeur nette en fin d'exercice	3,6	2,8	0,2
Dont titres cotés sur un marché	-	-	-
Dont titres non cotés sur un marché	3,6	2,8	0,2

Le détail des actifs financiers disponibles à la vente est présenté dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros

	% INTÉRÊT	2007 VALEUR NETTE	2008 VALEUR NETTE	ACQUISITIONS	AUTRES VARIATIONS (DONT CESSIONS)	2009 VALEUR NETTE
Assystem Polska	100	-	-	-	-	-
Polyform	25	0,1	0,1	-	-	0,1
Avance Services Réseaux	15	-	-	-	-	-
Holding Talan	7	0,1	0,1	0,2	-	0,3
BTIC	68	-	2,6	-	-	2,6
St Group	17	-	-	-	0,6	0,6
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	-	0,2	2,8	0,2	0,6	3,6

COMPTES CONSOLIDÉS

Les titres de la société BTIC ont été reclassés en 2008 en actifs financiers disponibles à la vente ; ces titres représentent une valeur de 2,6 M€. Ce reclassement résulte d'une décision du Groupe, qui consi-

dère cet actif comme non stratégique et a donc décidé d'étudier toute opportunité de cession. Les actifs Assystem Polska et Polyform ne sont pas significatifs.

NOTE 14 **AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

En millions d'euros

	PRÊTS ET AVANCES À DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES	CRÉANCES FINANCIÈRES NON COURANTES, PRÊTS ET DÉPÔTS DE GARANTIE	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	1,8	3,8	5,6
Entrées	0,3	1,6	1,9
Variations de juste valeur	-	-0,5	-0,5
Remboursement	-0,1	-0,7	-0,8
Différences de change	0,1	-	0,1
Autres variations	-	-1	-1
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2007	2,1	3,2	5,3
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2007	0,1	0,1	0,2
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	2,1	3,2	5,3
Entrées	-	1,4	1,4
Pertes de valeur	-0,1	-	-0,1
Variations de juste valeur	-	-0,2	-0,2
Remboursement	-0,3	-0,5	-0,8
Autres variations	-0,2	0,1	-0,1
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2008	1,5	4	5,5
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2008	0,2	-	0,2
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2009	1,5	4,0	5,5
Entrées	-	1,3	1,3
Pertes de valeur	-1,3	-	-1,3
Variations de juste valeur	-	-0,5	-0,5
Remboursement	-0,3	-0,6	-0,9
Autres variations	0,2	-0,5	-0,3
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2009	0,1	3,7	3,8
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2009	1,4	-	1,4

CHAPITRE 7

COMPTES CONSOLIDÉS**NOTE 15
CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

→ Clients

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Créances clients	171,2	213,5	194,2
Factures à établir et encours de production	40,5	45	63,3
Valeur brute	211,7	258,5	257,5
Dépréciation	-8,0	-6,5	-6,7
VALEUR NETTE	203,7	252	250,8

→ Autres créances

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Créances fournisseurs	1,3	1,6	2,9
Créances sociales	0,7	0,8	0,9
Créances fiscales	6,4	11	12,6
Autres créances d'exploitation	3,3	4,5	47,2
Créances sur immobilisations	-	-	1
Charges constatées d'avance	2,1	3	3,2
Valeur brute	13,8	20,9	67,8
Dépréciation	-0,1	-0,3	-0,5
VALEUR NETTE	13,7	20,6	67,3

**NOTE 16
AUTRES ACTIFS FINANCIERS ET DÉRIVÉS COURANTS**

En millions d'euros

	DÉRIVÉS COURT TERME	AUTRES	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	3,0	0,7	3,7
Variations de juste valeur	0,5	-	0,5
Autres variations	-	-0,7	-0,7
Valeur nette au 31 décembre 2007	3,5	0,0	3,5
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	3,5	0,0	3,5
Variations de juste valeur	-	-	0,0
Autres variations	-3,5	-	-3,5
Valeur nette au 31 décembre 2008	-	-	-
VALEUR NETTE au 31 DÉCEMBRE 2009	-	-	-

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 17 **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Trésorerie	18,0	12,6	28,4
Équivalents de trésorerie	74,9	61,0	63,6
TOTAL	92,9	73,6	92,0

Les Sicav monétaires, certificats de dépôts négociables, billets de trésorerie et comptes à terme constituent les équivalents de trésorerie. Les comptes bancaires ne sont soumis à aucune restriction d'utilisation.

NOTE 18 **INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS**

En millions d'euros

	2009			2008			2007		
	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR
Swaps de taux d'intérêt comptabilité de couverture	-	-3,5	-1,0	-	-2,5	-5,6	3,5	-	0,5
Total produits de taux	-	-3,5	-1,0	-	-2,5	-5,6	3,5	-	0,5
Part courante	-	-3,5	-	-	-2,5	-	3,5	-	-
VARIATION DE JUSTE VALEUR COMPTABILISÉE DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES	-	-	-1,3	-	-	-5,6	-	-	0,5

Les instruments de couverture de taux sont décrits dans la note 3 « Gestion des risques » au paragraphe « Risque de taux ».

NOTE 19 **CAPITAL ET ACTIONS**

Actions

En nombre d'actions

	ACTIONS ORDINAIRES		
	2009	2008	2007
Début de période	20 601 527	21 906 451	21 732 561
Émission suite à levée d'option dans le cadre de plans		195 076	173 890
Réduction de capital	-560 152	-1 500 000	
Sous total	-560 152	-1 304 924	173 890
Actions d'autocontrôle	-791 749	-998 594	-1 419 281
FIN D'EXERCICE	19 249 626	19 602 933	20 487 170
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	20 041 375	20 601 527	21 906 451
Valeur nominale de l'action (€ par action)	1	1	1

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2009, les actions Assystem SA sur le plan des droits de vote sont réparties comme suit :

- Nombre d'actions à droit de vote simple : 17 384 116.
- Nombre d'actions à droit de vote double : 2 657 259.

Chacune des actions donne droit au dividende dans les mêmes conditions.

Bons de souscription (BSAR et BSAAR)

Les BSAR/BSAAR en circulation à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- Le nombre de BSAR 2012 (ASBBS, prix d'exercice de 10,15 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 559 937 ; la parité d'exercice est de : 1,13 action pour 1 BSAR ASBBS exercé à 10,15 €.
- Le nombre de BSAR 2013 (ASSBR, prix d'exercice de 35 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 4 892 734 ; la parité d'exercice est de : 1 action pour 1 BSAR ASSBR exercé à 35 €.
- Le nombre de BSAAR 2015 (ASSBR, prix d'exercice de 11,1 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 3 250 000 ; la parité d'exercice est de : 1 action pour 1 BSAAR ASSBR exercé à 11,1 €.

NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES ENTIÈREMENT LIBÉRÉES AU 31/12/2009	NOMBRE D' ACTIONS TOTALES RÉSULTANT DE L' EXERCICE DES INSTRUMENTS				NOMBRE MAXIMUM POTENTIEL D' ACTIONS AU 31/12/2009
	Actions	BSARS 2012	BSARS 2013	BSARS 2015 POSA* 2003-2	
20 041 375	632 728	4 892 734	3 250 000	271 608	29 088 445

* POSA : Plan d' Option de Souscription d' Actions

Actions propres

	ACTIONS D' AUTOCONTRÔLE		
	2009	2008	2007
Début d'exercice	998 594	1 419 281	872 730
Achats d' actions propres	1 006 614	1 913 917	939 508
Cessions d' actions propres	-562 807	-797 604	-332 637
En rémunération d' une opération de croissance externe	-	-	-
Actions propres livrées au profit des salariés et mandataires sociaux	-90 500	-37 000	-60 320
Annulation de titres d' autocontrôle	-560 152	-1 500 000	-
FIN D' EXERCICE	791 749	998 594	1 419 281
Valeur des actions propres dans les capitaux propres (en millions d' euros)	-5,4	-8,5	-19,6

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 20 EMPRUNT OBLIGATAIRE

	MONTANT ÉMIS	ÉCHÉANCE À L'ORIGINE	TAUX D'INTÉRÊT FACIAL	TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF DE LA PÉRIODE	INTÉRÊTS VERSÉS SUR L'EXERCICE (HORS COUVERTURE)	COMPOSANTE DETTE À L'ORIGINE	FRAIS IMPUTÉS DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE DU TIE	COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES À L'ORIGINE
OBSAR 2005	26	21/03/2011	Euribor 3 mois 0,5 %	3,10 %	0,5	23	1	2
OBSAAR 2008 *	65	31/12/2013	Euribor 3 mois 0,88 %	3,50 %	0,5	59,6	1,1	4,3

* : remboursable en trois tranches de 16,25 M€ au 31/12/2011, et 2 tranches de 24,375 M€ respectivement au 31/12/2012 et 31/12/2013

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Début de période	85,6	76,3	75,8
Augmentation	-	60,7	-
Remboursement	-	-52	-
Frais imputé dans le cadre de la méthode du TIE	-	-1,1	-
Coût amorti	2,1	1,7	0,5
FIN D'EXERCICE	87,7	85,6	76,3

OBSAR 2005

Pour rappel, 3 lignes OBSAR avaient à l'origine été émises entre 2002 et 2004 et avaient fait l'objet d'une analyse individuelle pour le calcul de la composante dette et de la composante capitaux propres. Les hypothèses retenues étaient les suivantes :

- OBSAR 2002 Brime Technologies : taux de marché de 3,358 % + spread 2,15 %, soit 5,5 %.
- OBSAR 2003 Assystem : taux de marché de 2,535 % + spread 1,15 %, soit 3,7 %.
- OBSAR 2004 Assystem : taux de marché de 2,146 % + spread 1,30 %, soit 3,4 %.

OBSAR 2008

Le taux retenu pour le calcul de la composante dette et capitaux propres était :

- Taux de marché de 4,962 % + spread 0,8 %, soit 5,76 %.

CHAPITRE 7

COMPTES CONSOLIDÉS**NOTE 21****PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS)**

En millions d'euros

	OUVERTURE	REMBOURSEMENTS	VARIATIONS DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	TRANSFERTS	ÉCARTS DE CONVERSION	VARIATION DE JUSTE VALEUR	EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	CLÔTURE
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	-	-	-0,1	-	-	-	0,1
Dettes de location financement	0,3	-	-	-0,3	-	-	-	-
Dettes financières diverses	0,1	-	0,3	0,1	-0,1	-	0,5	0,9
Total non courant	0,6	-	0,3	-0,3	-0,1	-	0,5	1,0
Dettes de location financement	0,4	-0,3	-	0,2	-	-	-	0,3
Dettes financières diverses	0,2	-	-	0,1	0,3	-	-	0,6
Concours bancaires courants	3,5	-	-3,2	-	-	-	0,3	0,6
Instruments dérivés court terme	2,5	-	-	-	-	1,0	-	3,5
Total courant	6,6	-0,3	-3,2	0,3	0,3	1,0	0,3	5,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	-	-	-0,1	-	-	-	0,1
Dettes de location financement	0,7	-0,3	-	-0,1	-	-	-	0,3
Dettes financières diverses	0,3	-	0,3	0,2	0,2	-	0,5	1,5
Instruments dérivés court terme	2,5	-	-	-	-	1,0	-	3,5
Concours bancaires courants	3,5	-	-3,2	-	-	-	0,3	0,6
TOTAL	7,2	-0,3	-2,9	-	0,2	1,0	0,8	6,0

COMPTES CONSOLIDÉS**NOTE 22
PROVISIONS**

En millions d'euros

	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE	TRANSFERT COURANT/ NON COURANT	FIN D'EXERCICE
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	0,5	-	-0,1	-0,1	-	-0,3	-
Restructurations	-	0,2	-	-	-	-	0,2
Risques sociaux et fiscaux	0,6	-	-	-	-0,5	-	0,1
Autres	0,5	0,1	-	-0,6	-	0,3	0,3
Total non courant	1,6	0,3	-0,1	-0,7	-0,5	-	0,6
Garantie sur projets au forfait à terminaison	0,4	0,8	-0,1	-0,3	-	-	0,8
Restructurations	-	4,0	-	-	-	-	4,0
Risques sociaux et fiscaux	5,4	3,2	-1,7	-1,8	-	-	5,1
Autres	2,8	1,5	-1,1	-0,8	-	-	2,4
Total courant	8,6	9,5	-2,9	-2,9	-	-	12,3
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	0,9	0,8	-0,2	-0,4	-	-0,3	0,8
Restructurations	-	4,2	-	-	-	-	4,2
Risques sociaux et fiscaux	6,0	3,2	-1,7	-1,8	-0,5	-	5,2
Autres	3,3	1,6	-1,1	-1,4	-	0,3	2,7
TOTAL	10,2	9,8	-3,0	-3,6	-0,5	-	12,9

Dans le cadre de la restructuration de sa filiale italienne, le Groupe a constitué sur l'exercice 2009 une provision de 4,2 M€ (voir note 2 - Faits marquants et note 33 - Autres produits et charges opérationnels).

Les autres dotations aux provisions et les reprises de provisions non utilisées sont comptabilisées dans la rubrique « Dotations aux amortissements et provision » du compte de résultat.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 23

AVANTAGES DU PERSONNEL

Ils sont principalement constitués des engagements IDR dus au titre de la convention Syntec en France. L'acquisition des droits en fonction de l'ancienneté donne droit à une indemnité de fin de carrière.

Engagement net reconnu au bilan

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Valeur actuelle des obligations financées ou partiellement financées en matière de retraite	14,5	12,8	12,8
Juste valeur des actifs du régime	-2,0	-2,1	-2,4
Provision inscrite au bilan	12,5	10,7	10,4

Impact au compte de résultat

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Coût des services rendus au cours de la période	-1,5	0,5	-0,2
Coût financier	-0,7	-0,5	-0,4
Rendement des actifs du régime	0,1	-0,2	0,1
Réduction de régime	1,2	-0,1	-0,1
Montant inscrit au compte de résultat	-0,9	-0,3	-0,6
Montant reconnu en dotations aux amortissements et provisions à caractère opérationnel	-0,3	0,4	-0,2
Montant reconnu en autres produits et charges financiers	-0,6	-0,7	-0,4
Montant inscrit au compte de résultat	-0,9	-0,3	-0,6

Évolution du passif net comptabilisé au bilan

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Montant du passif net de début d'exercice	10,7	10,4	10,8
Coût des services rendus au cours de la période	1,5	-0,5	0,2
Coût financier	0,7	0,5	0,4
Rendement des actifs du régime	-0,1	0,2	-0,1
Écarts actuariels passés par les capitaux propres	0,7	-	-1,0
Effets de variations de périmètre	0,2	-	-
Réduction de régime	-1,2	-	-
Prestations payées	-0,2	-	-
Prestations versées directement par le fond	0,2	0,1	0,1
Montant du passif net de fin d'exercice	12,5	10,7	10,4

Les écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sont principalement constitués par le changement de taux d'actualisation : le taux retenu sur l'exercice 2009 est de 4,8 % contre 5,3 % en 2008 et 5,2 % en 2007 ; il s'agit du taux des obligations privées AA 10 ans.

COMPTES CONSOLIDÉS

Valeur actuelle de l'engagement de retraite

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Valeur actuelle de l'engagement retraite début d'exercice	12,8	12,8	13,2
Coût des services rendus	1,5	-0,5	0,2
Coût financier	0,7	0,5	0,4
Écarts actuariels passés par les capitaux propres	0,7		-1,0
Réduction de régime	-1,2	-	-
Effets de variation du périmètre	0,2	-	-
Prestations payées	-0,2	-	-
Valeur actuelle de l'engagement retraite fin d'exercice	14,5	12,8	12,8

Actifs de couverture

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Juste valeur des actifs du régime début d'exercice	2,1	2,4	2,4
Rendement des actifs	0,1	-0,2	0,1
Prestations versées	-0,2	-0,1	-0,1
Juste valeur des actifs du régime fin d'exercice	2,0	2,1	2,4

Les actifs de couverture sont répartis sur 3 fonds dans les conditions suivantes :

- À hauteur de 1,1 M€ avec un taux de rémunération minimum de 4,5 %.
- À hauteur de 0,7 M€ sur un fond diversifié monétaire, action et obligataire. Les disparités de rendement sur ces actifs ont conduit le Groupe à changer au 1^{er} janvier 2010 le placement de ces fonds. Le rendement maximal servi sera de 3,5 % par an sans pouvoir dépasser 60 % du TME.
- À hauteur de 0,2 M€ avec un taux de rémunération annuel minimum net égal à 60 % du TME (taux moyen des emprunts de l'état français) dans la limite de 3,5 % maximum.

Hypothèses actuarielles

En millions d'euros

	2009	2008	2007
France			
Taux d'actualisation	4,80 %	5,30 %	5,20 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux de turn over médian	10/15 %	10/15 %	10/15 %

Régimes de retraite à cotisations définies

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies	17,4	18,5	17,4

COMPTES CONSOLIDÉS

Analyse de sensibilité

Le passif comptabilisé au titre des indemnités de retraite (convention Syntec) est calculé en fonction d'hypothèses actuarielles : table de mortalité, rotation du personnel, niveau futur des salaires, taux d'actualisation, taux attendu de rendement des actifs du régime.

Les variations de ces hypothèses peuvent impacter plus ou moins fortement le passif. Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation, hypothèse impactant fortement le passif en cas de modification :

	MOINS 1 %	MOINS 0,5 %	PLUS 0,5 %	PLUS 1 %
Impact sur les capitaux propres totaux en millions d'euros	-2,2	-1	0,9	1,8
Impact sur les capitaux propres totaux en %	-1,70 %	-0,80 %	0,70 %	1,40 %
Impact sur l'engagement de retraite net total en %	17,60 %	8,00 %	-7,20 %	-14,40 %

NOTE 24

AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Dans le cadre de l'acquisition de 59,6 % de la société SILVER ATENA Ltd réalisée en 2008 (voir note 7), les actionnaires minoritaires ont accordé au Groupe le droit d'acquérir (« call option ») la quote-part de capital qu'ils détiennent dans SILVER ATENA Ltd entre le 15 avril 2014 et le 15 mai 2014, et entre le 15 avril 2015 et le 15 mai 2015.

D'autre part le Groupe a accordé aux actionnaires minoritaires le droit de lui vendre (« put option ») la quote-part de capital qu'ils détiennent dans SILVER ATENA Ltd, entre le 15 avril 2012 et le 15 mai 2012 pour 25 % de leur participation, et entre le 15 avril 2013 et le 15 mai 2013 pour le solde de celle-ci.

En millions d'euros

	2009	2008
Début d'exercice	6,9	-
Effets des variations de périmètre	-	6,9
Effet de la désactualisation	0,7	-
Variation de juste valeur comptabilisée au compte de résultat	-1,6	-
FIN D'EXERCICE	6,0	6,9

L'effet de la désactualisation et la variation de juste valeur ont été comptabilisés en « Autres produits et charges financiers ».

NOTE 25

AUTRES PASSIFS COURANTS

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Dettes clients	4,9	3,6	1,6
Dettes sociales	82	93,5	87,5
Dettes fiscales	42	48,4	50,6
Autres dettes d'exploitation	1,7	4,3	47,8
Dettes sur immobilisations d'exploitation	0,7	1,5	2,0
Dettes sur immobilisations financières	0,3	-	0,5
Produits constatés d'avance	15,1	20,4	14,8
TOTAL	146,7	171,7	204,8

Le Groupe considère que la valeur comptable des autres dettes correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 26

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés présentés au bilan sont regroupés par groupe d'unités fiscales.
En revanche les tableaux ci-dessous sont présentés par nature d'impôts différés.

Impôts différés net au bilan

	En millions d'euros		
	2009	2008	2007
Actifs d'impôts différés			
Recouvrables dans les douze mois	3,7	4,4	4,0
Recouvrables à plus de douze mois	4,3	3,8	3,1
Total des actifs d'impôts différés	8,0	8,2	7,1
Passifs d'impôts différés			
Exigibles dans les douze mois	1,2	0,7	3,2
Exigibles à plus de douze mois	1,6	3,7	4,3
Total des passifs d'impôts différés	2,8	4,4	7,5
MONTANT NET DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	5,2	3,8	-0,4
dont part à moins d'un an	2,5	3,7	0,8
dont part à plus d'un an	2,7	0,1	-1,2

Les mouvements de la période sur les impôts différés actif et passif se décomposent comme suit :

	En millions d'euros		
	2009	2008	2007
Début d'exercice	3,8	-0,4	3,6
Effets des variations de périmètre	-	-0,3	-
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,7	4,1	-3,6
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	0,7	0,4	-0,4
FIN D'EXERCICE	5,2	3,8	-0,4

COMPTES CONSOLIDÉS

Impôts différés actif

En millions d'euros

	PARTICIPATION DES SALARIÉS	PROVISION INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE	REPORTS FISCAUX DÉFICITAIRES	PROVISIONS AMORTISSEMENTS ET ÉLÉMENTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS	AUTRES	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2007	0,7	3,3	0,3	2,2	0,4	-	6,9
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,1	0,1	-	0,3	-	-	0,5
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-0,3	-	-	-	-	-0,3
Au 31 décembre 2007	0,8	3,1	0,3	2,5	0,4	-	7,1
Effets des variations de périmètre	-	-	-	0,1	-	-	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,6	-	0,1	-0,6	0,2	-0,3	-
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-	-	-	-	1	1
Au 31 décembre 2008	1,4	3,1	0,4	2,0	0,6	0,7	8,2
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	-0,8	0,2	-	-0,9	0,5	0,1	-0,9
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	0,3	-	-	-	0,4	0,7
Au 31 décembre 2009	0,6	3,6	0,4	1,1	1,1	1,2	8,0

COMPTES CONSOLIDÉS**Impôts différés passif**

En millions d'euros

	JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES	RETRAITEMENT OBSAR	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	PROVISIONS	AUTRES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2007	0,5	0,6	0,8	0,9	0,5	3,3
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	-	-0,1	-	1,5	2,7	4,1
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-	0,1	-	-	0,1
Au 31 décembre 2007	0,5	0,5	0,9	2,4	3,2	7,5
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	0,4	0,4
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,1	-0,2	-	-1,2	-2,8	-4,1
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	1,5	-0,9	-	-	0,6
Au 31 décembre 2008	0,6	1,8	0	1,2	0,8	4,4
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,1	-0,6	-	-0,5	-0,6	-1,6
Au 31 décembre 2009	0,7	1,2	0	0,7	0,2	2,8

Bases d'impôts différés actif non reconnus

Le montant des différences temporaires déductibles, pertes fiscales et crédit d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établit à :

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Déficits fiscaux	18,9	11,6	9,6
Différences temporaires	6,5	1,3	0,9
TOTAL	25,4	12,9	10,5

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 27

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Actifs Financiers

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs financiers du Groupe sur les trois derniers exercices :

En millions d'euros

	VALEUR AU BILAN	ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	DÉRIVÉS	JUSTE VALEUR
2009						
Actifs financiers disponibles à la vente	3,6	3,6	-	-	-	3,6
Autres actifs financiers non courants	3,8	-	3,8	-	-	3,8
Clients et comptes rattachés	203,7	-	203,7	-	-	203,7
Autres créances*	4,5	-	4,5	-	-	4,5
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	92,9	-	-	92,9	-	92,9
TOTAL	308,5	3,6	212	92,9	0	308,5
2008						
Actifs financiers disponibles à la vente	2,8	2,8	-	-	-	2,8
Autres actifs financiers non courants	5,5	-	5,5	-	-	5,5
Clients et comptes rattachés	252	0	252	-	-	252
Autres créances*	5,8	0	5,8	-	-	5,8
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	73,6	-	-	73,6	-	73,6
TOTAL	339,7	2,8	263,3	73,6	0	339,7
2007						
Actifs financiers disponibles à la vente	0,2	0,2	-	-	-	0,2
Autres actifs financiers non courants	5,3	-	5,3	-	-	5,3
Clients et comptes rattachés	250,8	-	250,8	-	-	250,8
Autres créances*	50,6	-	50,6	-	-	50,6
Autres actifs financiers et dérivés courants	3,5	-	-	-	3,5	3,5
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	92	-	-	92	-	92
TOTAL	402,4	0,2	306,7	92	3,5	402,4

* hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance.

COMPTES CONSOLIDÉS

Passifs Financiers

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des passifs financiers du Groupe sur les trois derniers exercices :

En millions d'euros

	VALEUR AU BILAN	PASSIFS AU COÛT AMORTI	PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	DÉRIVÉS	JUSTE VALEUR
2009					
Emprunts obligataires	87,7	87,7	-	-	87,7
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	6,0	2,5	-	3,5	6,0
Autres passifs non courants	6,0	-	6,0	-	6,0
Fournisseurs et comptes rattachés	26,9	26,9	-	-	26,9
Autres passifs courants*	7,6	7,6	-	-	7,6
TOTAL	134,2	124,7	6,0	3,5	134,2
2008					
Emprunts obligataires	85,6	85,6	-	-	85,6
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	7,2	4,7	-	2,5	7,2
Autres passifs non courants	6,9	-	6,9	-	6,9
Fournisseurs et comptes rattachés	38,7	38,7	-	-	38,7
Autres passifs courants*	9,4	9,4	-	-	9,4
TOTAL	147,8	138,4	6,9	2,5	147,8
2007					
Emprunts obligataires	76,3	76,3	-	-	76,3
Autres passifs financiers et dérivés courants et non courants	46,4	46,4	-	-	46,4
Fournisseurs et comptes rattachés	41,3	41,3	-	-	41,3
Autres passifs courants*	51,9	51,9	-	-	51,9
TOTAL	215,9	215,9	-	-	215,9

* hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 28

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Options de souscription d'actions

	PLAN 2003	
Prix d'exercice (en euros)		13,19
Date d'attribution la plus éloignée		14/04/2004
Date d'échéance la plus éloignée		14/04/2010
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
En circulation au 1^{er} janvier 2007	271 608	13,19
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-
Options exercées pendant la période	-	-
Options expirées pendant la période	-	-
En circulation au 31 décembre 2007	271 608	13,19
Exercable en fin de période	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		27,5 mois
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)		-
En circulation au 1^{er} janvier 2008	271 608	13,19
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-
Options exercées pendant la période	-	-
Options expirées pendant la période	-	-
En circulation au 31 décembre 2008	271 608	13,19
Exercable en fin de période	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		15,4 mois
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)		-
En circulation au 1^{er} janvier 2009	271 608	13,19
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-
Options exercées pendant la période	-	-
Options expirées pendant la période	-	-
En circulation au 31 décembre 2009	271 608	13,19
Exercable en fin de période	271 608	13,19
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		3,4 mois
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)		-

Attribution décidée par le directoire du 14/04/2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 10/10/2003. La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 6 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %.

Les prix d'exercice sont de 13,19 € pour 271608 options échéance 14/04/2010.

COMPTES CONSOLIDÉS

Options d'achat d'actions

	PLAN 2000	
Prix d'exercice (en euros)	entre 6,85 et 17,35	
Date d'attribution la plus éloignée	25/08/2000	
Date d'échéance la plus éloignée	16/12/2009	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
En circulation au 1^{er} janvier 2007	401 776	10,61
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-57 143	6,85
Options exercées pendant la période	-2 857	-
Options expirées pendant la période	-131 117	14,58
En circulation au 31 décembre 2007	210 659	9,10
Exercable en fin de période	210 659	9,10
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	17,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)	-	
En circulation au 1^{er} janvier 2008	210 659	9,10
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-
Options exercées pendant la période	-	-
Options expirées pendant la période	-	-
En circulation au 31 décembre 2008	210 659	9,10
Exercable en fin de période	210 659	9,10
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	5,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)	-	
En circulation au 1^{er} janvier 2009	210 659	9,10
Options attribuées pendant la période	-	-
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-
Options exercées pendant la période	-	-
Options expirées pendant la période	-210 659	9,10
En circulation au 31 décembre 2009		
Exercable en fin de période	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	-	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en euros)	-	

Attribution décidée par les conseils d'administration du 25/08/2000, 24/04/2001, 27/01/2003 et 16/12/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23/06/2000.

La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution sauf celle de 2000 dont les droits sont acquis immédiatement.

Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option.

La période d'indisponibilité est de 4 ou 5 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 6 ou 7 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %.

Les prix d'exercice sont de 6,85 € pour 114 286 options échéance 27/01/2009 et 11,77 € pour 96373 options échéance 16/12/2009.

COMPTES CONSOLIDÉS

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

	PLAN 2006 ⁽¹⁾		PLAN 2007 ⁽²⁾		PLAN 2007 ⁽³⁾	
Prix d'exercice (en euros)	1,00		1,00		1,00	
Date d'attribution la plus éloignée	18/12/2006		29/06/2007		30/08/2007	
Date d'échéance la plus éloignée	18/12/2010		29/06/2011		30/08/2011	
	NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D' EXERCICE	NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D' EXERCICE	NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D' EXERCICE
En circulation au 1^{er} janvier 2007	59 000	1,00	-	-	-	-
Actions gratuites attribuées pendant la période	-	-	98 300	1,00	10 000	1,00
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-	-	-
Actions gratuites exercées pendant la période	-	-	-	-	-	-
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2007	59 000	1,00	98 300	1,00	10 000	1,00
Prix moyen pondéré de l'action pour les Actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	-	-	-	-	-	-
En circulation au 1^{er} janvier 2008	59 000	1,00	98 300	1,00	10 000	1,00
Actions gratuites attribuées pendant la période	-	-	-	-	-	-
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	(7 000)	1,00	(2 500)	1,00	-	-
Actions gratuites exercées pendant la période	(37 000)	1,00	-	-	-	-
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2008	15 000	1,00	95 800	1,00	10 000	1,00
Exercable en fin de période	-	-	-	-	-	-
Prix moyen pondéré de l'action pour les Actions gratuites exercées pendant la période d'exercice		8,93 (exercice 2008)	-	-	-	-
En circulation au 1^{er} janvier 2009	15 000	1,00	95 800	1,00	10 000	1,00
Actions gratuites attribuées pendant la période	-	-	-	-	-	-
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	(3 600)	1,00	-	-
Actions gratuites exercées pendant la période	-	-	(79 500)	1,00	(10 000)	1,00
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2009	15 000	1,00	12 700	1,00	0	-
Prix moyen pondéré de l'action pour les Actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	-	-	9,37 (exercice 2009)	-	9,37 (exercice 2009)	-

Les légendes des renvois sont présentées en début de double page suivante.

COMPTES CONSOLIDÉS

PLAN 2007 ⁽⁴⁾		PLAN 2008 ⁽⁵⁾		PLAN 2009 ⁽⁶⁾		PLAN 2009 ⁽⁷⁾		
	1,00 10/12/2007 10/12/2011		1,00 16/05/2008 16/05/2010		1,00 28/04/2009 28/04/2011		1,00 05/11/2009 05/11/2011	
	NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 000	1,00	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 000	1,00	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 000	1,00	-	-	-	-	-	-
	-	-	125 000	1,00	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 000	1,00	125 000	1,00	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 000	1,00	125 000	1,00	-	-	-	-
	-	-	-	-	4 700	1,00	60 000	1,00
	-	-	-	-	-	-	-	-
	(1 000)	1,00	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	125 000	1,00	4 700	1,00	60 000	1,00
	9,37 (exercice 2009)		-		-		-	

COMPTES CONSOLIDÉS

- (1) Attribution décidée par le directoire du 18/12/2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans (2 ans après la date d'acquisition).
- (2) Attribution décidée par le directoire du 29/06/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition. La période d'indisponibilité est de 4 ans.
- (3) Attribution décidée par le directoire du 30/08/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition. La période d'indisponibilité est de 4 ans.
- (4) Attribution décidée par le directoire du 10/12/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition. La période d'indisponibilité est de 4 ans.
- (5) Attribution décidée par le directoire du 16/05/2008 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/05/2008.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans.
- (6) Attribution décidée par le directoire du 28/04/2009 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/05/2008.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans.
- (7) Attribution décidée par le directoire du 05/11/2009 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/05/2008.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans.

Charge liée aux paiements fondés sur des actions

Le montant de la charge liée aux paiements fondés sur des actions s'élève à :

	2009	2008	2007
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1,1	1,4	0,6

Charge liée aux paiements fondés sur des actions

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été évaluée sur la base des hypothèses suivantes :

	2009	2008	2007
Juste valeur moyenne pondérée des options ou actions gratuites attribuées (en euros pour une unité)	8,74	10	14,49

NOTE 29 **INFORMATION SECTORIELLE**

Au 31 décembre 2009, le pilotage du Groupe est organisé par zones géographiques :

- France
- Europe hors France
- Autres zones

Les secteurs s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources dans le cadre de synergies. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques. Les mises à disposition de ressources partagées figurent au niveau du revenu inter segments et les charges sont imputées au résultat sectoriel. Sont exclus du résultat sectoriel les management fees facturées par la Société mère à ses filiales.

Les transactions avec d'autres secteurs sont conclues dans des conditions commerciales normales qui seraient disponibles auprès de tiers. Les actifs sectoriels incluent les actifs opérationnels utilisés par chaque secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés : en sont exclus les immeubles de placement, les actifs disponibles à la vente, les autres actifs financiers non courants et les dérivés long terme, les actifs d'impôts différés, les créances d'impôts sur les sociétés, les autres actifs financiers court terme et dérivés court terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs sectoriels sont constitués des passifs opérationnels résultant des activités des secteurs et qui sont directement attribuables ou peuvent être raisonnablement attribuables : en sont exclus les dettes financières, les passifs d'impôts différés et les dettes d'impôts sur les sociétés.

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

EXERCICE 2009	ACTIVITÉS POURSUIVIES						TOTAL
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	SIÈGE	ACTIFS ET PASSIFS NON AFFECTÉS	INTER SEGMENTS	
Chiffre d'affaires externes	433,5	175,9	3,7	-	-	-	613,1
Chiffre d'affaires inter - segments	2,3	4,5	4,1	-	-	-10,9	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	435,8	180,4	7,8	-	-	-10,9	613,1
Résultat sectoriel	29,6	5,1	-0,4	-12,1	-	-	22,2
Autres produits et charges opérationnels	-	-14,4	-	-	-	-	-14,4
Résultat opérationnel	29,6	-9,3	-0,4	-12,1	-	-	7,8
Résultat financier	-0,9	1,0	-	-5,0	-	-	-4,9
QP dans le résultat net des entreprises associées	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Résultat avant impôt	28,9	-8,3	-0,4	-17,1	-	-	3,1
Impôts sur les résultats	-6,8	-1,6	-	4,4	-	-	-4,0
Résultat net	22,1	-9,9	-0,4	-12,7	-	-	-0,9
Actifs sectoriels	219,1	90,8	2,4	4,3	-	-	316,6
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	0,5	-	-	0,5
Actifs non affectés	-	-	-	-	110,9	-	110,9
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	219,1	90,8	2,4	4,8	110,9	-	428,0
Passifs sectoriels	161,1	33,4	2	8,5	-	-	205,0
Passifs non affectés	-	-	-	-	223,0	-	223,0
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	161,1	33,4	2	8,5	223,0	-	428,0
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-4	-1,7	-0,1	-	-	-	-5,8
Amortissements	-7	-2,7	-0,4	-0,1	-	-	-10,2
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-10,3	-	-	-	-	-10,3
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	-0,7	-3,3	0,2	-3	-	-	-6,8

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

EXERCICE 2008	ACTIVITÉS POURSUIVIES						TOTAL
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	FRAIS DE SIÈGE	ACTIFS ET PASSIFS NON AFFECTÉS	INTER SEGMENTS	
Chiffre d'affaires externes	480,9	187,4	3,8	-	-	-	672,1
Chiffre d'affaires inter - segments	2,5	4,6	1,8	-	-	-8,9	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	483,4	192	5,6	-	-	-8,9	672,1
Résultat sectoriel	44,6	12,6	-	-12,2	-	-	45
Autres produits et charges opérationnels	-	-2,7	-	-	-	-	-2,7
Résultat opérationnel	44,6	9,9	-	-12,2	-	-	42,3
Résultat financier	-1,5	-0,7	-	-3,5	-	-	-5,7
QP dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	0,4	-	-	0,4
Résultat avant impôt	43,1	9,2	-	-15,3	-	-	37
Impôts sur les résultats	-10,4	-1,1	-0,1	0,4	-	-	-11,2
Résultat net	32,7	8,1	-0,1	-14,9	-	-	25,8
Actifs sectoriels	280,8	99,7	2,3	2,4	-	-	385,2
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	1,0	-	-	1,0
Actifs non affectés	-	-	-	-	88,5	-	88,5
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	280,8	99,7	2,3	3,4	88,5	-	474,7
Passifs sectoriels	193,6	31,3	2,9	10,4	-	-	238,2
Passifs non affectés	-	-	-	-	236,5	-	236,5
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	193,6	31,3	2,9	10,4	236,5	-	474,7
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-9,3	-3,3	-0,1	-	-	-	-12,7
Amortissements	-7,7	-2,9	-0,1	-0,3	-	-	-11
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-5,0	-	-	-	-	-5,0
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	2,6	3,4	0,5	1,6	-	-	8,1

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

EXERCICE 2007	ACTIVITÉS POURSUIVIES						TOTAL	ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES	TOTAL GROUPE
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	FRAIS DE SIÈGE	ACTIFS ET PASSIFS NON AFFECTÉS	INTER SEGMENTS			
Chiffre d'affaires externes	451,9	199,3	1,4	-	-	-	652,6	0,7	653,3
Chiffre d'affaires inter - segments	2,2	4,8	0,3	-	-	-7,3	-	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	454,1	204,1	1,7	-	-	-7,3	652,6	0,7	653,3
Résultat sectoriel	31,3	16,5	-0,8	-11,1	-	-	35,9	-0,4	35,5
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	31,3	16,5	-0,8	-11,1	-	-	35,9	-0,4	35,5
Résultat financier	-2	-0,7	-	-2,4	-	-	-5,1	0,2	-4,9
QP dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	-1,8	-	-	-1,8	-	-1,8
Résultat avant impôt	29,3	15,8	-0,8	-15,3	-	-	29,0	-0,2	28,8
Impôts sur les résultats	-5,1	-4,2	-	-1,5	-	-	-10,8	-	-10,8
Résultat net	24,2	11,6	-0,8	-16,8	-	-	18,2	-0,2	18,0
Actifs sectoriels	338,7	93,8	0,5	3,7	-	-	436,7	0,6	437,3
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	3,9	-	-	3,9	-	3,9
Actifs non affectés	-	-	-	-	104,1	-	104,1	-	104,1
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	338,7	93,8	0,5	7,6	104,1	-	544,7	0,6	545,3
Passifs sectoriels	238,2	36,9	0,8	13,7	-	-	289,6	0,8	290,4
Passifs non affectés	-	-	-	-	255,1	-	255,1	-	254,9
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	238,2	36,9	0,8	13,7	255,1	-	544,7	0,8	545,3
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-10,4	-3,3	-0,2	-0,1	-	-	-14	-	-14
Amortissements	-6,8	-2,7	-0,1	-0,2	-	-	-9,8	-0,1	-9,9
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	-8	0,2	-0,1	-2,1	-	-	-10	0,1	-9,9

CHAPITRE 7

COMPTES CONSOLIDÉS**NOTE 30****DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Dotations aux amortissements	10,2	11,0	9,7
Variation nette des provisions pour risques et charges	2,8	-0,4	7,0
TOTAL	13,0	10,6	16,7

NOTE 31**AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires	45,6	56,8	62,9
Coût des locaux	20,0	15,5	14,3
Coût de l'informatique	5,1	11,6	17,5
Coût des véhicules	10,8	10,7	9,5
Publicité et relations publiques	1,7	2,7	1,4
Commissions et honoraires	7,1	6,6	5,5
Déplacements missions et réceptions	15,5	15,4	16,4
Divers	9,2	8,5	6,8
TOTAL	115,0	127,8	134,3

NOTE 32**CHARGES DE PERSONNEL**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Salaires et traitements	341,8	351,9	339,4
Cotisations versées aux régimes de retraite	17,4	18,5	17,4
Charges sociales	93,8	105,7	97,6
Charge liée aux paiements fondés sur actions	1,1	1,4	0,6
Participation des salariés	1,8	4,3	2,3
TOTAL	455,9	481,8	457,3

NOTE 33**AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

En millions d'euros

	2009	2008
Perte de valeur des actifs corporels, incorporels et goodwill	-10,3	-5,0
Coûts de restructuration	-4,3	-
Autres	-0,1	-
Total autres charges opérationnelles	-14,7	-5,0
Autres produits opérationnels	0,3	-
Profit dilution sur opération Silver Atena	-	2,3
Total autres produits opérationnels	0,3	2,3
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-14,4	-2,7

La perte de valeur correspond à la dépréciation du goodwill Silver Atena (voir note 2 « Faits marquants » et note 8 « Goodwill »). Les coûts de restructuration correspondent essentiellement à la provision pour restructuration Italie (voir note 2 « Faits marquants » et note 22 « Provisions »).

COMPTES CONSOLIDÉS**NOTE 34****COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Emprunt obligataire	-1,0	-4,2	-3,7
Lignes location financement	-0,1	-0,1	-0,2
Lignes moyen et long terme	-0,2	-1,1	-1,5
Lignes court terme	-0,1	-0,3	-0,3
Intérêts des dettes financières	-1,4	-5,7	-5,7
Produits des placements de trésorerie	1,3	2,7	1,7
Résultat des couvertures de taux sur l'endettement financier	-1,9	1	0,7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-2,0	-2,0	-3,3

NOTE 35**AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Dépréciation et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant	-1,2	-	-
Effets de l'actualisation	-2,3	-0,9	-1
Coût amorti des emprunts obligatoires	-2,1	-1,7	-0,5
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	2,5	-	-
Pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers	0,3	-1,1	-0,4
Autres produits et charges financières	-0,1	-	0,1
TOTAL	-2,9	-3,7	-1,8

NOTE 36**IMPÔTS****Impôts comptabilisés au cours de la période**

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Impôts exigibles	-4,6	-15,3	-7,3
Impôts différés	0,6	4,1	-3,5
Total impacté au compte de résultat	-4,0	-11,2	-10,8
Impôts exigibles sur actions propres	0,2	0,4	0,7
Impôts différés	0,7	1,9	-0,4
Total impacté directement aux capitaux propres	0,9	2,3	0,3
Impôts exigibles	-4,4	-13,4	-6,6
Impôts différés	1,3	4,5	-3,9
TOTAL DE LA PÉRIODE	-3,1	-8,9	-10,5

COMPTES CONSOLIDÉS

Impôts comptabilisés au compte de résultat au cours de la période

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Impôts exigibles	-4,6	-15,3	-7,3
Relatifs à la période	-4,5	-16,5	-7,8
Relatifs aux exercices antérieurs	-0,1	1,2	0,5
Impôts différés	0,6	4,1	-3,5
Relatifs à la période	0,5	3,3	-3,6
Relatifs aux exercices antérieurs	0,1	0,8	0,1
TOTAL IMPACTÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT	-4,0	-11,2	-10,8

Nature des impôts différés comptabilisés au compte de résultat au cours de la période

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Relatifs aux différences temporaires	0,6	4,0	-3,5
Relatifs aux déficits fiscaux	-	0,1	-
TOTAL IMPACTÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT	0,6	4,1	-3,5

Preuve d'impôt

L'impôt sur les résultats du Groupe diffère du montant théorique résultant de l'application du taux applicable aux résultats des sociétés consolidées. Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement comptabilisé se décompose comme suit :

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Résultat avant impôt des activités poursuivies hors résultat des sociétés mise en équivalence	2,9	36,6	30,8
Taux théorique d'impôt	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	-1,0	-12,6	-10,6
Différences permanentes	1,2	0,5	0,4
Différences liées aux taux d'imposition	-0,6	-0,2	-0,6
Ajustements comptabilisés au cours de la période au titre de l'impôt exigible des périodes antérieures	-0,1	1,2	0,5
Avantages provenant d'un déficit fiscal, crédit d'impôt ou d'une différence temporaire non comptabilisé sur les exercices antérieurs	0,1	0,8	0,1
Impacts liés aux déficits non activés sur l'exercice	-3,6	-0,9	-0,6
Total des ajustements	-3,0	1,4	-0,2
Charge d'impôt réelle	-4,0	-11,2	-10,8
TAUX EFFECTIF	137,93 %	30,60 %	35,06 %

Le taux effectif d'impôts, avant dépréciation de Goodwill, ressort à 29,9 % en 2009 contre 26,7 % en 2008.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 37 **RÉSULTATS PAR ACTION**

Résultat de base par action

Il est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions d'autocontrôle.

	2009	2008	2007
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe	-0,8	25,8	18
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	19 316 872	20 006 646	20 806 327
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€ PAR ACTION)	-0,04	1,29	0,87

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives correspondent à des options d'achat d'actions, options de souscription d'actions, des attributions gratuites d'actions et des bons de souscription d'actions.

	2009	2008	2007
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe	-0,8	25,8	18
Résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action	-0,8	25,8	18
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	19 316 872	20 006 646	20 806 327
Options, bons de souscription d'actions et équivalents	-	273 449	560 541
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dans le calcul du résultat dilué par action	19 316 872	20 280 095	21 366 868
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€ PAR ACTION)	-0,04	1,27	0,84

En millions d'euros

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 38 **DIVIDENDES PAR ACTION**

En millions d'euros

	2010*	2009	2008	2007
Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent	30/06/2010	30/05/2009	30/05/2008	05/07/2007
Date de la proposition de distribution sur les résultats de l'exercice précédent à l'assemblée générale	05/05/2010	30/04/2009	16/05/2008	23/05/2007
Montant total de la distribution (en million d'euros) sur les résultats de l'exercice précédent	4,8	9,8	7,6	2
Dividende par action (€ par action) sur les résultats de l'exercice précédent	0,25	0,5	0,38	0,1

* soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les états financiers ne reflètent pas le dividende à payer sur les résultats de l'exercice précédent.

NOTE 39 **ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS**

À la clôture de l'exercice, la direction estime, au regard de l'inventaire établi des engagements hors bilan décrit ci-dessous, qu'il ne subsiste pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation actuelle ou future du groupe Assystem.

Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous indique à la clôture de l'exercice les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables :

En millions d'euros

	MOINS D'UN AN	DE UN AN À CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS	TOTAL
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2009	12,4	36,8	14,4	63,6
Immobilier	9,3	34,1	14,4	57,8
Matériel de bureau et transport	3,1	2,7	-	5,8
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2008	11,7	32,5	9,2	53,4
Immobilier	8,4	28,4	9,2	46
Matériel de bureau et transport	3,3	4,1	-	7,4
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2007	12,1	24,6	9,1	45,8
Immobilier	7,9	21,2	9,1	38,2
Matériel de bureau et transport	4,2	3,4	-	7,6

COMPTES CONSOLIDÉS

Autres engagements

En millions d'euros

	ENGAGEMENTS DONNÉS		ENGAGEMENTS REÇUS		
	AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES	SÛRETÉS RÉELLES	AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES	GARANTIES SUR PAIEMENTS CESSIONS TITRES	LIGNE DE CRÉDITS NON UTILISÉES
Holding et SCI	1,8	-	3,6	-	55
France	3,4	-	0,3	-	-
Espagne	0,5	-	-	-	-
Royaume-Uni	0,1	-	-	-	6,6
Allemagne	1,4	-	-	-	-
Autres	0,2	-	-	-	-
TOTAL	7,4	-	3,9	-	61,6

Droit individuel de formation

Au titre de l'exercice, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 385 943 heures.

NOTE 40

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Le Groupe a défini 3 catégories de parties liées :

- Les dirigeants : ils ont l'autorité et la responsabilité du contrôle et de la direction des entités du Groupe. Ils sont constitués des membres du directoire d'Assystem SA.
- La société HDL [autres parties liées] : la société HDL et sa filiale H2DA, qui détiennent 33,33 % des droits de vote, fournissent au Groupe des prestations en matière de management, de gestion et d'organisation d'entreprises.
- Les actionnaires minoritaires du sous-groupe Silver Atena (autres parties liées) avec lesquels le Groupe a un bail de location pour des locaux situés en Inde.

Les transactions avec les parties liées se décomposent comme suit :

Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Salaires et autres avantages à court terme *	0,7	1,3	1,2
Paiements en actions	0,7	0,6	0,4
TOTAL	1,4	1,9	1,6

* correspondent aux rémunérations directes (charges comprises) versées aux membres du Directoire salariés du Groupe.

Par ailleurs :

- en cas de rupture de contrat de travail de monsieur Gilbert Vidal à l'initiative de l'employeur, versement d'une indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 € (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde).
- les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL en cas de changement de contrôle amical et inamical sont les suivantes :
 - en cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation sera égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 24 mois de prestations.

CHAPITRE 7

COMPTES CONSOLIDÉS

- à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation. Pour les exercices 2005, 2006 et 2007, l'indemnité de résiliation serait égale au cumul de la partie fixe due au titre des prestations effectuées à compter de la mise en œuvre de la convention, ce cumul étant réduit ou extrapolé pour représenter l'équivalent de 36 mois de prestations.

Les dirigeants bénéficient de plans d'options d'achats d'actions et d'attribution gratuites d'actions :

	OAA PLAN 2000	AGA PLAN 12 2006	AGA PLAN 08 2007	AGA PLAN 05 2008	AGA PLAN 11 2009	TOTAL
2009						
S. AUBARBIER	-	-	-	25 000	15 000	40 000
D. BRADLEY	-	-	-	25 000	15 000	40 000
G. BRESCON	-	-	-	25 000	15 000	40 000
J-F. LOURS	-	-	-	25 000	-	25 000
G. VIDAL	-	-	-	25 000	15 000	40 000
	-	-	-	125 000	60 000	185 000
Dont mandataires sociaux	-	-	-	125 000	60 000	185 000
2008						
S. AUBARBIER	14 286	-	-	25 000	-	39 286
D. BRADLEY	-	-	-	25 000	-	25 000
G. BRESCON	42 857	-	-	25 000	-	67 857
J-F. LOURS	28 571	-	-	25 000	-	53 571
G. VIDAL	-	-	10 000	25 000	-	35 000
	85 714	-	10 000	125 000	-	220 714
Dont mandataires sociaux	85 714	-	10 000	125 000	-	220 714
2007						
S. AUBARBIER	14 286	-	-	-	-	14 286
D. BRADLEY	-	10 000	-	-	-	10 000
G. BRESCON	42 857	-	-	-	-	42 857
J-F. LOURS	28 571	-	-	-	-	28 571
G. VIDAL	-	15 000	10 000	-	-	25 000
	85 714	25 000	10 000	-	-	120 714
Dont mandataires sociaux	85 714	25 000	10 000	-	-	120 714

OAA : option d'achat d'actions

AGA : attribution gratuite d'actions

COMPTES CONSOLIDÉS

Transactions inscrites dans le compte de résultat

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Autres parties liées - HDL	2,1	3,2	3
Autres parties liées - Actionnaires minoritaires Silver Atena	0,5	-	-
TOTAL	2,6	3,2	3

Transactions inscrites au bilan

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Autres parties liées - HDL	0,6	-	0,3
Autres parties liées - Actionnaires minoritaires Silver Atena	0,6	-	-
PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	1,2	-	0,3

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 41 **INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Transactions sans contrepartie de flux de trésorerie

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Résultat net	-0,9	25,8	18,2
Amortissements et provisions	13	6,6	13,8
Perte de valeur sur goodwill	10,3	5	
Quotepart de résultat selon la méthode de mise en équivalence	-0,2	-0,4	1,8
Éléments financiers non décaissés	3,3	2,6	1,5
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	1,1	1,4	0,6
Variation des impôts différés	-0,6	-4,1	3,4
Variation de juste valeur des immeubles de placement		-0,7	
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,3	-2,2	0,5
Éléments sans incidence sur la trésorerie	27,2	8,2	21,6
Impôts sur les sociétés	4,6	15,4	7,3
Intérêts payés (classés en opération de financement)	3,1	4,4	4,5
Dividendes reçus (classés en opération d'investissement)	-	-	-
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	34,9	28	33,4
Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées	-	-	-0,5
Variation du besoin net en fonds de roulement	19,4	6,1	18,4
Impôts sur les sociétés décaissés	-11,4	-11,8	-0,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE NETTE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	42,0	48,1	69,1

Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Résultat des activités abandonnées			-0,2
Valorisation du besoin net en fonds de roulement			-0,3
TOTAL			-0,5

COMPTES CONSOLIDÉS

Détail des flux de trésorerie sur le besoin en fond de roulement, les immobilisations et les titres

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Variation du BFR- clients	49,1	-2,1	24,6
Variation du BFR- fournisseurs	-11,1	-5,5	-0,1
Variation du BFR- autres créances et dettes d'exploitation	-15,9	14,9	-0,6
Variation du BFR lié à l'activité	22,1	7,3	23,9
Variation du BFR Net - autres créances et dettes diverses	-2,7	-1,2	-5,5
Variation du BFR des activités	19,4	6,1	18,4
Acquisitions d'immobilisations d'exploitation	-5,4	-12,4	-15,3
Variation du BFR des fournisseurs d'immobilisations d'exploitation	-0,7	-0,5	0,3
Acquisitions d'immobilisations nettes de la variation des fournisseurs	-6,1	-12,9	-15
Cessions d'immobilisations d'exploitation	0,3	0,1	0,4
Variation du BFR des créanciers sur cession d'immobilisations d'exploitation	-	0,1	0,5
Cessions d'immobilisations nettes de la variation des créances	0,3	0,2	0,9
Acquisitions de titres	-	-6,7	0,1
Acquisitions nettes de titres	-	-6,7	0,1
Variation des créances sur cession de titres	-	1,0	0,5
Cessions nettes de titres	-	1,0	0,5

COMPTES CONSOLIDÉS

Investissements en location financement

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Investissements corporels	-	0,8	-
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	-	0,8	-

Trésorerie nette de clôture et d'ouverture

En millions d'euros

	2009	2008	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73,6	92	48,9
Découverts bancaires	-3,5	-11,6	-11,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	70,1	80,4	37,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92,9	73,6	92
Découverts bancaires	-0,6	-3,5	-11,6
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	92,3	70,1	80,4

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 42 **ENDETTEMENT NET**

L'endettement financier net correspond à l'endettement financier brut (emprunts obligataires, autres passifs financiers et instruments financiers dérivés courants et non courants) diminué de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés actifs courants et non courants.

En millions d'euros

	SOLDE AU 31/12/2009	ÉCHÉANCIER						
		2010	2011	2012	2013	2014	+5 ANS	PART À PLUS D'UN AN
Emprunts obligataires	87,7	0	41,2	23,3	23,2	-	-	87,7
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,1	0	0,1	-	-	-	-	0,1
Dettes de location financement	0,3	0,3	-	-	-	-	-	0
Dettes financières divers et dérivés	5	4,1	0,8	-	-	-	0,1	0,9
Concours bancaires courants	0,6	0,6	-	-	-	-	-	0
Total endettement brut	93,7	5	42,1	23,3	23,2		0,1	88,7
Ventilation des échéances en %	100	5	45	25	25	-	0	95
Trésorerie	18	18	-	-	-	-	-	0
Équivalents de trésorerie	74,9	74,9	-	-	-	-	-	0
Dérivés	0	0	-	-	-	-	-	0
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	92,9	92,9	-	-	-	-	-	-
TOTAL ENDETTEMENT NET	0,8	-87,9	42,1	23,3	23,2	-	0,1	88,7

L'endettement net converti au cours de clôture réparti par devise se décompose comme suit :

En millions d'euros

	SOLDE AU 31/12/2009	EURO	LIVRE STERLING						
			RON ROUMANIE	CNY CHINE	DOLLAR CANADA	INR INDE	AUTRES DEVISES		
Emprunts obligataires	87,7	87,7	-	-	-	-	-	-	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,1	0	-	-	-	-	0,1	-	
Dettes de location financement	0,3	0,3	-	-	-	-	-	0	
Dettes financières divers et dérivés	5	4,2	-	-	-	-	0,8	-	
Concours bancaires courants	0,6	0,6	-	-	-	-	-	-	
Total endettement brut	93,7	92,8	-	-	-	-	0,9	-	
Ventilation en %	100	99	-	-	-	-	1	-	
Trésorerie	18	14	1,2	0,2	0,4	0,6	0,8	0,8	
Équivalents de trésorerie	74,9	74,9	-	-	-	-	-	0	
Dérivés	0	0	-	-	-	-	-	0	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	92,9	88,9	1,2	0,2	0,4	0,6	0,8	0,8	
TOTAL ENDETTEMENT NET	0,8	3,9	-1,2	-0,2	-0,4	-0,6	0,1	-0,8	

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 43

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En janvier 2010, un bateau appartenant à la société ACERGY, et sur lequel ASG (filiale du Groupe Assystem) assurait une prestation d'assistance à la coordination de sécurité ainsi qu'une mission « pompier » pour la surveillance de travaux de tôlerie en sous-traitance de la Société Sobrena, maître d'œuvre des réparations du navire, a été frappé par un incendie dans le port de Brest.

Des expertises en cours ont pour objet de déterminer le montant des préjudices. Toutefois, le Groupe estime n'encourir aucune responsabilité au titre des prestations fournies en sous-traitance pour le compte du maître d'œuvre et confirme qu'en cas d'une éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurances du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

7 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Assystem S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 aux comptes consolidés qui expose les impacts résultant des normes, amendements et interprétations appliqués par votre Société depuis le 1^{er} janvier 2009, dont notamment la norme IFRS 8 – Secteurs Opérationnels et la norme IAS 1 révisée – Présentation des États Financiers.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore à créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 4 des comptes consolidés.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce :

- La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3 « Principes comptables » - rubrique « Regroupements d'entreprises », la note 4 « Sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » - rubrique « Dépréciation des goodwill » et la note 8 « Goodwill » des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 3, 4 et 8 des comptes consolidés donnent une information appropriée ;
- Comme indiqué dans la note 2 « Faits marquants » des comptes consolidés, votre Société a constitué des provisions pour restructuration. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la Société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Denis MARANGÉ
Associé

Deloitte & Associés
Bénédict SABADIE-FAURE
Associée

CHAPITRE 8

8

COMPTES SOCIAUX

1 -
BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	2009			2008
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations incorporelles	533	381	152	200
Immobilisations corporelles	3 546	3 033	513	717
Titres de participation	284 062	57 330	226 732	266 063
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	762	762	-	1 344
Autres immobilisations financières	3 917	-	3 917	6 040
Immobilisations financières	288 741	58 092	230 649	273 446
Actif immobilisé	292 820	61 506	231 314	274 363
Créances d'exploitation	12 495	603	11 892	14 317
Valeurs mobilières de placement	54 560	-	54 560	48 845
Disponibilités	26 488	-	26 488	487
Charges constatées d'avance	126	-	126	298
Charges à répartir sur plusieurs exercices	70	-	70	106
Écart de conversion actif	222	-	222	81
Actifs circulants	93 961	603	93 358	64 134
TOTAL DE L'ACTIF	386 781	62 109	324 672	338 497

En milliers d'euros

PASSIF	2009		2008
	Capital	20 041	
Primes liées au capital	63 323		67 354
Réserve légale	2 191		2 191
Réserve réglementée et autres réserves	4 158		4 158
Report à nouveau	119 293		131 923
Résultat de l'exercice	-12 155		-2 836
Provisions réglementées	141		236
Capitaux propres	196 992		223 627
Provisions pour risques et charges	2 173		4 628
Emprunts obligataires convertibles	-		-
Autres emprunts obligataires	91 576		91 024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64		382
Emprunts et dettes financières	29 729		9 991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 227		4 207
Dettes fiscales et sociales	854		3 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20		20
Autres dettes	848		575
Produits constatés d'avance	-		-
Écart de conversion passif	189		133
Dettes	125 507		110 242
TOTAL DU PASSIF	324 672		338 497

COMPTES SOCIAUX**2 -
COMPTE DE RÉSULTAT**

En milliers d'euros

	2009	2008
Chiffres d'affaires	10 707	13 912
Reprises sur provisions et transferts de charges	922	283
Autres produits	-	19
Produits d'exploitation	11 629	14 214
Achats et charges externes	11 259	15 798
Impôts, taxes et versements assimilés	146	133
Salaires et charges sociales	581	832
Jetons de présence	190	224
Autres charges de gestion courante	19	-
Dotation aux amortissements et provisions	718	567
Dotation pour risques et charges	11	1 946
Charges d'exploitation	12 924	19 500
Résultat d'exploitation	-1 295	-5 286
Produits financiers	43 292	26 212
Charges financières	49 265	16 193
Résultat financier	-5 973	10 018
Résultat courant	-7 268	4 733
Résultat exceptionnel	-7 459	-6 940
Impôts sur les bénéfices	2 572	628
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-12 155	-2 836

COMPTES SOCIAUX

3- ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2009

La présente annexe complète le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total s'élève à 324 672 K€, ainsi que le compte de résultat qui dégage une perte de 12 155 K€.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Les chiffres sont indiqués en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

NOTE 1 **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Évolution des filiales et participations

→ Acquisitions de filiales

Au cours de l'exercice, Assystem a souscrit au capital des sociétés suivantes :

- ASSYSTEM ENVIRONNEMENT pour 40 K€
- ASSYSTEM INDIA pour 337 K€
- ASG pour 432 K€
- ANAFI pour 1 250 K€

→ Augmentation de capital dans les filiales

En septembre 2009, Assystem SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Assystem Iberia pour un montant de 1 000 K€.

→ Apport partiel d'actifs d'Assystem France à Assystem Facilities

Un apport partiel d'actif a été réalisé au 31 décembre 2009 d'Assystem France vers Assystem Facilities, deux filiales d'Assystem SA.

La demande d'agrément fiscal prévu aux articles 210 B et 115.2 du CGI déposée auprès de l'Administration fiscale a reçu un avis favorable le 14 décembre 2009 sous réserve de la communication des derniers documents juridiques et financiers.

→ Actions propres

Au 31 décembre 2009, la valeur d'inventaire des actions propres détenues par la Société constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice étant supérieure à la valeur d'achat de ces actions, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée. La provision constatée au 31 décembre 2008 a été reprise pour un montant de 984 K€.

De même, en raison de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions, une provision pour risque de 805 K€ a été constatée. La provision constatée au 31 décembre 2008 a été reprise pour un montant de 2 341 K€.

Enfin, compte tenu de l'extinction au 31 décembre de deux plans d'options d'achat d'actions, la provision pour risque d'un montant de 160 K€ comptabilisée au 31 décembre 2008 a été reprise.

→ Emprunt obligataire

Le montant de la dette obligataire est resté inchangé à 91 000 K€ dont 26 000 K€ à échéance 21/03/2011 et 65 000 K€ à échéance 2011/2012/2013.

→ Réduction du capital social

L'Assemblée Générale du 15 mai 2008 a autorisé le Directoire à procéder à l'annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions. Le 12 mai 2009, le Directoire a réduit le capital social d'une somme de 560 K€ par annulation de 560 152 titres auto détenus.

Cette opération a eu pour conséquence une réduction des capitaux propres de 4 590 K€.

→ Événements postérieurs à la clôture

En janvier 2010, un bateau appartenant à la société ACERGY, et sur lequel ASG (filiale du Groupe Assystem) assurait une prestation d'assistance à la coordination de sécurité ainsi qu'une mission « pompier » pour la surveillance de travaux de tôlerie en sous-traitance de la Société Sobrena, maître d'œuvre des réparations du navire, a été frappé par un incendie dans le port de Brest.

Des expertises en cours ont pour objet de déterminer le montant des préjudices. Toutefois, le Groupe estime n'encourir aucune responsabilité au titre des prestations fournies en sous-traitance pour le compte du maître d'œuvre et confirme qu'en cas d'une éventuelle mise en cause, ce sinistre serait éligible aux polices d'assurances du Groupe.

NOTE 2 **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de l'exercice 2009 sont établis et présentés conformément aux articles L.123-12 à L.123-28 du Code de commerce, aux dispositions du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable et notamment au CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Rappel des principes comptables

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables.

Les valeurs sont inscrites en comptabilité suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée.

COMPTES SOCIAUX

Les durées et modes d'amortissement sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 5 ans
- Brevets 4 ans
- Installations et agencements 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Constructions 20 ans

Participations

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les cessions sont évaluées d'après un prix de revient. Le calcul de la plus-value ou de la moins-value est basé sur la valeur comptable des titres cédés.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition des titres.

La valeur d'usage de l'entité est appréciée de façon autonome suivant une approche multi critères (méthode DCF, évaluation boursière et méthode des comparables).

Frais d'acquisition de titres de participation

Ces frais sont comptabilisés en charges. Ils sont réintégrés fiscalement lors de l'exercice d'acquisition des titres de participation puis font l'objet d'une déduction extra comptable sur cinq ans.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale.

Créances

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement. Il s'agit essentiellement de créances sur des entreprises liées.

Charges à répartir

Les charges à répartir concernent les frais d'émission des OBSAR. Elles ont fait l'objet d'une dotation sur l'exercice de 35 K€.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Indemnités de fin de carrière

Une provision de 16 K€ a été constituée à la clôture de l'exercice.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés lors de l'acquisition d'un immeuble font l'objet d'une reprise par dixième à partir de la dixième année.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Provisions pour litiges prud'hommes

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs de la demande.

Provisions pour risques filiales

Les filiales pour lesquelles un risque est envisagé font l'objet d'une provision.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 3 **INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

3.1 – Variation de l'actif immobilisé brut

En milliers d'euros

	VALEURS BRUTES À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DES VALEURS BRUTES	DIMINUTIONS DES VALEURS BRUTES	VALEURS BRUTES À LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	533			533
Immobilisations corporelles	3 621	7	83	3 546
Immobilisations financières	289 370	8 950	9 579	288 741
TOTAL GÉNÉRAL	293 524	8 958	9 662	292 820

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels pour une valeur de 490 K€, un brevet complètement amorti pour 15 K€ et à un fond de commerce pour 28 K€ également amorti.

Les immobilisations corporelles sont composées de constructions et agencements pour 2 410 K€, matériel de bureau pour 895 K€ et d'œuvres d'art pour 239 K€.

Les augmentations et diminutions des immobilisations financières correspondent essentiellement aux opérations sur actions propres.

3.2 – Immobilisations financières

Cette rubrique correspond essentiellement aux titres de participation, aux prêts rattachés à des participations et aux actions propres.

En milliers d'euros

MOUVEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS PROPRES	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2008	769 460	6 649
Acquisitions	1 001 614	5 891
Cessions	653 307	4 383
Annulations	560 152	4 591
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2009	557 615	3 566

COMPTES SOCIAUX**3.3 – Variation des amortissements et charges à répartir**

En milliers d'euros

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	MONTANT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, Frais recherche et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	305	48	-	353
	305	48	-	353
Immobilisations corporelles				
Construction sur sol propre	1 646	94	-	1 740
Construction Installations générales agencements	60	19	-	80
Installations générales	218	20	-	238
Matériel de transport	34	14	-	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	758	29	47	787
	2 716	176	47	2 845
TOTAL GÉNÉRAL	3 021	224	47	3 198

En milliers d'euros

CHARGES À REPARTIR	MONTANT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	MONTANT FIN EXERCICE
Charges à répartir				
Charges à répartir / OBSAR	106	0	35	70

COMPTES SOCIAUX

NOTE 4

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (dont résultat 2009)	QUOTE PART DU CAPITAL DÉTENU (en %)
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.			
1 - Filiales			
(Plus de 50 % du capital détenu)			
EUROSYN	40	765	100
ASSYSTEM POLSKA	111	NC	100
ASSYSTEM BRIME DEUTSCHLAND	25	22 527	100
ASSYSTEM IBERIA	2 465	2 495	100
ASSYSTEM SLOVAKIA	7	77	100
ASSYSTEM PORTUGAL	5	-6	100
ASSYSTEM ITALIA	200	70	100
ASSYSTEM CANADA ⁽¹⁾	7 917	802	100
ASG	76	387	100
ASSYSTEM FRANCE	19 895	69 321	100
ASSYSTEM FACILITIES	2 786	21 748	100 ⁽²⁾
ASSYSTEM INNOVATION	6 480	3 332	100
ASSYSTEM ROMANIA ⁽³⁾	1	469	100
TECHN.FIELD.SERV.INTERN	40	5 179	100
ASSYSTEM INTERNATIONAL	40	-1 029	100
ASSYSTEM UK ⁽⁴⁾	357	11 126	100
ANAFI	37	286	100
ASSYSTEM ENGINEERING CONSULTING ⁽⁵⁾	964	-230	100
SCICV FUTURA III	5	-34	100
SCICV ARC EN CIEL	5	-13	100
ASSYSTEM BELGIUM	19	-3	100
ASSYSTEM DEVELOPPEMENT	40	30	100
ASSYSTEM EXPERT	40	18	100
ASSYSTEM ENVIRONNEMENT	40	40	100
ASSYSTEM MAROC TECHNOLOGIES ⁽⁶⁾	26	670	51
ASSYSTEM INDIA ⁽⁷⁾	227	553	100
TOTAL	-	-	-

2 - Participations

(10 à 50 % capital détenu)

Néant

(1) Taux de conversion moyen du Dollar canadien : 1 € = 0,645953 CAD
 (2) Sous réserve de la décision d'AGE de la société Assystem France du 29 mars 2010
 (3) Taux de conversion moyen du lei roumain : 1 € = 0,234918 RON

(4) Taux de conversion moyen de la livre sterling : 1 € = 1,104789 GBP
 (5) Taux de conversion moyen du yuan chinois : 1 € = 0,099251 CNY
 (6) Taux de conversion moyen du dinar marocain : 1 € = 0,087794 MAD
 (7) Taux de conversion moyen de la roupie indienne : 1 € = 0,01562 INR

COMPTES SOCIAUX

Montants en milliers d'euros

VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR COMPTABLE NETTE DES TITRES DÉTENUS	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIES (Hors comptes courants IS Groupe)	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE	RÉSULTAT DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS
30	30	-	-	2 627	294	300
111		141	-	NC	NC	-
15 585	15 585	-	-	0	338	-
10 447	5 297	-	-	6 165	-480	-
5	5	-	-	0	-56	-
105	105	-	-	822	-60	-
1 590	0	-	-	6 618	-1 450	-
8 271	791	-	-	924	-89	-
432	432	-	-	13 942	-123	-
202 702	165 703	-	-	357 404	9 109	12 240
3 181	3 181	-	-	66 559	5 512	4 840
6 457	4 557	-	-	0	150	-
1 201	1 201	-	-	4 997	96	1 016
12 031	12 031	-	-	25 421	3 138	4 900
40	0	-	-	0	4	-
19 084	16 084	-	-	53 731	1 757	-
1 250	1 250	-	-	1 452	-99	-
1 041	0	190	-	404	-183	-
5	5	-	-	0	-42	4 491
5	5	-	-	0	-38	8 543
18	0	-	-	34	918	-
40	40	10	-	0	-6	-
40	40	-	-	0	-2	-
40	40	-	-	0	0	-
14	14	-	-	1 696	641	102
337	337	-	-	1 909	136	-
284 062	226 733	341	0	-	-	36 432

La société Assystem a été amenée à provisionner les titres de certaines de ses filiales. Les tests de valeur réalisés au 31 décembre 2009 au niveau du groupe Assystem conformément aux Règles et Méthodes Comptables décrites précédemment n'ont pas révélé d'autres indices de perte de valeur.

CHAPITRE 8

COMPTES SOCIAUX**NOTE 5
PROVISIONS**

En milliers d'euros

RUBRIQUE	MONTANT DU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
Amortissements dérogatoires ^[1]	236	-	94	142
Total provisions réglementées	236	-	94	142
Provision pour risques ^[2]	4 541	805	3 412	1 934
Provisions pour perte de change	81	223	82	222
Provision Indemnité fin de carrière	6	10	-	16
Total provisions pour risques et charges	4 628	1 038	3 494	2 172
Provisions pour dépréciation des immobilisations	216	-	-	216
Provisions sur titres de participations ^[3]	14 941	44 390	2 000	57 331
Provisions sur prêts ^[4]	-	762	-	762
Provision sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Provisions sur actions propres ^[5]	984	-	984	-
Sous-total provisions / actif immobilisé	16 141	45 152	2 984	58 309
Provisions pour dépréciation des créances clients	7	459	7	459
Provisions pour dépréciation des comptes courants	141	-	-	141
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	3	-	-	3
Sous-total provisions / actif circulant	151	459	7	603
Total provisions pour dépréciation	16 292	45 611	2 991	58 912
TOTAL GÉNÉRAL	21 156	46 649	6 579	61 226
Dont dotations et reprises :				
d'exploitation		469		7
financières		46 180		6 478
exceptionnelles		-		94

[1] Les amortissements dérogatoires concernent un immeuble apporté par Assystem SA qui avait été acquis en 1991. L'amortissement dérogatoire qui avait été accordé à hauteur de 50 % de la valeur brute fait l'objet d'une reprise par 1/10^e à partir de la dixième année.

[2] L'augmentation est constituée par une provision de 805 K€ pour les actions Assystem attribuées gratuitement. La diminution de 3 412 K€ concerne les actions gratuites pour 2 341 K€, les actions destinées à un plan de stock options pour 160 K€, et des reprises de provisions sur filiales pour 912 K€.

[3] Les provisions constituées concernent les filiales Assystem France pour 37 000 K€, Assystem Iberia pour 5 150 K€, Assystem Italia pour 1 590 K€ et Assystem Canada pour 650 K€. La reprise concerne Assystem UK.

[4] Un prêt accordé à une sous filiale canadienne a été provisionné en totalité.

[5] La valorisation du portefeuille d'actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice faisant apparaître un montant supérieur à la valeur d'achat des actions propres détenues, la provision constatée au 31 décembre 2008 pour un montant de 984 K€ a été reprise.

COMPTES SOCIAUX**NOTE 6
CRÉANCES**

En milliers d'euros

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts	762	-	762
Intérêts courus	-	-	-
Autres immobilisations financières	292	-	292
Actions propres ⁽¹⁾	3 625	3 625	-
	4 679	3 625	1 054
Créances d'exploitation			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	5 165	5 165	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
État – Impôts sur le bénéfice	3 640	3 640	-
État – Taxe sur la valeur ajoutée	244	244	-
État – Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Créances Groupe et associés (comptes courants)	3 043	3 043	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
Débiteurs divers	297	297	-
	12 389	12 389	-
Charges constatées d'avance	126	126	-
TOTAL GÉNÉRAL	17 194	16 140	1 054

(1) Représentant 557 615 actions Assystem pour un montant de 3 567 K€ et des BSA pour 58 K€.

**NOTE 7
CHARGES À PAYER** (en milliers d'euros)

Fournisseurs – Factures non parvenues :	1 805
Dettes fiscales et sociales :	295
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières :	576

**NOTE 8
PRODUITS À RECEVOIR** (en milliers d'euros)

Clients – Factures à établir :	3 047
Autres créances – Débiteurs divers :	292
Intérêts courus à recevoir :	397

**NOTE 9
DÉTAIL DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****Tableau de mouvement des VMP**

En milliers d'euros

CATÉGORIE	OUVERTURE	ACHAT	VENTE	CLÔTURE
Certificats de dépôt	32 000	23 850	35 850	20 000
Billets de trésorerie	-	2 000	-	2 000
SICAV	16 845	392 539	376 824	32 560

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt négociables, billets de trésorerie, FCP et SICAV monétaires. Le portefeuille est valorisé à la valeur d'achat. La plus-value latente sur SICAV n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice. Elle est cependant constatée fiscalement et s'élève à 8 K€ au 31 décembre 2009.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 10 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance relèvent généralement exclusivement de l'exploitation.

NOTE 11 CAPITAL

Le capital de la Société s'élève à 20 041 375 €. Il est composé d'actions d'une valeur de 1 €.

Composition du Capital Social

CATÉGORIE DE TITRES	NOMBRES
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 601 527
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-
3 - Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	560 152
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 041 375

La réduction de capital a été effectuée le 12 mai 2009.

En milliers d'euros

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	2009	2008
Montant au début de l'exercice	223 627	247 934
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre	-12 155	-2 836
Distribution de dividendes / remboursement prime d'apport	-9 794	-7 550
Variation du capital		
▪ augmentation	-	196
▪ diminution	-560	-1 500
Variation des primes, réserves, report à nouveau et provisions réglementées		
▪ augmentation	-	1 299
▪ diminution ⁽¹⁾	-4 125	-13 916
MONTANT EN FIN D'EXERCICE ⁽²⁾	196 993	223 627

(1) Dont 4 031 K€ de réduction de la prime d'émission effectuée lors de la réduction du capital de 560 152 actions.

(2) Dont 67 481 K€ de réserves autres que la réserve légale soit un montant 19 fois supérieur au coût d'achat des actions propres détenues.

NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2009, la Société dispose de deux catégories d'outils dilutifs : des BSAR et des plans d'attribution d'actions gratuites. L'effet dilutif de ces éléments à la clôture de l'exercice est de 217 400 actions au cours moyen soit 1,13 % du nombre d'actions pondérées.

COMPTES SOCIAUX**NOTE 13
DETTES**

En milliers d'euros

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN ET À 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	91 576	576	91 000	-
Autres emprunts auprès des établissements de crédit :	64	64	-	-
Emprunts et cautionnements	40	40	-	-
Groupe et associés	29 690	29 690	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 227	2 227	-	-
Personnel et comptes rattachés	34	34	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	125	125	-	-
État et autres collectivités publiques	695	695	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	20	-	-
Autres dettes	848	848	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écart de conversion passif	189	189	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	125 508	34 508	91 000	0

EMPRUNTS OBLIGATAIRES	À NOUVEAU	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE
Emprunt obligataire 78 M€	26 000	-	-	26 000
Emprunt obligataire 65 M€	65 000	-	-	65 000
Sous total	91 000	0	0	91 000
Intérêts courus au 31/12/09	-	-	-	576
TOTAL DETTE OBLIGATAIRE	91 000	-	-	91 576

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	À NOUVEAU	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE
Créance COFACE	6	-	-	6
Sous total	6	0	0	6
Dettes auprès des établissements de crédits	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	58
TOTAL DETTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	6	-	-	64

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES				
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	40
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	-	-	-	40

COMPTES COURANTS DE FILIALES				
	-	-	-	29 573
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	-	-	-	29 573

COMPTES SOCIAUX

En milliers d'euros

CHARGES ET PRODUITS RATTACHÉS	CHARGES	PRODUITS
Dette obligataire	2 898	-
Dettes auprès des établissements de crédits	18	-
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾	5	-
Comptes courant filiales	135	245

(1) Charges et produits financiers liés à la rémunération des comptes courants et à la centralisation de trésorerie intra-groupe.

La dette obligataire de la Société n'a pas été modifiée au cours de l'exercice.
Les caractéristiques des emprunts constituant cette dette sont présentées ci-après :

Caractéristiques des obligations

L'endettement obligataire d'Assystem est composé de deux emprunts obligataires dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBSAR	2005	OBSAAR	2008
émission	02/02/2005	émission	09/07/2008
nominal	1 000 €	nominal	500 €
montant (M€)	26	montant (M€)	65
échéances	21/03/2011	échéances	2011/2012/2013
taux	Euribor 3 mois + 0,50 %	taux	Euribor 3mois - 0,88 %
terme	trimestriel échu	terme	trimestriel échu
durée	3 ans	durée	5 ans amortissable
quantité	26 000	quantité	130 000
code	FR0010186551	code	FR0010630681

L'endettement obligataire d'Assystem est assorti de taux variables selon la ventilation suivante :

- les obligations de l'emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions remboursables à échéance 2011 d'un montant de 26 M€ portent intérêt au taux Euribor 3 mois + 0,50 %.
- les obligations de l'emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions remboursables à échéance 2011-2012 et 2013 d'un montant initial de 65 M€ portent intérêt au taux Euribor 3 mois - 0,88 %.

La société Assystem SA dispose d'instruments financiers dérivés couvrant le risque de taux de ces emprunts dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Swap à taux fixe de 3,184 % sur l'encours de l'emprunt obligataire 2011 soit 26 000 K€,
- Swap à taux fixe de 4,044 % sur l'emprunt de 65 000 K€ jusqu'en 2011,
- Cap à 4,044 % sur l'encours amortissable de l'emprunt obligataire 2013 jusqu'à son échéance.

COMPTES SOCIAUX**NOTE 14
ENGAGEMENTS HORS BILAN****Engagements de garanties**

En milliers d'euros

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT
Avals et cautions	1 178
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Avals et cautions	-
Garanties sur paiement de titres	-
Lignes de crédit non utilisées	55 000

Engagements Réciproques

En milliers d'euros

OBLIGATIONS	TOTAL	PAIEMENT DÛS PAR PÉRIODE		
		À MOINS D'UN AN	DE UN À CINQ ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Dettes à long terme	-	-	-	-
Obligations en matière de location-financement	-	-	-	-
Contrats de location simple	-	-	-	-
• véhicules	50	39	11	-
• locaux	4 392	732	2 928	732
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
TOTAL	4 442	771	2 939	732

Informations relatives aux engagements financiers

Néant

**Informations relatives aux compléments de prix
d'acquisition**

Néant

COMPTES SOCIAUX

NOTE 15 **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires se compose de prestations de gestion, redevances, mises à disposition de compétences diverses, essentiellement au profit des filiales du groupe Assystem.

Une segmentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité n'est pas pertinente ; une distinction par zone géographique ne serait pas significative.

NOTE 16 **RÉMUNÉRATIONS**

Un seul dirigeant de la Société est rémunéré directement par la Société. Les salaires des autres dirigeants sont pris en charge par les sociétés HDL et H2DA liées à Assystem dans le cadre d'une convention réglementée, à l'exception d'un membre du Directoire salarié de la filiale anglaise.

Il a été versé en 2009 la somme de 190 K€ sous forme de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance.

NOTE 17 **EFFECTIF MOYEN**

Un salarié au cours de l'exercice.

NOTE 18 **TRANSFERT DE CHARGES**

- Remboursement assurance : 1 K€
- Avantage en nature : 4 K€

COMPTES SOCIAUX**NOTE 19**
RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'euros

PRODUITS FINANCIERS		2009
Produits financiers de participations		36 432
Dividendes reçus		36 432
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		14
Intérêts des prêts		14
Autres intérêts et produits assimilés		551
Revenus des VMP		305
Produits de gestion de trésorerie Groupe		245
Autres produits financiers		1
Reprise sur provisions et transfert de charges		3 567
Reprise sur provisions sur perte de change		81
Reprise sur provisions sur immobilisations financières ⁽¹⁾		5 486
Différences positives de change		0
Gain de change		0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		728
Intérêts sur certificats de billets négociables et billets de trésorerie		728
TOTAL		43 292

En milliers d'euros

CHARGES FINANCIÈRES		2009
Dotations financières aux amortissements et provisions		46 180
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers ⁽¹⁾		45 957
Dotations aux provisions pour perte de change		223
Intérêts et charges assimilées		3 057
Intérêts sur emprunts		2 916
Agios bancaires		5
Charges de gestion de trésorerie Groupe		136
Autres charges financières		
Différences négatives de change		28
Perte de change		28
TOTAL		49 265
Résultat financier		-5 973

(1) Ces montants correspondent aux provisions et reprises de provisions constatées sur le portefeuille d'actions propres de la Société, ainsi qu'aux provisions pour dépréciation des titres de filiales.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 20 **RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

En milliers d'euros

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2009
Produits exceptionnels s/ op. en capital	902
Produits cession d'immobilisations incorporelles	-
Produits cession d'immobilisations corporelles	38
Produits cession d'immobilisations financières	-
Bonis cessions sur actions d'autocontrôle émises	864
Reprises sur provisions	94
Reprises sur provisions risques et charges	94
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	996

En milliers d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2009
Charges exceptionnelles s/ op. de gestion	6 994
Autres charges exceptionnelles de gestion	6 994
Charges exceptionnelles s/ op. en capital	1 460
Valeur nette des immobilisations incorporelles cédées	-
Valeur nette des immobilisations corporelles cédées	36
Valeur nette des immobilisations financières cédées	-
Malis sur rachat actions obligations	1 424
Dotations exceptionnelles aux amortissements	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 454
Résultat exceptionnel	-7 458

Les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 994 K€) sont constituées principalement d'abandons de créances sur des filiales étrangères.

NOTE 21 **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

En milliers d'euros

	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT
Résultat courant	-7 268	-13 914	6 646
Résultat exceptionnel	-7 458	11 343	-18 801
Résultat de l'exercice	-14 726	-2 571	-12 155

Ventilation de l'impôt

La répartition de l'impôt entre la partie du résultat courant et le résultat exceptionnel a été effectuée en appliquant au résultat un taux d'impôt théorique de 33,33 %.

Les corrections du résultat comptable permettant d'obtenir le résultat fiscal ont été qualifiées en fonction de leur nature. L'incidence de l'intégration fiscale a été considérée comme relevant de l'exceptionnel.

COMPTES SOCIAUX

Informations relatives au régime d'intégration fiscale

La société Assystem est la tête d'un groupe d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes : Assystem France, Assystem Facilities, SCI PONT NOIR, Assystem Innovation, ASG, ATHOS AÉRONAUTIQUE, Assystem International, EUROSYN, ANAFI et ANAFI PLUS, DATA 6,8,9,10,25,26,29,33,34,40,45,51,72,74,82,83,87,94,95, AFMS, SILVER ATENA France et Assystem DEVELOPPEMENT.

Les modalités de calcul et de répartition de l'impôt sur les sociétés entre entités du groupe fiscal sont uniformes, selon les règles fiscales de droit commun à la date de clôture et comme si chaque entité du groupe fiscal était imposée séparément.

Seule la Société mère subit une différence puisqu'un seul abattement lui est octroyé pour le calcul de la contribution sociale alors que chaque filiale du Groupe intégré bénéficie d'un abattement.

Les économies d'impôt réalisées par le Groupe grâce aux déficits de la filiale sont conservées chez la Société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficient à la filiale déficitaire du jour où celle-ci sera redevenue bénéficiaire.

Par exception, la Société mère constatera un profit définitif lorsqu'une filiale se trouve dans une situation où, à défaut d'appartenance au Groupe, elle aurait perdu son droit au report des déficits.

Informations relatives aux accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En milliers d'euros, au taux de 33,33 %

ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	BASE 2009	MONTANT IMPÔT
Plus value latente sur OPCVM	8	3
Taxe Organic à payer	20	7
Écart de conversion passif	188	63
Provision pour risques et charges	304	101
TOTAL IMPÔT PAYÉ D'AVANCE		173

COMPTES SOCIAUX

NOTE 22 **INFORMATION CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES**

En milliers d'euros

	MONTANT BRUT ENTREPRISES LIÉES
Avances et acomptes sur immobilisations	-
Participations	284 062
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	762
Autres immobilisations financières	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-
Créances clients et comptes rattachés	4 763
Autres créances	3 338
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	29 689
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	842
Produits de participation	36 432
Autres produits financiers	245
Charges financières	135

NOTE 23 **IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ**

La société Assystem SA est la Société mère consolidante du groupe Assystem.

COMPTES SOCIAUX

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Assystem S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice..

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore à créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce :

- S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans la note 2 de l'annexe (Rubrique « Participations »), nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Denis MARANGÉ
Associé

Deloitte & Associés
Bénédicte SABADIE-FAURE
Associée

COMPTES SOCIAUX

5 - RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L.225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention de prestation de service entre les sociétés H.D.L S.A.S. et Assystem S.A.

Signature des avenants n° 7, 8 et 9

- Personne concernée : Monsieur Dominique Louis, Président du Directoire d'Assystem S.A. et Président de H.D.L. S.A.S.

- Nature et modalités :

Au cours de l'exercice 2009, les parties à la convention de prestation de service ont souhaité, dans le cadre d'un avenant à cette convention (avenant n°7), arrêter le montant de la partie fixe due par votre Société au titre des prestations qui ont été fournies en 2009.

Votre Conseil de Surveillance du 10 mars 2009 a autorisé les modifications apportées par cet avenant qui prévoit, qu'en rémunération des prestations définies à l'article 1 de la convention de prestation de service, H.D.L. S.A.S. percevra pour l'exercice 2009 la somme forfaitaire hors taxes de 1 607 500 euros. Cette rémunération tient compte de la sous-traitance d'une partie des prestations confiée par H.D.L. S.A.S. à sa filiale, la société H2DA SARL.

Consécutivement à l'arrêt, à compter du 7 octobre 2009, de la prestation effectuée par Jean-François Lours dans le cadre de la convention de prestation de service, votre Conseil de Surveillance du 4 novembre 2009, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 2 octobre 2009, a décidé :

- de ramener, par un avenant à la convention (avenant n°8), le montant annuel des prestations réalisées par la société H.D.L. S.A.S. pour l'exercice 2009, à la somme forfaitaire hors taxes de 1 523 923 euros, au lieu de 1 607 500 euros selon le septième avenant mentionné ci-dessus,
- de verser à H.D.L. S.A.S., par un avenant à la convention (avenant n°9), un montant complémentaire exceptionnel de 600 000 euros hors taxes.

En conséquence, au titre de l'exercice 2009, votre Société a pris en charge un montant de 2 123 923 euros dans le cadre de cette convention de prestation de service.

Abandon de créances Assystem Italia

- Personne concernée : Monsieur Gérard Brescon, Membre du Directoire d'Assystem S.A. et administrateur d'Assystem Italia.

- Nature et modalités :

Votre Société a consenti un abandon de créance de 6 306 598 euros à sa filiale italienne, Assystem Italia dans le cadre d'une convention signée le 15 décembre 2009.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 20 janvier 2010.

Abandon de créances Assystem Belgium

- Personne concernée : Monsieur Gilbert Vidal, Membre du Directoire d'Assystem S.A. et gérant d'Assystem Belgium.

- Nature et modalités :

Votre Société a consenti un abandon de créance de 430 000 euros à sa filiale belge, Assystem Belgium dans le cadre d'une convention signée le 18 décembre 2009.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 20 janvier 2010.

Abandon de créances Assystem Portugal

- Personne concernée : Assystem Portugal est une filiale à 100% de votre Société.

- Nature et modalités :

Votre Société a consenti un abandon de créance de 260 000 euros à sa filiale portugaise, Assystem Portugal dans le cadre d'une convention signée le 18 décembre 2009.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 20 janvier 2010.

COMPTES SOCIAUX

Attribution d'actions gratuites

- Personnes concernées : Messieurs Stéphane Aubarbier, David Bradley, Gérard Brescon et Gilbert Vidal, membres du Directoire d'Assystem S.A.

- Nature et modalités :

Votre Conseil de Surveillance du 4 novembre 2009, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 3 novembre 2009, a décidé d'attribuer à Messieurs Stéphane Aubarbier, David Bradley, Gérard Brescon et Gilbert Vidal, membres du Directoire, 15 000 actions gratuites chacun, soit une distribution totale de 60 000 actions gratuites.

La valorisation de ces actions gratuites selon la méthode retenue pour les comptes consolidés au 31 décembre 2009 représente un montant total de 538 200 euros.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Gestion centralisée de la trésorerie

La gestion de la trésorerie du Groupe était confiée jusqu'à fin juin 2009 à Assystem Belgium. Dans le cadre de réorganisation interne, Assystem S.A. a repris directement cette activité à compter du 1^{er} juillet 2009.

Au titre de la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, votre Société a supporté une charge d'intérêts financiers pour 64 819 euros dans le cadre de cette convention.

Engagements au profit de monsieur Gilbert Vidal, membre du directoire et directeur financier du Groupe

Votre Conseil de Surveillance du 18 mars 2008 et 8 avril 2008 a autorisé la signature d'un contrat de travail entre Monsieur Gilbert Vidal et votre Société, avec effet au 1^{er} février 2008.

Ce contrat de travail prévoit :

- une rémunération annuelle de base de 250 000 euros versée sur 12 mois,
- une rémunération variable sous forme d'une prime assise sur un accroissement du résultat opérationnel consolidé du Groupe Assystem, plafonnée à 200 000 euros pour une année complète,
- une indemnité de rupture de contrat de travail à l'initiative de l'employeur, fixée à 400 000 euros. Les critères qui s'appliqueront pour le versement de cette indemnité de rupture ont été définis par le Conseil de Surveillance du 8 avril 2008 et complétés par le Comité des Rémunérations du 16 octobre 2008.

Au titre de l'exercice 2009, votre Société a supporté un montant de 250 000 euros dans le cadre de cette convention, correspondant uniquement à la rémunération annuelle de base, la rémunération variable étant nulle au titre de cet exercice.

Convention de prestation de service entre les sociétés H.D.L S.A.S. et Assystem S.A.

La société Assystem S.A. et la société H.D.L. S.A.S. ont conclu, en date du 22 janvier 2004, une convention au titre de laquelle H.D.L. S.A.S. s'est engagée à fournir à Assystem S.A. des missions d'assistance en matière de management d'entreprise, de gestion et d'organisation d'entreprises.

Cette convention a fait l'objet de 6 avenants au cours des exercices 2005 à 2008.

Les termes de ladite convention modifiée en mai 2008 par l'avenant n°6, ont fixé :

- les modalités de sous-traitance d'une partie des prestations confiée par H.D.L. S.A.S. à sa filiale H2DA SARL,
- les modalités de fixation des honoraires comprenant une part fixe et une part variable, cette dernière, appelée « success fee », correspondant à 30 % du montant de progression du ROP, par référence à la moyenne du ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. Cette part variable est plafonnée à un montant hors taxe de 1 500 000 euros,
- les conditions de renouvellement de la convention : convention conclue pour une période de 4 ans, renouvelable d'un commun accord,
- les indemnités de résiliation à la suite d'un changement de contrôle d'Assystem. Ces indemnités s'élèvent à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation en cas de changement de contrôle amical et trois fois cette même moyenne en cas de changement de contrôle inamical.

Les modifications apportées par les avenants n°7, 8 et 9 signés au cours de l'exercice 2009 ainsi que les montants facturés au titre de l'exercice 2009 sont décrits dans la première partie de ce rapport.

Missions confiées à un membre du Conseil de Surveillance

Votre Conseil de Surveillance du 22 décembre 2005, reconnaissant les compétences, l'expérience et le savoir-faire de Monsieur Jean-Pierre Desgeorges a autorisé les missions suivantes auprès du Président du Conseil de Surveillance :

- Mission de représentation du Président du Conseil de Surveillance
- Conseil
- Mission de lobbying en matière internationale (plus particulièrement en Chine) dans les secteurs du Transport et de l'Énergie.

Dans le cadre de cette mission, Assystem S.A., en fonction des besoins, mettra à disposition de M. Desgeorges un bureau, et remboursera les frais de véhicule et de téléphone engagés par lui.

En 2009, votre Société a supporté un montant total de 81 670 euros au titre de cette convention.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Denis MARANGÉ
Associé

Deloitte & Associés
Bénédicte SABADIE-FAURE
Associée

COMPTES SOCIAUX

9

ATTESTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009

1- ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant des pages 53 à 65, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, inclus dans le présent document de référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant à la page 145. Sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes, les contrôleurs légaux, dans leur rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ont fait une observation attirant l'attention du lecteur sur des changements de méthode comptable résultant des normes, amendements et interprétations appliqués par votre société depuis le 1er janvier 2009, dont notamment la norme IFRS 8 – Secteurs Opérationnels et la norme IAS 1 révisée – Présentation des Etats Financiers.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008, inclus dans le document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 2 avril 2009 sous le numéro de dépôt D.09-173, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux. Sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes, les contrôleurs légaux, dans leur rapport sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008, ont fait une observation attirant l'attention du lecteur sur un changement de méthode comptable relatif au traitement des frais sur émission d'emprunt.

Le Président du Directoire d'Assystem SA :

Dominique LOUIS

Responsable de l'information financière :

Gilbert VIDAL

Directeur Financier Groupe
Membre du Directoire

À Paris, le 31 mars 2010

10 TABLE DE CONCORDANCE

Références

1. PERSONNES RESPONSABLES	169
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES	34, 62, 79, 145, 165, 166
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
3.1 - Informations financières historiques	53 à 63
3.2 - Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A
4. FACTEURS DE RISQUE	67 à 69
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1 - Histoire et évolution de la société	Rabat institutionnel, 26
5.2 - Investissements	83
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1 - Principales activités	Rabat institutionnel, 53 à 60, 86, 95
6.2 - Principaux marchés	Rabat institutionnel, 53 à 60, 86, 95
6.3 - Activités et marchés influencés par des événements exceptionnels	Rabat institutionnel, 53, 101, 148
6.4 - Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication	N/A
6.5 - Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	53
7. ORGANIGRAMME	
7.1 - Description du Groupe	Rabat institutionnel, 10 à 13, 62, 65, 101, 152, 153
7.2 - Liste des filiales importantes	Rabat institutionnel, 62, 65, 101, 152, 153
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	107, 140
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1 - Situation financière	55 à 57, 80 à 84, 94 à 100, 143
9.2 - Résultat opérationnel	55, 81
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 - Informations sur les capitaux à court et long terme de l'émetteur	54, 56, 111 à 113, 123
10.2 - Flux de trésorerie (source et montant)	54, 56, 83, 97 à 100
10.3 - Conditions d'emprunt et structure de financement de l'émetteur	97 à 100
10.4 - Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	100
10.5 - Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les investissements	56, 97, 100
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	105
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 - Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	53, 86
12.2 - Tendances connues, incertitude, demande, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	Rabat institutionnel, 56
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	
13.1 - Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision/estimation	N/A
13.2 - Rapport des comptables ou contrôleurs légaux indépendants, stipulant que la prévision ou estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision/estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3 - Prévision/estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4 - Si une prévision de bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est toujours valable ou non	N/A

TABLE DE CONCORDANCE

Références

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE	
14.1 - Organes d'administration, direction ou surveillance	35 à 45
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance	45
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
15.1 - Montant des rémunérations individuelles versées (y compris conditionnelle ou différée), avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne	46 à 52
15.2 - Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	N/A
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 - Dates d'expiration des mandats actuels	36 à 41
16.2 - Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou surveillance	46, 47, 166, 167
16.3 - Informations sur le comité d'audit et comité des rémunérations et nominations	35, 36, 72
16.4 - Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	35, 36, 72 à 79
17. SALARIÉS	
17.1 - Nombre de salariés	160
17.2 - Participations et stock-options	70, 71, 124 à 128
17.3 - Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 - Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	30, 59
18.2 - Existence de droits de vote différents	30, 59
18.3 - Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	30, 59
18.4 - Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	137 à 139, 164
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
20.1 - Informations financières historiques	54 à 56
20.2 - Informations financières pro forma	N/A
20.3 - États financiers	80 à 144, 146 à 167
20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles	145, 166, 167
20.5 - Date des dernières informations historiques	N/A
20.6 - Informations financières intermédiaires	N/A
20.7 - Politique de distribution des dividendes	31, 61, 136
20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	68
20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1 - Capital social	27 à 30, 84, 111, 156
21.2 - Actes constitutifs et statuts	26, 27
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	173
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	101, 152, 153

TABLE DE CONCORDANCE

En application de l'article CE n°809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les notes annexes, le rapport des Commissaires aux Comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 80 à 145 et de la page 53 à 65 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2010.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les notes annexes, le rapport des Commissaires aux Comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 66 à 141 et de la page 40 à 55 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2009 sous le numéro D.09-173.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les notes annexes, le rapport des Commissaires aux Comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 78 à 145 et de la page 54 à 66 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2008 sous le numéro D.08-170 et son actualisation déposée le 13 juin 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

11

AGENDA FINANCIER 2010

▪	11 février 2010	Communication du Chiffre d'affaires 2009
▪	15 mars 2010	Communication des résultats annuels 2009
▪	16 mars 2010	Présentation des résultats annuels 2009 aux Analystes Financiers
▪	5 mai 2010	Assemblée Générale annuelle
▪	11 mai 2010	Communication sur le chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010
▪	29 juillet 2010	Communication sur le chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2010
▪	1^{er} septembre 2010	Communication sur les résultats du 1 ^{er} semestre 2010
▪	2 septembre 2010	Présentation des résultats du 1 ^{er} semestre 2010 aux Analystes Financiers
▪	4 novembre 2010	Communication sur le chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2010

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Sont notamment disponibles sur le site Internet www.assystem.com les documents suivants :

- Le présent Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2010 ;
- Les Documents de Référence 2008, 2007 et 2006 sous la forme de rapports annuels les 2 avril 2009 (n°D.09-173) ; 13 juin 2008 (n°D.08-170) ; 24 avril 2007 (n°D.07-373) ;
- Les communiqués financiers publiés par la Société ;
- Le communiqué précisant les modalités de mise à disposition d'un prospectus ;
- Le rapport financier semestriel au 30 juin 2009 ;
- Les informations financières trimestrielles des exercices 2009, 2008, 2007 ;
- L'information relative au nombre total de droits de vote et d'actions ;
- Le communiqué de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale annuelle ;
- Le communiqué sur la mise à disposition du présent Document de Référence ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.

Les statuts et les comptes sociaux d'Assystem SA peuvent être consultés au siège de la Société, 70 bd de Courcelles – 75017 PARIS, ou obtenus sur simple demande auprès de la Société.

LISTE DES COMMUNICATIONS RENDUES PUBLIQUES PAR ASSYSTEM AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET DEPUIS LE 01/01/2009

[Art 221-1-11 du Règlement Général de l'AMF]

LISTE DES RÉFÉRENCES D'ANNONCES LÉGALES D'ASSYSTEM SA

[DU 01/01/2009 AU 15/02/2010]

Support : journal d'annonces légales Les Petites Affiches

2009

18/05/2009	Annonce n° 017321	Réduction du capital social et nomination de co-commissaires aux comptes.
17/11/2009	Annonce n° 043061	Nominations au Conseil de Surveillance et au Directoire.
12/01/2010	Annonce n° 001147	Démission d'un membre du Directoire.

Liste des publications BALO

2009

16/02/2009	Annonce n° 0900697	Chiffre d'affaires consolidé 2008.
25/03/2009	Annonce n° 0901514	Convocation à l'AG Annuelle du 30 avril 2009.
13/04/2009	Annonce n° 0901900	Complément à l'avis de convocation du 25 mars 2009.
27/05/2009	Annonce n° 0903938	Convocation à l'AG Annuelle des Porteurs de BSARs du 30 juin 2009.
22/07/2009	Annonce n° 0905971	Bilan semestriel contrat de liquidité.

LISTE DES COMMUNICATIONS

Liste des communiqués

2009	
07/01/2009	Recommandations AFEP-MEDEF.
08/01/2009	Bilan semestriel contrat de liquidité.
05/02/2009	Annonce du chiffre d'affaires 2008 - Conférence téléphonique.
12/02/2009	Chiffre d'affaires de l'année 2008.
23/02/2009	Présentation des résultats de l'année 2008.
11/03/2009	Annonce des résultats annuels 2008 - Conférence téléphonique.
07/04/2009	Convocation à l'AG Mixte du 30 avril 2009.
07/05/2009	Annonce du CA 1 ^{er} trimestre 2009 - Conférence téléphonique.
11/05/2009	Communiqué Post AG du 30 avril 2009.
14/05/2009	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009.
15/05/2009	Descriptif du PRA du 12 mai 2009.
04/06/2009	Actions et droits de vote.
17/07/2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité.
24/07/2009	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2009 - Conférence téléphonique.
06/08/2009	Résultats du 1 ^{er} semestre 2009.
27/08/2009	Rapport financier semestriel au 30 juin 2009.
05/11/2009	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2009.
05/11/2009	Gilbert Vidal en charge des relations Investisseurs.
06/11/2009	Nomination au Directoire d'Assystem.
11/01/2010	Bilan semestriel du PRA.
11/02/2010	Communication du chiffre d'affaires 2009.
15/03/2010	Communication des résultats annuels 2009.

